

Soumission compte de M. J. E. Beauregard & Fils, au montant de \$1165.65 représentant le bilan des seu sur contrat pour la fourniture d'ameublement des deux chambres de la Cour de Recouvrement l'Amur, et le montant de leur dépôt en rapport avec ce contrat.

Sur proposition de M. le Commissaire Amy.

Appuyé par M. le Commissaire de Donald, il est

Résolu D'autoriser le paiement de dit compte, pourvu que la recommandation soit suivie par M. Marchand et que M. Lemire (inspecteur) fasse rapport.

Soumission compte de la Legis des Municipalités à merriam au montant de \$6000.

Sur proposition de M. le Commissaire Leibert.

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu De refuser l'entière et l'auditer de la Côte.

Soumission une lettre de M. L. P. Rodier, concernant le règlement du paiement de l'égout de la rue Dyer.

Sur proposition de M. le Commissaire Leibert.

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu De refuser au département en l'or pour rapport.

Soumission une lettre de M. L. Esham Franklin demandant que la rue Fulford, à partir de la rue Saint-Jacques à la rue Saint-Antoine soit pavée en écouvres au lieu d'être en blocs de granit.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Appuyé par M. le Commissaire Leibert, il est

Résolu De l'engager en biffure le changement demandé.

20090 Soumission rapport de l'ingénieur en chef, demandant de permettre à la Mutual Light Heat & Power Company d'ériger des poteaux dans les rues Saint-Laurent, Cliftor, Saint-Charles et autres.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Appuyé par M. le Commissaire Leibert, il est

Résolu De faire rapport au conseil, recommandant l'octroi du permis demandé.

19782
9482

Soumission rapport de l'entrepreneur du députement de l'immeuble et de la chapelle, recommandant la votation d'un crédit de \$10257 pour l'achat d'un nouveau stéthographe.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Appuyé par M. le Commissaire Leibert, il est

Résolu De faire rapport au conseil, recommandant la votation d'un crédit pour la fin de saison.

Département

P. S. Severson
Sec.

Mederic Bradley

Procès verbal d'assemblée du Bureau du Commissaire
Tenue le 30 mars 1914 à M.

Présents,

Le Maire et Mme Martin Tremblay
M. le Commissaire Hébert.
McDonald.

Soumission rapport du Chef du département de l'Incendie approuvé par Le Maire et Mme Martin recommandant la nomination de M. Alfred Gariépy à la position de pompier de troisième classe au salaire de \$750.00 par année.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald.
Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est
D'approver ledit rapport.

Soumission rapport du Chef du département de l'Incendie approuvé par Le Maire et Mme Martin recommandant la nomination suivante : Ernest Ladouceur, aspirant à génie-mécanicien au salaire de \$900.00 par année.

M. Charles Lépine, Alfred Ladouceur, et Albert Poëquin pompier de troisième classe, au salaire de \$750.00 par année chacun.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald.
Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est
Resolu D'approver ledit rapport.

Soumission rapport du Chef du département de l'Incendie approuvé par Le Maire et Mme Martin recommandant d'accepter la resignation de M. Jean Plourde, pompier.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald.
Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est
Resolu D'accepter ladite resignation.

M. le Commissaire Amy prend pour saig.

Soumission rapport du Secrétaire de l'Institution, recommandant l'octroi de crédits supplémentaires pour l'administration des saufautres.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald.
Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est
D'approver ledit rapport, puisque à concurrence des montants ci-dessous, et d'après rapport au Conseil, en conséquence, savoir : uniformes pour pompiers-instructeurs \$360.
1 palefrenier, 17 semaines à \$16.53 277.61
1 " 35 " " 16.53 571.55
2 bœufs 35 " " 14.00 940.00 Achat de chevaux 125) 7.500.
Nettoyage et entretien des ruelles 2.000.
1 charrette (Large. Tonde) 35 semaines à 21.00 735.

M. le Commissaire Hébert prend pour saig.
Soumission rapport du Chef du département de l'Incendie recommandant l'octroi de crédits supplémentaires pour terminer l'exercice courant.
Sur proposition de M. le Commissaire McDonald.
Appuyé par M. le Commissaire Amy il est
Resolu D'approver ledit rapport, puisque à concurrence des montants ci-dessous, et d'après rapport au Conseil, en conséquence.

Salaires.
2 lieutenants à \$1100. (8 mois) \$738.56 chaque 14767.2
1 mécanicien à \$1.000. (8 mois) 671.25
1 assentant mécanicien à 950. (8 mois) 637.68
6 chauffeurs à \$950. (8 mois) 3526.08
37 pompiers-instructeurs à \$750. (8 mois) 18626.91
Achat de chevaux 26625.00
1 bœuf devant désigner au moins pour ce achats
Entretien des chevaux 14136.80
Achat d'appareils
2 voitures à bogues automobiles pour le portefeuille 15.000.00
2 voitures automobiles munies de pompes, etc. pour le poste n° 5 13.000.00

Réparation aux appareils
Réparation aux appareils 4.572.07
Pour continuer le fonctionnement d'icelle
Combustible
340 tonnes de charbon (89) à 27.75 4185.

Uniformes
 Pour le chef de District Favreau, pour 5 officiers et
 pour 63 pompiers 3,728.30
 Larg. des Lettres 2,380.00
 Achat de Services 2,750.00
 Sur proposition de M^r le Commissaire McDonald.
 Appuyé par M^r le Commissaire Amy, il est
Résolu De fixer le salaire des Officiers et Employés du
 département des Incendies comme ci-dessous, à
 compter du 1^{er} mai courant et de faire rapport au
 Conseil pour la votation des crédits nécessaires.
 2 Députés-Chefs à \$3,000.00
 8 Chef de District, moins Chef Feuys à 2,100.00
 Inspecteur Doolan à 1700.
 Inspecteur Nault à 16.00
 Capitaines (38) augmentation de \$50.00 par annee.
 Lieutenant (55) " "
 Ingénierie (11) " moins Eng. 664.
 Assistant Ingénierie (8) " "
 Département de Sécurité (22) "

20146. Soumis un rapport du Chef du département des
 Incendies recommandant de faire don d'un
 mandat de Chef de District, Oscar Marin, pour
 le paiement d'une somme de \$800.00 représentant la
 différence du traitement qu'il a reçu comme Chef
 de District en 1911 et en 1912 et le salaire payé
 aux titulaires de ces positions.

Résolu Sur proposition de M^r le Commissaire McDonald,
 appuyé par M^r le Commissaire Amy, il est
 De faire rapport au Conseil recommandant
 la votation des crédits nécessaires pour le paiement
 du montant ci-dessus.

20151. Soumis un rapport du Recommandant de la Cité et
 commandant d'autoroute Mr. le Commissaire Marin
 le Trésorier le Contrôleur et Auditeur de la Cité
 signe des bons du Trésor au montant de £ 500.00
 dans le but de renouveler pour autant une échéance
 temporaire de £ 800.00 échissant le 1^{er} juillet prochain.

Sur proposition de M^r le Commissaire Hibert.
 Appuyé par M^r le Commissaire Côte, il est
Résolu Que Mr. le Commissaire Marin, le Trésorier et le Contrôleur
 et Auditeur de la Cité soient autorisés, suivant
 résolution du Conseil de Ville, adoptée le 11 mai
 courant, à signer des bons du Trésor au montant
 de £ 500.00 pour être envoyés à London dont le
 de renouveler pour le mois, et pour autant une éche-
 chance temporaire de £ 800.00 échiant le 1^{er} juillet
 prochain, cette émission étant en anticipation du
 bienfondé autorisé par l'arrangement No. 523.
 Sur proposition de M^r le Commissaire Côte.

Appuyé par M^r le Commissaire Hibert, il est
Résolu Que le département en l'occurrence instruction de
 suspendre pour une période additionnelle de deux
 jours, le procédé en expérimentation pour l'en-
 verture des Boulevard Rue St

19948. Soumis un rapport de l'Avocat en Chef de la Cité
 concernant la réclamation des locataires de Heilda
 Lalonde en son avant-pompe, - au service de la Cité.

Sur proposition de M^r le Commissaire McDonald,
 appuyé par M^r le Commissaire Hibert, il est
Résolu Conformément au dit rapport, - d'autant l'pay-
 ment de \$800.00 aux locataires du dit M^r Lalonde
 pour la direction du département de la Cité, une quanti-
 tance notariale devant être préparée à cet effet.

20152. Soumis un rapport de l'Amirant Agent des Achats
 et des Ventes, recommandant de rembourser à
 M^r Evans Bros Ltd un dépôt de \$775.00 fait en
 rapport avec leur soumission pour la fourniture de
 charbon en 1912.

Sur proposition de M^r le Commissaire Hibert,
 appuyé par M^r le Commissaire Amy, il est
Résolu D'autoriser les honoraires du dit dépôt.

19946. Soumis un rapport de l'Avocat en Chef de la Cité concernant
 les soumissions reçues pour la construction d'un casse-
 -de-pompe et d'un poste de police au coin des rues
 St-Hubert et Ogilvy, dans le quartier Longue-Pointe

Sur proposition de M^e Commisarien Côté,
Appuyé par M^e Commisarien Amy, il est
Résolu Les bédites commissions soient considérées valides
suivant l'opinion du département en la, et que le
contrat soit accordé aux plus bas, soumis au maire
M^e E. R. et à M^e Bégin, au prix de leur soumission
(#53950), sujet au vote par le Conseil des crédits municipa-
les à cette fin, que les cheques de dépôt soient remis
aux commissaires qui n'ont pas obtenu le contrat
qui instructions soient données au département en
la d'ajouter dans le contrat notaire à intervenir
une clause à l'effet qu'en l'absence du système pour pa-
peler le brameuse sera laissé à la discrétion du
Bureau des Commissaires et du Chef du dépar-
tement des Incendies, et que la clause des deux
concernant la patente hysbamer soit éliminée
dudit avis.

M^e Commisarien Côté quitte son siège

Sur proposition de M^e Commisarien Mc Donald

Appuyé par M^e Commisarien Amy, il est
Résolu D'augmenter le salaire des pompiers et des com-
missaires, à raison de \$ 50 00 par année chacun
à compter du 1^{er} mai courant et de faire rapport au
Conseil recommandant de voter le crédit nécessai-
re pour cette fin.

M^e Commisarien Côté prend son siège

1955. Soumis un communiqué de la Canadian Can-
adian Rubber Co demandant la summe d'un dépôt
de \$ 2200 fait en rapport avec leur soumission pour
la fourniture des tuyaux d'incendie.

Sur proposition de M^e Commisarien Mc Donald

Appuyé par M^e Commisarien Amy, il est
Résolu D'autoriser la summe dudit dépôt, le chef étant
présent au Bureau et recommandant de faire droit
à cette demande.

Soumis un extrait du procès-verbal d'une réun-
ion du Conseil tenu le 1^{er} mai courant, à l'effet de
prier le Bureau des Commissaires d'étudier l'opportunité
d'établir une ligne homologuée sur l'acte no 53 de la

sur Notre-Dame dans le quartier Longue-Tourte.

Sur proposition de M^e Commisarien Côté,

Appuyé par M^e Commisarien Leibert, il est

Résolu De renvoyer l'ingénieur en chef pour rapport immédiat.

18844. Soumis un extrait du procès-verbal d'une séance
du Conseil, au sujet d'un rapport du Bureau
des Commissaires, recommandant de changer le
plan d'homologation de la ligne du Boulevard
Saint-Joseph, à l'effet de la en Papineau.

Sur proposition de M^e Commisarien Côté,

Appuyé par M^e Commisarien Leibert, il est

Résolu De renvoyer l'ingénieur en chef pour rapport im-
médiat, en vue de la préparation d'un rapport au
Conseil, à sa prochaine séance.

Soumis le document suivant :

1. Extrait d'une séance du Conseil tenu le 1^{er} mai cou-
rant, Re: Allotrage des rues dans le quartier Rosemont.

2. Extrait d'un procès-verbal d'une séance du Conseil
tenu le 1^{er} mai courant, concernant la construction
de certains parages dans le quartier Lafontaine.

3. Extrait du procès-verbal d'une séance du Conseil
tenu le 1^{er} mai courant, concernant le parage de la
rue Bernard.

Sur proposition de M^e Commisarien Côté,

Appuyé par M^e Commisarien Leibert, il est

Résolu De renvoyer l'ingénieur en chef pour rapport immédiat.

Soumis un extrait du procès-verbal d'une séance
du Conseil tenu le 1^{er} mai, à l'effet de prier le Bureau
d'prendre les mesures nécessaires pour faire le compe-
gnie de Tramway à établir la ligne de tram-
way dans le quartier Lacombe.

Sur proposition de M^e Commisarien Côté,

Appuyé par M^e Commisarien Leibert, il est

Résolu De renvoyer au département en la pour savoir de quelle
manière le Ville devra faire faire le tramway de
Tramway à se conformer à cette demande.

Soumis un extrait de procès-verbal d'une réunion du
Conseil, tenu le 1^{er} mai, concernant la publication

du montant des sommes versées dans le procès-verbal du Bureau des Commissaires.

Sur proposition de M^e le Commissaire Côté,

Appuyé par M^e le Commissaire Hébert, il est

Résolu que le Secrétaire soit prié d'inscrire dans le procès-verbal, lorsque des sommes versées sont requises, la raison des sommes versées, avec le montant du dépôt et le montant total de la somme, et qu'il soit informé de la présente décision.

Souvenir extrait du procès-verbal d'une séance du Conseil tenu le 18 mai courant, concernant la tramez requise afin de permettre aux propriétaires de la rue Cartier, de la rue D'Iberville à la rue Lafontaine, de construire sur les terrains qu'ils ont achetés de la Cité.

Sur proposition de M^e le Commissaire Côté,

Appuyé par M^e le Commissaire Hébert, il est

Résolu De renfermer à l'ingénieur en chef, avec instruction de faire droit à cette demande sans délai.

Souvenir extrait du procès-verbal d'une séance du Conseil, tenu le 18 mai courant, à l'effet de demander à la compagnie des tramways dite Société un ait de tramway sur la rue Delorme à mi-chemin entre la rue Lafontaine et D'Iberville.

Sur proposition de M^e le Commissaire Côté,

Appuyé par M^e le Commissaire Hébert, il est

Résolu De transmettre ladite demande à la Compagnie des Tramways avec prière de bien vouloir y faire droit.

Souvenir extrait du procès-verbal d'une séance du Conseil tenu le 18 mai courant, concernant l'autorisation de travaux dans le quartier Rosemont.

Sur proposition de M^e le Commissaire Côté,

Appuyé par M^e le Commissaire Hébert, il est

Résolu De renfermer à l'ingénieur en chef pour son examen la demande pour laquelle il a été fait de travaux en continu dans ledit quartier.

Souvenir extrait du procès-verbal d'une séance du Conseil tenu le 18 mai courant, concernant la construction de trottoirs permanents sur l'avenue du Bois de Boulogne et sur la rue Belmont, dans le quartier Bordeaux.

Sur proposition de M^e le Commissaire Côté,

Appuyé par M^e le Commissaire Auger, il est

Résolu De renfermer à l'ingénieur en chef sur l'opportunité de faire droit à cette demande.

Souvenir extrait du procès-verbal d'une séance du Conseil tenu le 18 mai courant, concernant la permission de posséder dans partie de la rue Loutigay, pour la compagnie de Tramways.

Sur proposition de M^e le Commissaire Côté,

Appuyé par M^e le Commissaire Hébert, il est

Résolu De renfermer à l'ingénieur en chef, pour rapport, sur le bien fondé, ou le mal fondé, de cette allegation.

Souvenir extrait du procès-verbal d'une séance du Conseil, tenu le 18 mai courant, à l'effet de demander à la compagnie des Tramways d'installer un ait de tramway au coin des rues Leyenne et Saint-Dominique.

Sur proposition de M^e le Commissaire Côté,

Appuyé par M^e le Commissaire Hébert, il est

Résolu De transmettre ladite requête à la compagnie des Tramways avec prière de faire droit.

Souvenir extrait du procès-verbal d'une séance du Conseil, tenu le 18 mai courant, concernant la permission de détourner pour l'usage de la rue de la Montagne, entre les rues Saint-Antoine et Dorchester.

Sur proposition de M^e le Commissaire Côté,

Appuyé par M^e le Commissaire Hébert, il est

Résolu De renfermer à l'ingénieur en chef pour rapport immédiat sur le fait, et au vu de ce rapport de renfermer tout au dépôtement en la police directe.

M^e le Commissaire Côté tient son siège.

Souvenir rapport du dépôtement en la police sur la demande d'un permis acquittée par l'ingénieur William Chester.

l'edit rapport en clairant au sujet de celle demande.
Sur proposition de M^e le Commissaire McDonald,
Appuyé par M^e le Commissaire Hibert, il est
Resolu D'approuver ledit rapport.

Soumission rapport du département en lai, déclarant que l'ex-pompier Joseph Bourguignon n'a pas droit à la pension acquittée de \$ 600.00 qu'il demande.
Sur proposition de M^e le Commissaire McDonald,
Appuyé par M^e le Commissaire Amy, il est
Resolu D'approuver ledit rapport.

18907 Soumission rapport du Chef du département des Incendies concernant la construction d'une entree pour les appareils de la Caserne No. 25.
Sur proposition de M^e le Commissaire McDonald,
Appuyé par M^e le Commissaire Amy, il est
Resolu De renvoyer à l'Ingénieur en chef pour rapport.

A la suggestion de Son Excellence le Maréchal, la question des augmentations de salaires dans le département des Incendies est renvoyée et.
Sur proposition de M^e le Commissaire McDonald,
Appuyé par M^e le Commissaire Hibert, il est
Resolu Que le salaire du Chef Trumblay soit porté à \$ 600.
par annuel, à compter du 1^{er} mai courant, et que ce rapport soit fait au Conseil recommandant le vote du crédit nécessaire à cette fin.

20142 Soumission rapport du Directeur de l'Assistance Municipale, recommandant de reporter communiquer la balance du crédit voté pour subvention dans le budget de 1914.

Sheltering Home	\$ 250.00
Ligue Anti-Alcoolique	300.00
Bureau de Vacances du bap de la Victoire	250.00
Montreal Association for the Blind	200.00
Montreal Diet Dispensary	200.00
St Anthony's Guild	200.00
Asile de la Providence	300.00
	<hr/>
	\$ 1700.00

Les sommes ci-dessus devant être payées aux conditions y mentionnées.

Sur proposition de M^e le Commissaire McDonald,
Appuyé par M^e le Commissaire Hibert, il est
Resolu Conformément audit rapport.

Soumission rapport du Directeur de l'Assistance Municipale, recommandant de faire le compte à certaine personne pour faire d'intention dans les asiles d'aliénés.

Sur proposition de M^e le Commissaire McDonald,
Appuyé par M^e le Commissaire Amy, il est
Resolu D'approuver ledit rapport.

20150 Soumission rapport du Directeur de l'Assistance Municipale, recommandant de donner instruction aux Avocats de la Ville de prendre les procédures devant la Cour du Recours pour le recouvrement de certaine montante due pour faire d'intention déposée publier dans les asiles d'aliénés.

Sur proposition de M^e le Commissaire McDonald,
Appuyé par M^e le Commissaire Amy, il est

Resolu De transmettre copie dudit rapport au département en lai avec instruction de faire des procédures nécessaires pour le recouvrement des sommes y mentionnées.

M^e le Commissaire Leoti reprend son siège.

Soumission mandat enjoints pour l'entretien de la cité, au montant de \$ 4116.64 suivant liste certifiée.

Sur proposition de M^e le Commissaire Hibert,
Appuyé par M^e le Commissaire Amy, il est
Resolu Que au cours de l'après-midi.

Soumission enjoint de faire verbal d'un résumé du Conseil, tenu le 18 mai courant, concernant l'opportunité de donner au public un accès gratuit au sommet de la Montagne.

Sur proposition de M^e le Commissaire Amy,
Appuyé par M^e le Commissaire Hibert, il est

Resolu De donner instruction au Lieutenant du Sénéchal Royal de communiquer avec la Compagnie Montreal

Soumission étant de procès verbal d'informations du Conseil, tenu le 18 mai courant, à l'effet de faire le Bureau d'allouer aux sociétés chorales un certain montant pour donner des concerts dans la place.

Sur proposition de M^e le Commissaire Amy.
Appuyé par M^e le Commissaire Hébert, il est
Résolu De donner instruction à l'Agent du Rabat et de lente de prendre les mesures nécessaires pour procéder à la démolition de ces bâtisses, et d'envier à l'Engenier en Chef pour rapport sur l'opportunité de faire devant à cette partie de la demande, concernant la construction de trottoirs et d'un parage permanent à cet endroit.

Résolu Soumission étant de procès verbal d'informations du Conseil, tenu le 18 mai courant, concernant l'embellissement des rues dans le quartier Rosemont.

Sur proposition de M^e le Commissaire Amy.
Appuyé par M^e le Commissaire Hébert, il est
Résolu De envier au Sûrteur d'Instruction pour rapport immédiat.

Soumission étant de procès verbal d'informations du Conseil tenu le 18 mai courant, concernant la construction d'un édifice à bandes le quartier Langelier. Toute
Sur proposition de M^e le Commissaire Amy.

Résolu Appuyé par M^e le Commissaire Hébert, il est
De lancer sur la table jusqu'à ce que le Bureau ait pris une décision sur le nombre de bains à construire cette année.

Soumission étant de procès verbal d'informations du Conseil, tenu le 18 mai courant, à l'effet de faire le Bureau des Commissaires de faire observer largement concernant la munition causée par le feu.

Sur proposition de M^e le Commissaire Amy.
Appuyé par M^e le Commissaire Hébert, il est
Résolu De envier au Sûrteur pour rapport immédiat sur les munitions qui sont pour actuellement au sujet de la munition causée par le feu.

Soumission étant de procès verbal d'informations du Conseil, tenu le 18 mai courant, concernant le vent

des matières de construction de bâtière expédiées par John Smith, et la construction d'un parage et trottoir sur ladite rue.

Sur proposition de M^e le Commissaire Amy.

Appuyé par M^e le Commissaire Hébert, il est

Résolu De donner instruction à l'Agent du Rabat et de lente de prendre les mesures nécessaires pour procéder à la démolition de ces bâtisses, et d'envier à l'Engenier en Chef pour rapport sur l'opportunité de faire devant à cette partie de la demande, concernant la construction de trottoirs et d'un parage permanent à cet endroit.

1972 Soumission rapport du Sûrteur d'Edifice. Mme Cipane demandant l'autorisation de faire un talkie-walkie au prix de \$ 25.00 par annee dans le Bureau du Notarié de la bâtière.

Sur proposition de M^e le Commissaire Amy.

Appuyé par M^e le Commissaire Hébert, il est

Résolu D'accorder l'autorisation demandée.

1979 Soumission rapport du Sûrteur d'Marché recommandant de faire faire à la suite de la campagne St. James Abattoir Ltd. demandant que le loyer payé pour une certaine partie de leur étal dans le Marché Bonsecours soit réduit, pour cette partie au plus juste pour la location des étals de boucher dans le dit Marché, saison 1, 7/8 de cent du précédent - final.

Sur proposition de M^e le Commissaire Amy.

Appuyé par M^e le Commissaire Hébert, il est

Résolu D'approuver ledit rapport.

Soumission une lettre de M^e Alexandre Duval, demandant que la Ville lui concorde un emplacement de quel que arpent sur le versant de la Montagne pour y construire un porche-café et un bosquet clos en arbuste.

Sur proposition de M^e le Commissaire Amy.

Appuyé par M^e le Commissaire Hébert, il est

Résolu De envier au département de la voirie au Sûrteur du Gare Mont-Royal pour rapport.

Soumission letter de la Montreal Public Service Corporation, concernant l'éclairage des rues dans lesquelles la cité a constuct des conduits souterrains.

Sur proposition de M. le Commissaire Heribet.

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu D'autoriser le Lieutenant-dont du département de l'Éclairage à informer ladit Compagnie que le Bureau recevra avec plaisir le renseignement y mentionné.

18044. Soumission réguite de l'Association Internationale des Souliers et Charpentiers en fer, recommandant la nomination de M. Alex. Rennette à la position d'Inspecteur d'installations.

Sur proposition de M. le Commissaire Amy.

Appuyé par M. le Commissaire Heribet, il est

Résolu D'enfier au Lieutenant-dont de l'Artillerie.

19030. Soumission rapport de l'inspecteur du Chaudron approuvé par le Comité le Mani, recommandant la nomination de M. Georges P. d'Orsiot à la position d'Assistant-Inspecteur dans le département de l'Inspection du Chaudron, au salaire de \$1200 par année.

Sur proposition de M. le Commissaire Amy.

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu D'approuver ladite recommandation et de faire rapport au Comité recommandant l'avis de crédit nécessaire.

18921. Soumission rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène et de Statistique sur la plainte fait par M. G. Clark concernant le présumé décès sur le lot actuel au coin des rues Lébel et Charron, déclarant qu'il a donné avis à M. J. E. Lalonde de son a faire disparaître cette nuisance.

Sur proposition de M. le Commissaire Amy.

Appuyé par M. le Commissaire Heribet, il est

Résolu D'approuver ladit rapport et de demander au Docteur Boucher d'informer l'agent en charge au sujet.

19572. Soumission rapport du Lieutenant-dont du Farce, recommandant de permettre aux citoyens d'espacer leurs chiens, sur la petite route de l'île Lafontaine, (autour du terrain de jeu) durant une période de deux mois de 5 à 8 hrs du matin.

Sur proposition de M. le Commissaire Amy.

Appuyé par M. le Commissaire Heribet, il est

Résolu D'approuver la recommandation du Lieutenant-dont de l'Artillerie.

19726. Soumission un rapport du Lieutenant-dont de l'Artillerie concernant la demande du curé de la paroisse Saint-Jean-de-la-Croix de concevoir un parc public et terminer en face de l'église, déclarant que ledit terrain sera concédé en terrains de jeu.

Sur proposition de M. le Commissaire Amy.

Appuyé par M. le Commissaire Heribet, il est

Résolu D'approuver ladit rapport.

Soumission de mandat visé par le Comité le Mani, décerné à la taïti, au montant de \$39671.79 suivant tant certifier.

Sur proposition de M. le Commissaire Heribet.

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est

Résolu D'en autoriser le paiement.

19221. Soumission rapport du Lieutenant-dont de l'Artillerie concernant la réclamation du Docteur G. E. McQuall, pour le paiement d'un compte au montant de \$25.00 représentant le prix de certains médicaments fournis à M. Legge, comptable du Service de l'Artillerie Saint-Hubert.

Sur proposition de M. le Commissaire Amy.

Appuyé par M. le Commissaire Heribet, il est

Résolu La cette réclamation soit payée, mais qu'il ne soit pas considéré comme un précédent.

Soumission lettre de MM. Gobet, Papier concernant la demande qu'ils ont fait pour être autorisés à faire un tuyau de béton armé à canal dirigé de la rue Sherbrooke (8ème section).

Sur proposition de M. le Commissaire Stéph. Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
Résolu D'adresser à l'Ingénieur en chef pour le rapport.

Soumission requise du Chef de l'Office pour la fourniture d'un certain nombre de blouses et autres articles pour l'équipage des deux cents hommes de police additionnels.

Sur proposition de M. le Commissaire Stéph.

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
Résolu D'autoriser l'achat des articles y mentionnés, moins les items suivants : 200 blouses, 200 tuniques, 20 paires de chaussures d'été, 200 revolvers, 200 paires de pantalons, 200 canettes d'été pour les agents de commissions durant cette demande.

20125. Soumission rapport du Trésorier de la Ville demandant dite autorisation faire imprimer des billets de banque d'un montant de \$734,000.00 au cours d'une résolution de Conseil adoptée le 1^{er} mai courant.

Sur proposition de M. le Commissaire Stéph.

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
Résolu D'approuver ledit rapport et d'accorder l'autorisation demandée.

Sur proposition de M. le Commissaire Stéph.

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
Résolu De donner instructions au Trésorier de la Ville de lui mettre en communication avec les diverses banques de la Ville afin de pouvoir lui délivrer des billets de banque temporaiement d'après la Ville de Montréal à vendre aux débiteurs, le Trésorier de la Ville devant au plus tard confier avec M. le Commissaire Stéph. à ce sujet et faire rapport, sans délai, sur la nécessité d'en demander.

18714. Soumission letter à Bradock Simpson le au sujet de l'offre d'un propriétaire au nom de Mr. Saint-Mathieu et Bayle, pour la construction d'un casernement pour pompiers.

Sur proposition de M. le Commissaire Stéph.
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu D'informer ladite compagnie que le Conseil ne peut reconnaître l'acceptation de son offre.

Sur proposition de M. le Commissaire Stéph.
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
Résolu De faire rapport au Conseil recommandant de voter une résolution du Conseil en date du 20 mai 1914 à l'effet de donner instruction au Département en la matière de faire la procédure nécessaire pour l'homologation du budget préparé pour la continuation de la ville de Brossard.

20136. Soumission rapport du Trésorier de la Ville demandant l'approbation d'un compte de la Campagne Brown of Brown Ltd. au montant de \$ 2150.47 pour frais d'annonces et commission sur le vente de terrains pour le compte de la Ville.

Sur proposition de M. le Commissaire Stéph.
Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est
Résolu D'envoyer l'approbation.

18630. Soumission rapport du Département en la matière concernant l'ouverture de la rue Gauchet, entre la rue Thérèse et la rue Delorme.

Sur proposition de M. le Commissaire Stéph.
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
Résolu D'adresser à l'Ingénieur en chef M. Lévy, pour rapport sur la pertinence de M. Allard en ce qui concerne le poste de typiste à l'eaue sur le terrain appartenant

Ajouement.

J. H. Leveillé
Dec.

Mederic Traudry

Procès verbal d'une assemblée du Bureau de Commune
Tenue le 20 mars 1914 à l'Ang.

Présent,

Le Secrétaire et Mme Martin, Président
M. G. la Commissionneuse Avey.

Coté:
Habert,
McDonald.

Le Secrétaire donne lecture des minutes et.
Sur proposition de M. le Commissaire Habert.
Appuyé par M. le Commissaire Avey, il est
d'approuver lesdites minutes.

Soumis au mandat exercé par l'entretien de la
cité, au montant de \$ 119,257 suivant liste certifiée
Sur proposition de M. le Commissaire Habert.

Appuyé par M. le Commissaire Avey, il est
d'en autoriser le paiement.

M. Beaubien, l'ingénieur de la Ville sur la Commission
des Services Électriques est présent devant le Bureau
au sujet de la réfection des trottoirs sur la partie
de la rue Sainte-Catherine où les conduits souterra
nains sont existants. Il déclare que la Commission
des services électriques soit informée d'avoir à ré
parer lesdits trottoirs suivant son contrat. Ils
conviennent que l'ingénieur en chef préparera une
lettre à l'entrepreneur, laquelle sera communiquée
au Bureau pour être approuvée et être envoiée admi
sion de droit, et.

Sur proposition de M. le Commissaire Coté.

Appuyé par M. le Commissaire Habert, il est
d'enfin cette question à l'ingénieur en chef pour rapport.

20133. Soumis un rapport de l'Assistant Agent des Achats
et des Ventes, sur la commission signée le 27 mars
1914 pour la fourniture et la livraison de tuyaux et pro
duits en tôle cente et vitrifiés.

Sur proposition de M. le Commissaire Habert.
Appuyé par M. le Commissaire Coté, il est

Rejeté

du contrat port adjugé à Alex. Brunner les plus
bas poursummants, et que les charges de dépôt, etc.
soient aux personnes qui n'ont pas obtenu
le contrat, qu'un contrat notoire soit préparé à cet
effet.

Sur proposition de M. le Commissaire Habert.

Appuyé par M. le Commissaire Coté, il est

Rejeté
du bûchage du chauffeur de la route de Commission
soit porté à \$ 1.20 à compter du 1er juillet prochain
que rapport soit fait au Conseil municipal dans
quel le crédit nécessaire soit voté et que la somme
de \$ 150.00 soit voté pour sa mise en forme.

M. le Commissaire Coté lance un avis.

19587. Soumis un rapport de l'Avocat en Chef de la Ville
recommandant de donner avis à M. E. Desroches
qu'il cesse d'empêtrer sur la propriété de la Ville.
Sur proposition de M. le Commissaire Habert

Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est

Rejeté
de donner avis à M. Desroches qu'il cesse d'empê
trer sur la propriété de la Ville et de demander au
magistrat de la Ville de faire rapport immédiatement
sur la nature de cet empêtrement.

19576. Soumis un rapport de l'Assistant Agent des Dispar
tement des Privileges et des Licences, recommandant
d'autoriser à la Peerless Amusement les lots d'i
ngénierie marqués au-dessus du trottoir, en face
de la propriété portant le N° 265 de la rue Belley
Sur proposition de M. le Commissaire Habert.

Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est

Rejeté
de faire rapport au Conseil sur l'octroi des privilé
sages à un bail à loyer souverain pris, a été
préparé par le Lamentable de dit département.

20136. Soumis un rapport de l'Assistant Agent des Achats
et des Ventes, sur la commission signée le 27 mars
1914, pour la fourniture de draps en fil d'fer, et recom
mandant d'accorder le contrat aux plus bas poursum
mants : M. G. Brothigham, Monkman et Cauchie
lorsqu'il leur prouvera la preuve de leurs commissions, tel que

- détails dans ledit rapport.
Sur la proposition de M^e le Commissaire Hébert.
Appuyé par M^e le Commissaire Amy, il est
résolu de faire l'adjudication des contrats aux plus bas
soumissionnaires à M^m Brothigier - Rockwood
et Gauthier Laramée &c. et d'autoriser la prépara-
tion d'un contrat par l'Intendant de la Ville, sur
une formule spéciale.
- Souvenir une communication de M^e Harold A. Mc-
carthy, au sujet de la fourniture d'appareils, etc.,
pour les terrains de jeu.
- Sur la proposition de M^e le Commissaire Mac Donald.
- Appuyé par M^e le Commissaire Amy, il est
résolu d'envoyer copie de cette lettre à M^m Demadet,
Black et Botté, avec prière d'y répondre et de
mettre devant le Bureau le compte de tout ce qui
a été acheté pour les terrains de jeu.
15105. Souvenir rapport de l'Ingénieur Intendant
de l'Époque concernant la station de pompage de la
rue Craig.
- Sur la proposition de M^e le Commissaire Hébert.
Appuyé par M^e le Commissaire Amy, il est
résolu de référer au député en la, pour savoir combien
la Ville a payé de dommages, et combien elle peut
être obligée de payer, à raison de l'inopposabil-
ité de cette Station de Pompe.
- M^e le Commissaire Hébert suspend son siège.
- Sur le nom de Marie quitta sa siège, le.
- Sur la proposition de M^e le Commissaire Hébert.
- Appuyé par M^e le Commissaire Hébert, il est
résolu M^e le Commissaire Amy soit nommé Président
- Sur la proposition de M^e le Commissaire Hébert.
- Appuyé par M^e le Commissaire Hébert, il est
résolu le paroix de la rue Habemus til jeudi au matin prochain,
le 1er mai 1914, soit fait à la journée.
- Souvenir rapport du Député Ingénieur en Chef recom-
mandant de faire à la première le trottoir permanent

- en ciment et en asphalté, pour la partie entre le boulevard, suivant détails annexés dans ledit rapport.
- | | |
|---------------|--------------|
| Dévision Nord | # 73105. 25- |
| Est | 140415. 75- |
| Ouest | 324057. 00 |
- Sur la proposition de M^e le Commissaire Hébert.
- Appuyé par M^e le Commissaire Mac Donald, il est
résolu D'approver ledit rapport.
- Souvenir un rapport de l'Intendant du Service
de l'Institution appuyé par M^e le Commissaire Hébert
recouvrant la nomination de M^e George Proulx
comme Assistant à l'Intendant du département.
- Sur la proposition de M^e le Commissaire Mac Donald.
- Appuyé par M^e le Commissaire Amy, il est
résolu que M^e George Proulx soit nommé Assistant à
l'Intendant du département de l'Institution, au
salaire de \$ 1500.00 par année, à compter du 1^{er} mai
courant, et que rapport soit fait au Conseil
pour l'vote de crédit nécessaire.
- Souvenir un rapport de l'Avocat en chef de la Ville
recommendant l'épavement d'une portion de # 3550,
à chacun des Experts de la Ville, engagés pour agir
comme tels dans l'exploitation du Boulevard
Saint-Joseph, savoir : M^m F. J. O'Brien, Noé
Léblanc, J. E. Purvis, A. G. Ross, et J. O'Dempsey.
- Sur la proposition de M^e le Commissaire Hébert.
- Appuyé par M^e le Commissaire Hébert, il est
résolu D'autoriser l'épavement de cette portion,
à même le crédit voté pour l'exploitation du Boulevard Saint-
Joseph, et de faire rapport au Conseil en conséquence.
- Souvenir un rapport du député en la, recom-
mandant l'omination de cotiseurs et d'un des
secrétaire pour agir comme Commissaires dans l'ex-
ploitation pour l'aménagement du chemin de la Côte
de Melegny.
- Sur la proposition de M^e le Commissaire Hébert.
- Appuyé par M^e le Commissaire Hébert, il est
résolu de référer au Président du Bureau des Estimations
pour suggerir la nomination.

Soumis un rapport du Surlendardant du département d'Éclairage, recommandant que des lampes additionnelles soient installées et que des changements soient faits aux endroits mentionnés dans ledit rapport.

Sur proposition de M^e l'commissionnaire Côté,

Appuyé par M^e l'commissionnaire Hibert, il est
Résolu D'approuver ledit rapport.

19386. Soumis un rapport de l'ingénieur en chef sur une proposition de Beauchemin et Père Lelièvre, pour la fourniture de commerce en acier court pour minoterie.

Sur proposition de M^e l'commissionnaire Côté,

Appuyé par M^e l'commissionnaire Hibert, il est
Résolu De rejeter la proposition de MM^s Beauchemin et de leur envoyer copie du dit rapport.

19497. Soumis un rapport du département en demandant l'approbation pour l'élargissement du chemin de la Côte de Neige, dans le quartier Mont-Royal.

Sur proposition de M^e l'commissionnaire Hibert,

Appuyé par M^e l'commissionnaire Côté, il est
Résolu De référer à M^e Jarry pour faire compléter le dessin et de confier avec le Bureau à ce sujet.

Soumis un rapport de l'ingénieur Surlendardant d'Algues, recommandant l'nomination de M^e L'Amour, G. E. Brunet, George Rapier et A. Desaulniers, comme inspecteurs de roburite.

Sur proposition de M^e l'commissionnaire Côté,

Appuyé par M^e l'commissionnaire Mc Donald, il est
Résolu D'approuver ledites nominations, au salaire voté au Budget, savoir \$700.00 par annuité.

Soumis une forme de demande de commission pour la construction de trois porches et deux châlets de trente-trois à l'Hôpital Sainte-Justine.

Sur proposition de M^e l'commissionnaire Hibert

Appuyé par M^e l'commissionnaire Côté, il est
Résolu D'approuver ladite forme de demande de commission.

M^e l'commissionnaire Côté tenu en siège.

19127. Soumis un communiqué de M^e F. J. Curran concernant la réclamation de M^e John Hanley pour châtai sur la rue Rioux.

Sur proposition de M^e l'commissionnaire Hibert
Appuyé par M^e l'commissionnaire Mc Donald, il est
Résolu De renfermer au département de Réclamation.

Soumis un rapport du President du Bureau de l'estimation, recommandant de voter au crédit administratif de \$ 125.00 pour contingent.

Sur proposition de M^e l'commissionnaire Hibert,

Appuyé par M^e l'commissionnaire Mc Donald, il est
Résolu D'approuver ledit rapport et de faire rapport au Conseil en conséquence.

Sur demande l'avis et M^e l'commissionnaire Côté
renferment leur siège.

19686. Soumis un rapport de l'ingénieur en chef concernant l'état de la route située en amont du Forum.

Sur proposition de M^e l'commissionnaire Côté,

Appuyé par M^e l'commissionnaire Mc Donald, il est
Résolu De référer au Surlendardant de l'Institution pour rapport.

19431. Soumis un rapport de l'ingénieur en chef transmettant la renseignement demandé par une réclamation du Comité en date du 22 avril 1914 concernant les employés du département de la Ville dans le quartier Rosemont.

Sur proposition de M^e l'commissionnaire Côté,

Appuyé par M^e l'commissionnaire Mc Donald, il est
Résolu De transmettre ledit rapport au Comité.

Soumis une lettre de M^e E. Richard, demandant la remise à l'opposition de l'amende prélevée du département de la Ville.

Sur proposition de M^e l'commissionnaire Hibert,
Appuyé par M^e l'commissionnaire Mc Donald, il est

Résolu M. Richard soit renommé dans son amme une position.

20057. Soumission communication du Secrétaire du Conseil de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, demandant de bien vouloir faire un entretien avec le Bureau, au sujet de la construction d'habitation ouvrière.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert.

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu D'informer ladite association à son sujet le Bureau vendredi le 29 de mai courant, à une heure 3 M.

20120. Soumission rapport du Directeur Ingénieur en Chef recommandant d'amender une résolution du Bureau en date de 5 mai courant, concernant le versement d'un crédit de # 1204.00 pour compléter le parage de la rue Youville de façon à ce qu'il soit à la hauteur. "Rue Youville", a été par la même la balancée du permis de parage complet sur la rue Dalhousie, de la rue Youville à la rue William.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est

Résolu En conséquence.

19626. Soumission rapport de l'Ingénieur en Chef recommandant de ne pas accepter la proposition faite par M. le Gouverneur pour la vente d'un plan de la Ville de Montréal.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est

Résolu Informer M. Attalde que sa proposition est rejetée.

Soumission rapport de l'Ingénieur en Chef, sur lequel se réfère par Mme Bernadette Dupuis au sujet de la vente d'une partie de la Ville d'importance de la rue Chapman.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu Que le protocole et le rapport de l'Ingénieur en Chef soient référés au Département en fin.

19756. Soumission rapport de l'Ingénieur en Chef concernant l'abandon de certain matériel appartenant à la Compagnie de l'électricité Bell, lequel matériel ne servit pas au usage.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu De référer au Département en fin, pour rapport, conformément à la recommandation de l'Ingénieur en Chef.

20050. Soumission rapport du Lieutenant du Service recommandant le dépôt des sites aux bureaux Routhier.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald,

Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu D'informer l'éplaignant suivant la tenue dudit rapport.

Soumission communication du Directeur de la Ligue Anti-Alcoolique, concernant la demande d'intervention de la Ville de Montréal.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert,

Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu De référer au Directeur du Département Municipal pour rapport.

Soumission rapport du Lieutenant du Service recommandant de faire vendre à l'en clair les terrains nos 29, 291 et 318.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald,

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu D'autoriser la vente des terrains à l'en clair.

20129. Soumission rapport de l'Ingénieur en Chef concernant la vente par la Compagnie de l'électricité du terrain pour la nouvelle localisation de la rue de Longueuil.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu De référer au Département en fin pour rapport.

Soumission communication du Notaire Ogden, transmettant une proposition de M. le Commissaire Aldrin.

Lefebvre, pour l'élargissement des rues Maronne et Saint-Antoine.

Sur proposition de M^e le Commissaire Hébert.

Appuyé par M^e le Commissaire Bégin, il est

Résolu De référer à l'ingénieur en chef pour rapport.

20085 Soumis un communiqué de M^e J. Godin concernant la préparation d'un plan de la Ville de Montréal, par M^e D. M. Trotter.

Sur proposition de M^e le Commissaire Bégin.

Appuyé par M^e le Commissaire Hébert, il est

Résolu De l'ingénieur en chef se faire instruction de communiquer avec M^e Godin, d'examiner son plan, et de faire rapport, et que M^e Godin soit informé en conséquence.

Soumis un communiqué de la Commercial Auto Glass Assurance concernant une réclamation au montant de \$4990 pour dommages causés par un explosion de dynamite, rue à mi-hauteur du No. 226 de la rue de May.

Sur proposition de M^e le Commissaire Bégin.

Appuyé par M^e le Commissaire Hébert, il est

Résolu De faire relâcher la réclamation soit à l'ingénieur en chef et au département de la police pour rapport.

18617 Soumis un rapport du département de la police concernant la ligne de tramway établie sur l'avenue Bernard.

Sur proposition de M^e le Commissaire Bégin.

Appuyé par M^e le Commissaire Mac Donald, il est

Résolu De référer à l'avocat en chef de la Ville, avec prière de voir les minutes de la Ville Saint-Louis (Réglement 1909, amendé en 1909).

19691 Soumis un rapport de l'ingénieur en chef demandant un arrêté du conseil d'installation de voies automatiques dans la cave de propriété portant les Nos. 1139 à 1147 de l'avenue Mount-Royal, au montant de \$75.00.

Sur proposition de M^e le Commissaire Hébert.

Appuyé par M^e le Commissaire Bégin, il est

Résolu Définir rapport au conseil, recommandant de voter la dette commun pour la fin de ce dossier.

Soumis un communiqué de M^e P. L. Lachance, disant qu'il est propriétaire d'une partie de la superficie de l'avenue du Boulevard Saint-Joseph.

Sur proposition de M^e le Commissaire Hébert.

Appuyé par M^e le Commissaire Mac Donald, il est

Résolu De référer au Notaire de la Cité.

19794 Soumis un rapport de l'ingénieur en chef concernant la demande faite par Messrs Blaxter et Stein, représentant la Montreal City Land Co. pour l'établissement d'un tronçon de chemin de fer, sur la propriété de Brumagh.

Sur proposition de M^e le Commissaire Bégin.

Appuyé par M^e le Commissaire Mac Donald, il est

Résolu D'informer Messrs Blaxter et Stein, suivant le contenu du dit rapport.

20086 Soumis un lettre de M^m E. G. H. Copé et fils ltée concernant la police d'assurance sur la casse de pompe No. 25, rue Drummond.

Sur proposition de M^e le Commissaire Mac Donald.

Appuyé par M^e le Commissaire Bégin, il est

Résolu De référer au département de la police pour rapport.

Soumis un communiqué de M^e Walter C. Lyons demandant un service de secours temporaire pour la fin de la construction d'un manoir sur la propriété Redpath Crescent.

Sur proposition de M^e le Commissaire Mac Donald.

Appuyé par M^e le Commissaire Bégin, il est

Résolu De référer à l'ingénieur en chef.

19164 Soumis un rapport de l'ingénieur en chef concernant la amélioration demandée pour le réseau de tramways dans le quartier Edward.

Sur proposition de M^e le Commissaire Bégin.

Appuyé par M^e le Commissaire Hébert, il est

Résolu De faire rapport au conseil, recommandant de désigner quelques membres du conseil au fin de l'asser des

Commission pour continuer l'étude du rapport
des Ingénieurs de la Ville concernant la question
du tramway et faire rapport au Conseil.

Il est en outre

Résolu D'informer l'Échevin Directeur que le membre
qui il demande pour la question tramway sera
étudié par la Commission conjointe ci-dessous
mentionnée.

Rejoindre.

D. L. Sénéchal
Sec.

Maurice Martry

Procès-verbal d'une réunion du Bureau des Commissaires
Tenue le 22 mai 1914 à 7 h 30
Présente,

Le Commissaire Léonard Martin, Président
M. le Commissaire Amy,
Côté,
Haïbert,
McDonald.

M. le Échevin L.A. Lapointe et Lorange présentent une délégation de propriétaires, demandant l'ouverture de la rue Le Royer, suivant le plan adopté par la législature.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Haïbert, il est

Résolu que la question de l'appropriation de la rue Le Royer
de la Place Jacques-Cartier à l'avenue Saint-Jean.

Baptiste, soit référée à M. le Commissaire Haïbert,
avec prière de confier avec le propriétaire, que
l'Échevin Directeur du Bureau des États-Unis soit
prié de faire rapport sur l'évaluation minima-
ciale de propriété à expatrier, et que l'Ingénieur
en Chef soit prié de faire rapport sur cette ques-
tion le plus tôt possible.

M. l'Échevin Saint-Pierre présente une délégation de propriétaires inti-
més dans l'ouverture du Boulevard St Joseph à l'est de l'avenue Papineau
Après pourparlers

Sur proposition de M. le Commissaire Haïbert

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu de faire rapport au Conseil, recommandant de donner instructions
au Département en loi de prendre les procédures nécessaires pour faire
homologuer des lignes du Boulevard St Joseph, en droite ligne de
l'avenue Papineau à l'avenue De Lorimier, sujet à l'approbation
du Région Bois

19755 Soumis un rapport du Surintendant des Bâtiments, sur sujet de la construc-
tion sur le Boulevard Pie XI

Sur proposition de M. le Commissaire Amy

Appuyé par M. le Commissaire Haïbert, il est

Résolu D'approver ledit rapport.

Soumis un rapport du Surintendant des Bâtisse, recommandant de permettre à la Ford Motor Company of Canada de construire un réservoir pour l'immagasinage de l'huile.
Sur proposition de M. le Commissaire Ainey
Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est
Résolu D'approuver ledit rapport.

20059 Soumis un rapport du Surintendant des Bâtisses, au sujet de la demande de M. D. Langerin, pour permis d'ériger une boutique de forge, déclarant ne pouvoir recommander l'octroi dudit permis.
Sur proposition de M. le Commissaire Ainey
Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est
Résolu D'approuver ledit rapport.

17950 Soumis un rapport du Dépt en loi au sujet de l'emploi de la pierre dans la construction des édifices municipaux.
Sur proposition de M. le Commissaire Ainey
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
Résolu Si à l'avenir toute construction municipale sera faite avec de la pierre naturelle du pays, taillée par des ouvriers du pays, et qu'une clause à cet effet soit insérée dans les devis pour la construction des édifices municipaux.

19914 Soumis un rapport du Député Ingénieur en chef recommandant de permettre à M. J. B. Lalonde de transporter une maison en bois de son site actuel sur le chemin de la Côte des Neiges jusqu'à un lot situé au coin des rues Decelles et Marichal.
Sur proposition de M. le Commissaire Côté
Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est
Résolu D'accorder le permis demandé, aux conditions mentionnées dans le rapport du Député Ingénieur en chef.

19918 Soumis un rapport du Surintendant des Bâtisses recommandant de permettre à M. M. Lefebvre Frères, d'installer un moteur électrique de 5 c.v. sur le lot No. cad. 3, quartier ouest No. 38 Place Youville.
Sur proposition de M. le Commissaire Ainey
Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est
Résolu D'accorder le permis demandé.

20053 Soumis un rapport du Surintendant des Bâtisses recommandant de permettre à la Ford Motor Company of Canada de construire un réservoir pour l'immagasinage de la gazoline sur le lot No. cad. 10,

sud 114-115a-116a-117-118-119a - p. 133-134-134a et p. 154, quartier Laurier,
127 Avenue Laurier.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey
Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est
Résolu D'accorder ledit permis.

Soumis des mandats vérifiés par le Contrôleur de la Ville, au montant de \$13,410.77 suivant liste certifiée.
Sur proposition de M. le Commissaire Hébert
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
Résolu D'en autoriser le paiement.

Soumis des mandats vérifiés par le Contrôleur de la Ville, au montant de \$16,379.69, suivant liste certifiée.
Sur proposition de M. le Commissaire Hébert
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
Résolu D'en autoriser le paiement.

Soumis ledossier au sujet de la réclamation de Mme Pierre Richard et fils.
Sur proposition de M. le Commissaire Hébert
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
Résolu De se référer au département en loi pour rapport.

Soumis le rapport du Surintendant des Bâtisses transmettant le budget supplémentaire du mois de mai.
Sur proposition de M. le Commissaire Côté
Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est
Résolu D'approuver ledit budget supplémentaire comme suit pour l'exercice 1914, les augmentations de salaires y mentionnées devant prendre effet à compter du 15 mai courant, et de faire rapport au Conseil recommandant le vote des crédits nécessaires comme suit:-

Alcide Chausse - Architecte de la Ville et Surintendant des Bâtisses	\$4000.	
Melle B. Mayrand - Secrétaire du Surintendant	750.	
Assistante secrétaire	500.	
Inspection des Bâtisses		
H. Eug. Lireque	Inspecteur en chef	1700.
J. P. Laberge	Inspecteur	1100.
E. Pepin	do	1100.
E. F. Leclair	do	1100.
G. R. Vincent	do	1100.
L. C. Masson	do	1100.
	do	1000.

Alex. Leclairie J. H. Barrette	Inspecteur Ingénieur Civil Commissaire Chef Commissaire Messager Commissaire	\$1000. 1300. 1350. 550. 400.
	Inspecteur des Echafaudages	1000.
J. N. Gauvreau	Inspection des Edifices Publics	
	Inspecteur des Edifices Publics	1300.
	Asst. do do do	800.
	Commissaire	400.
	Inspection de la Plomberie	
P. A. Connally	Inspecteur en Chef	1500.
J. P. Taussey	Inspecteur	950.
A. Lemire	do	950.
J. J. Curry	do	950.
J. B. Galipault	do	950.
E. Robinon	do	950.
J. B. Lalonde	do	950.
G. Rice	do	950.
P. E. Perrin	Commissaire	750.
	Inspecteur	800.
	do	800.
	do	800.
	Inspection des Chaufferies à Vapeur	
E. O. Champagne	Inspecteur en Chef	3000.
R. Marchand	Inspecteur	1600.
	do	1200.
	do pour nuissance de la fumée	900.
A. W. Lemire	Commissaire	650.
	Service d'Architecture	
C. E. Lacas	Assistant Architecte	1500.
	Dessinateur	1000.
	Commissaire	400.
J. O. Denne	Surveillant de Construction	1200.

Soumis des formules de soumissions pour la construction de quatre chalets de nécessité à l'Île Ste-Hélène

Sur proposition de M. le Commissaire Hebert

Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Resolu D'approuver lesdites formules et d'autoriser la demande de soumissions

Soumise une lettre concernant la prise possession par la Ville de certaines

portions des avenues Philip's Ville et Forest's Ville - Martine & Northcliffe" Sur proposition de M. le Commissaire Côté Appuyé par M. le Commissaire Hebert, il est

Resolu De référer au département en foi pour rapport

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey

Appuyé par M. le Commissaire Hebert, il est

Resolu Que le surintendant des Edifices Municipaux soit autorisé à commencer les travaux de redistribution des bureaux à l'Hôtel de Ville à même ses appropriations générales

Soumis le rapport de l'Assistant Agent des Achats et des Ventes et de l'Ingénieur en Chef, au sujet des soumissions reçues pour la fourniture et la livraison de 1000 tonnes de mastic d'asphalte pour la confection de trottoirs permanents, durant l'exercice 1911.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté

Appuyé par M. le Commissaire Hebert, il est

Resolu Que le contrat soit accordé à la Elder Elano Asphalt Co. Ltd. pour la fourniture et la livraison de 1000 tonnes de mastic d'asphalte, "marque Lobsani" à raison de \$14.95 la tonne, faisant un total de \$14,950.00, que les chèques de dépôt soient remis aux soumissionnaires qui n'ont pas obtenu le contrat et que Son Honour le Maire et le Greffier de la Ville soient priés de signer le contrat à intercaler

Soumis à ce sujet une communication de la Canada Floors Co. Ltd. donnant certaines informations concernant le matériel qu'elle offre de fournir à la Ville sur proposition de M. le Commissaire Côté

Appuyé par M. le Commissaire Hebert, il est

Resolu De référer ladite communication à l'Ingénieur en Chef pour references quand d'autres soumissions seront demandées, et avec instructions de faire l'examen du matériel y mentionné et de s'enquérir des prix payés pour ce matériel par les autres Villes.

Soumis le rapport de l'Ingénieur en Chef sur les soumissions reçues pour la fourniture de charbon pour le département de l'Algueduc. Sur proposition de M. le Commissaire Côté

Appuyé par M. le Commissaire Hebert, il est

Resolu D'accorder les contrats comme suit:-

Rue of Mine

J. O. Labrecque & Cie 5000 tonnes 4.10 à la tonne

L. Cohen & Son 5000 tonnes 4.10 à la tonne

Charbon Slack	
J.O. Labrecque & Cie	15000 tonnes
Charbon Bird's Eye	3.35 la tonne
Geo Hall Coal Co.	30000 tonnes
Ile est en outre	2.43 la tonne

Resolu D'autoriser la remise des dépôts, ou parties des dépôts aux soumissionnaires qui n'ont pas obtenu les cotations parties de contrats, et de prier Son Honour le Maire et le Greffier de la Ville de signer les contrats notariés à intervenir.

Ajournement
D. H. Sevellec Medicine Martel
 Sec.

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires
 tenue le 22 mars 1914 à M

Présidente,

Le Honorable Mme Martel, Présidente
 Mme la Commissaire Côté,
 St. Hubert.

Sur proposition de Mme la Commissaire Côté,
 Appuyée par Mme la Commissaire St. Hubert, il est
 résolu que le tronc de contestation de la conduite
 de raccordement entre le canal Lachine et le plan
 de dérivation de la Côte soit terminé, et que il
 est du plus grand intérêt pour la Côte de mettre
 à l'essai sans délai ce raccordement.

Un peu de temps et une analyse a été
 faite par l'analyseur du département d'Hydro-
 ent établi que leau du canal traité par l'hypochlorite
 de chaux doit en conséquence faire une eau
 potable sans danger pour la santé publique au moins
 aussi que celle actuellement fournie par la conduite
 latérale d'Hydro-ent, et que la dose d'hypochlorite
 de chaux à employer pour ce traitement ne donnera
 aucun goût perceptible.

En conséquence, il sera donné ordre à l'ingénieur
 en chef de procéder immédiatement à cet essai pour
 une durée de deux ou trois jours.

Si par means ultime de précaution, ou plu-
 tôt pour être toute rassuré, les citoyens soient invités
 à faire bouillir l'eau pour la fin d'alimentation.

Si il sort également demandé à Mme Martel
 Ingénieur en chef de faire le roulage bien fau-
 casser, devant cet essai, le dégagement du canal
 en amont de la prise d'eau.

17516. Soumission rapport du département en demandant
 l'autorisation d'engager un certain nombre d'espèces
 en Immobilière, pour combattre la prétention de la
 demandeur dans l'action pour par M. A. J. St. Denis,
 en contestation du rôle d'évaluation.
 Sur proposition de Mme la Commissaire St. Hubert,
 Appuyée par Mme la Commissaire Côté, il est

Résolu D'approuver ledit rapport et de nommer M. M. H. Ogilvie J. Bumby, Sigis. René Gobin, Julie Clément et T. Charpentier pour agir en ce casse.

M. le Commissaire Amy prend son siège.
20191. Soumission rapport du Département en Lé. demandant de payer le montant du jugement rendu par la Cour Supérieure et confirmé par la Cour de Revision dans un casse portant le No. 2630. de dommages de la Cour Supérieure, (Wilfrid Miller & La Cité de Montréal) ainsi que la frais juge à date, savoir:

au demandeur \$1,28,98 avec intérêt du
19 octobre 1911

Mme Martz & Durandau

Prise en Cour Supérieure #19775 avec intérêt
du 22 octobre 1912.

Prise en Cour de Revision \$ 39,60

Sur proposition de M. le Commissaire Hibert

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est

Résolu Le ledit rapport est approuvé et que le Trésorier soit autorisé à payer le montant au demandeur à même le fonds de caisse.

20157. Soumission une lettre du Secrétaire de l'Union des Brigadiers de Montréal. demandant de leur octroyer un fonds pour une entrevue des représentants de l'Union avec le Bureau.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Hibert, il est

Résolu D'informer le représentant de l'Union à rencontrer le Bureau mardi le 26. 6. 1912 à 10 h. A.M.

Sur proposition de M. le Commissaire Hibert,

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est

*Résolu le 26. 6. 1912
sollicitation*

Résolu Le 1^{er} juillet 1912, on a écrit demandé au Conseil pour couvrir le coût d'une nouvelle distribution de bureau de l'Hôtel de Ville.

Soumission une communication de M. William Gamble demandant que le Bureau lui transfère le bail de M. Ed. Driffy pour l'étal N° 6 du Marché Saint-Antoine.

Sur proposition de M. le Commissaire Amy,

Appuyé par M. le Commissaire Hibert, il est

Résolu De refier au Lieutenant du Marché pour rapport.

20124. Soumission une lettre de M. J. R. Henderson, sollicitant la position de surveillant des teneurs de foins.

Sur proposition de M. le Commissaire Amy,

Appuyé par M. le Commissaire Hibert, il est

Résolu De refier au Lieutenant du Marché pour réponse ultérieure.

20176. Soumission rapport du Lieutenant du Dépôt Municipal demandant d'être autorisé à installer un téléphone dans le bureau du Lieutenant du Matériel relâché à la Cité.

Sur proposition de M. le Commissaire Amy,

Appuyé par M. le Commissaire Hibert, il est

Résolu D'accorder l'autorisation demandée.

Soumission une lettre de M. Hugh MacBain, offrant un produit appelé "molacuit" pour l'alimentation des chevaux.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Hibert, il est

Résolu De refier au Lieutenant L'affiche du Département de Police et au Lieutenant du Département d'Inculcation pour rapport conjoint.

19539. Soumission rapport du Lieutenant du Marché recommandant de faire voter un crédit de \$ 1000. pour la démolition et la reconstruction d'un pavillon du mur extérieur du Marché. Bourre court côté sud, également dans un état dangereux.

Sur proposition de M. le Commissaire Amy,

Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu D'approuver ledit rapport, de recommander au Conseil le vote de crédit ci-dessus, et d'autoriser le démontage, reconstruction, avec construction du Lieutenant du Bâtiment de faire dans le délai pour un bâtiment sur le modèle, côté droit.

Sur proposition de M. le Commissaire Amy,

Appuyé par M. le Commissaire Hibert, il est

Résolu M. le Commissaire Mc Donald soit désigné avec M. le Commissaire Bégin pour représenter le Bureau à la Convention de l'International Conference on City Planning, qui aura lieu à Toronto, le 25, 26 et 27 mai courant.

Sur proposition de M. le Commissaire Amy.
Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est
que M. Piché, architecte, soit chargé de préparer les plans et devis pour la construction du bau du quartier Saint-Georges.

Une délégation, représentant la Montreal Publicity Association se présente devant le Bureau au sujet de la vente que la Association des Clubs de Publicité du Québec et du Canada fera à Montréal au cours du mois de juin prochain.
Afin pour parler, la question reste sans conclusion.

Soumis un communiqué de M. William J. Sando offrant ses services comme Ingénieur-Consultant.

Sur proposition de M. le Commissaire Bégin.
Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est
d'informer M. Sando que la Cité n'a pas besoin d'Ingénieur-Consultant pour le moment.

M. le Commissaire Hébert laisse son siège.
Soumis un lettr du Secrétaire de l'Association des Ingénieurs Stationnaires, concernant la nomination de nouveaux assistants à l'inspecteur de Chaudière.

Sur proposition de M. le Commissaire Amy.
Appuyé par M. le Commissaire Bégin, il est

que l'Inspecteur de Chaudière soit autorisé à faire des nouveaux examens pour une position d'assistant-Ingénieur, et à notifier ladite Association.

Soumis un communiqué de M. J. G. Gross-Coutant offrant de publier une annonce volonté dans le Bulletin de la Chambre de Commerce de Montréal.

Sur proposition de M. le Commissaire Bégin.
Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est

Résolu Le Bureau présente dans sa résolution du 20 avril 1914 refusant la demande ci-dessus, nos certes réelles, et que M. Content soit informé ce-
si-journe.

20092 Soumis un rapport de l'ingénieur en chef transmettant deux copies de plan, montrant l'échelle à être construit sur l'avenue Ontario, et demandant de demander des renominations pour la construction dudit échelle.

Sur proposition de M. le Commissaire Bégin.
Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est
que l'inspecteur de la police et d'autorité la demande de dénomination immédiate.

19707 Soumis un lettr de M. Joe Venn demandant le paiement d'un parti de ses honoraires pour exercice professionnel, en rapport avec la préparation de plan et devis de la surveillance de la construction de la Caserne de Pompiers No. 39.

Sur proposition de M. le Commissaire Mc Donald.
Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est
que l'inspecteur de la police et d'autorité la demande de dénomination immédiate.

M. Michael Waldon et M. J. A. Beaudry se présentent devant le Bureau avec une délégation du Congrès des Bonnes Routes. M. Blair de la National Paving Bloc Association est aussi présent. Le dernier fait, au sujet de Bonnes Routes, quelques suggestion qu'il s'engage à mettre par écrit.

Soumis un mandat exécutoir par le Comptable de la Cité, au montant de \$ 60,94.06.

Sur proposition de M. le Commissaire Mc Donald.
Appuyé par M. le Commissaire Bégin, il est

que l'autoriser le paiement.

Le Commissaire Bégin quitte son siège, et
Sur proposition de M. le Commissaire Mc Donald.
Appuyé par M. le Commissaire Bégin, il est

Résolu. Que M^e Commissioner Amy soit nommé Président.

Sur proposition de M^e Commissioner Côté,
Appuyé par M^e Commissioner McDonald, il est
Résolu que l'ingénieur Superintendent de la Voie royale
instruction de mettre sur la rue Saint-Jean une
façade murale parelle (Mosaïque en
asphalte).

Soumission mandat, au montant de \$ 496.00 représentant
la balance du contrat de M^e J. E. Bourassa & Fils
pour l'aménagement de la Cour de Recours, dans
l'Amérique.

Sur proposition de M^e Commissioner Thibaut,
Appuyé par M^e Commissioner Côté, il est
Résolu d'en autoriser le paiement.

19994. Soumission rapport du Superintendent des Forces Mont-Royal, sur une communication de M^e l'Échevin Vandelac relative aux exercices militaires
sur la Rue St-Jacques.

Sur proposition de M^e Commissioner Amy,
Appuyé par M^e Commissioner McDonald, il est
Résolu que l'édit rapport soit approuvé, et que copies en soient
envoyées à M^e l'Échevin Vandelac.

Soumission lettre de M^m Lafleur, Mac Dougall & Cie concernant la mise en cause par la femme qui s'est occupée
des ateliers de la Montreal Public Service Corporation.

Sur proposition de M^e Commissioner Amy
Appuyé par M^e Commissioner McDonald, il est
Résolu de référer à l'Impératrice de Chambly pour rapport.

24153. Soumission rapport de l'ingénieur en chef, recommandant de permettre à M^e Royal Hunt de déposer
le pont existant présentement au-dessus de la rivière
Portofiation, en amont de la Batiscan portant le no
163 à 169 de la rue Saint-Jacques.

Sur proposition de M^e Commissioner Côté,
Appuyé par M^e Commissioner McDonald, il est
Résolu que l'édit rapport et de faire rapport au Conseil
en conséquence.

19632. Soumission rapport de l'ingénieur en chef transmettant
un estimateur au montant de \$ 1773.75 pour la construction
d'un passage en asphalte, sur la Rue St-Jean.
Sur proposition de M^e Commissioner Côté,

Appuyé par M^e Commissioner Thibaut, il est
Résolu de faire rapport au Conseil, recommandant de voter
la dépense somme pour le faire ci-dessus.

M^e l'Échevin Charron est présent devant le Bureau
et suggère de faire demander la propriété arborescente pour
l'élevage et de la rue Portofiation, dans le quartier
de Hochelaga, afin de compléter cette amélioration
sans déranger.

Sur proposition de M^e Commissioner Côté,
Appuyé par M^e Commissioner Amy, il est
Résolu de référer au Superintendent de l'Édifice Municipal
pour faire rapport immédiat.

Le Bureau procède, en présence du porteur intéressé
à l'ouverture des communions usuelles pour le four-
niturier et la livraison de charbon et de bois.
Les sommes de ce deuxième contournement :

	Chambre de St-Jacques	Furnace	Egg	Chestnut	Déjot
fruge	1000 tuns.	1500 tuns.	3500	50 tuns.	
Wilson Fire	7.75	7.50	7.75	8.00	\$ 4,652.50
Audrey Ette	7.75	7.50	7.75		167.50
	(200) tuns.	(300) tuns.	1500 tuns.		
The Merchant's Coal	7.75	7.50	7.75	8.00	4,652.50
J. Lefebvre Ette	7.75	7.50	7.75	8.00	4,652.50
A. Gauthier	7.75	7.50	7.75		385.00
	(100) tuns.	(100) tuns.	(300) tuns.		
McAuliffe	7.75	7.50	7.75	8.00	4,700.
G. Poirier	7.75	7.50	7.75	8.00	4,652.50
J. B. Beatty	7.75	7.50	7.75	8.00	4,652.50
H. Vipond 6.25	7.75	7.50	7.75	8.00	4,746.25
George Ballantyne 6.10	7.75	7.50	7.75	8.00	4,740.00
L. Cohen & Son 5.50	7.75	7.50	7.75	8.00	4,800.00
Denis Labonté	7.75	7.50	7.75	8.00	4,652.65
P. J. Moreau	7.75	7.50	7.75	8.00	4,652.50
L. Prevost	7.75	7.50	7.75	8.00	4,652.50
			7.75		
			150 tuns.		

	Charbon de Stove	Furnace	Egg	Chestnut	Dépôt	
	forges	1000 lbs	1500 lbs	3500	50 lbs	
Ernest Bros.	7	7.75	7.50	7.75	—	4,612.50
Laporte-Perrin		7.75	7.50	7.75	100.	765.25
<i>En d'approvisionnement</i>						
ment du Canada	6.50	7.75	7.50	7.75	800	4,700.00
Dufort, Beaudoin	7.75	7.50	7.75	8.00	—	4,612.50
J. A. Labrecque	7.75	7.50	7.75	8.00	—	4,612.50
Andrew Park	5.90	7.75	7.50	7.75	8.00	4,721.00

Soumissions pour Rose.

	Surjaine	Surjaine	Colmberg	Colmberg	Dépôt
	11 per 3	8 per 11	1 amme	1 bush	472
45000 pds		4 per 12			
Martial Lemire	156.45	153.85	121.00	122.50	121.00
J. T. MacEachern	60.00		25.00	3000.00	
Ernest Martineau	64.00	57.50	30.00	28.00	1500.00
Demain-Perrin	69.65		28.88	—	743.00
Jean Shear	56.00		25.00	264.80	
P. Vincent Lemire	53.00		22.50	2497.50	
Édouard Chemeré	37.00	35.00	22.00	217	2,500.00

Sur proposition de M. le Commissaire Léveillé

Appuyé par M. le Commissaire Auger il est

*De refusé de démissionner à l'ingénieur en chef
et à l'Amiral et Agent de débat et de vente pour
tabulation et rapport, et de remettre le dépôt de
dépôt au Trésorier de la Côte.*

Résolu

Approuvé.

Pr. Séguin

Madame Watting

Sec.

*Procès-verbal d'un assemblée du Bureau des Commissaires
tenue le 26 mars 1914 à Québec*

Présente,

Le Commissaire Marius Martin, président

M. le Commissaire Auger

Léveillé

Hébert

La minute a été bientôt approuvée.

*20236 Soumission en réquisition adressée à la Côte de Montréal
d'envoyer une délégation à la Convention de la "Alber-
ta Town Planning and Housing Association," devant
avoir lieu à Calgary, les 16, 17, et 18 juillet prochain.
Sur proposition de M. le Commissaire Hébert,*

Appuyé par M. le Commissaire Auger il est

*Résolu De faire rapport au conseil recommandant de nommer
une délégation pour représenter la Côte à ladite Convention.*

*Soumission rapportée au Secrétaire de Police.
approuvée par Le Commissaire Marius Martin recommandant
l'annomination des personnes suivantes, comme compta-
bles:*

<i>Horace Racine</i>	<i>pour portefeuille No. 811</i>
<i>David Gauthier</i>	<i>824</i>
<i>Jos. Raoul Lavoie</i>	<i>825-</i>
<i>Edmund Riendeau</i>	<i>828</i>
<i>Ludger Blanchet</i>	<i>829</i>
<i>Victor Daigrault</i>	<i>830</i>
<i>Victor Lam</i>	<i>835-</i>
<i>Emile Boisbriand</i>	<i>836</i>
<i>Jos. Alex. Larocque</i>	<i>848</i>
<i>Éphrem Robichaud</i>	<i>856</i>
<i>Émile Léveillé</i>	<i>857</i>
<i>Philippe E. Cloutier</i>	<i>860</i>
<i>J. Et. Bertrand</i>	<i>867</i>
<i>Antoine Bergeron</i>	<i>877</i>
<i>P. Aldo Belliveau</i>	<i>879</i>
<i>Oscar Major</i>	<i>886</i>
<i>Victor Doyon</i>	<i>888</i>
<i>René Gauthier</i>	<i>889</i>
<i>Arthur Belanger</i>	<i>890</i>
<i>Joseph Léonard</i>	<i>892</i>

- Jos. Ann. Lacombe pour porteur N° 893
 Jos. Parrot 895
 Phédon Languier 896
 Aristide Lefebvre 898
 Nicolas L. Gagné 901
 Auguste Lachette 902
 Japhet Brearley 903
 Louis Cormier 904.
- Résolu** Soumission de M^e le Commissaire Hébert,
 Appuyé par M^e le Commissaire Amy, il est
 D'approuver l'annulation des personnes ci-dessus
 mentionnées.
- Soumission une communication de la Montreal Water and
 Power Co. faisant certaines suggestions sur sujet de
 son service.
- Résolu** Soumission de M^e le Commissaire Côté,
 Appuyé par M^e le Commissaire Amy, il est
 D'informer ladite compagnie que le Bureau du Com-
 missaire a demandé au Conseil d'nommer un
 expert pour examiner sa propriété, mais qu'en
 attendant la décision du Conseil, le Bureau du
 Commissaire n'a pas d'objection à examiner le plan
 de extension qui elle se propose de soumettre.
20269. Soumission une communication de l'Association des En-
 génieurs Stationnaires au sujet de l'omination
 de deux nouveaux Assistant-Inspecteurs de Cha-
 sières.
- Résolu** Soumission de M^e le Commissaire Amy
 Appuyé par M^e le Commissaire Côté, il est
 D'informer ladite Association que l'un de ces In-
 specteurs a été nommé; et que pour ce qui regarde
 le deuxième, des hommes seront subis, et le plus
 compétent sera nommé.
19959. Soumission à donner au sujet d'un arrangement
 entre la Ville et la compagnie de Tracéage Canadien
 concernant l'accès à certaines rues situées aux
 alentours de la gare Viger.
- Résolu** Soumission de M^e le Commissaire Côté,
 Appuyé par M^e le Commissaire Amy, il est

- Résolu** De refuser au département en la faire savoir à la pro-
 tective de la Compagnie dont bien fondée et avec la
 Ville entente d'établir une rue de la section de
 rues publiques, et faire rapport au Conseil en con-
 sequence.
20246. Soumission au profit de M^e Napoléon Marois, au sujet
 d'une demande de permission de construction.
 Soumission de M^e le Commissaire Côté,
 Appuyé par M^e le Commissaire Amy, il est
Résolu De refuser au département en la faire rapport
 immédiat.
19004. Soumission une communication de la Compagnie de Télé-
 phone Bell, demandant que la clause 5 des conditions
 imposées, en rapport avec la construction d'un mit-
 pons le trottoir, suivant permis accordé par le Con-
 seil le 4 mai 1914, soit amendée en empêchant
 le mot "48 heures, par le mot, moins conformément
 au règlement 432, section 238.
- Résolu** Soumission de M^e le Commissaire Côté,
 Appuyé par M^e le Commissaire Amy, il est
Résolu De recommander au Conseil que le rapport du Commissa-
 ire en date du 30 avril 1914, appuyé le 4 mai, soit ac-
 cordé et amendé dans le sens indiqué ci-dessous.
- Le Commissaire Marois soumet le budget de la Ville de Saint-
 Jean.
- Résolu** Soumission de M^e le Commissaire Côté,
 Appuyé par M^e le Commissaire Amy, il est
Résolu De refuser à M^e le Commissaire Hébert pour examen.
- Soumission une communication du Comité Franco-Amé-
 rique sollicitant un entretien avec le Bureau au
 sujet de la création d'un musée d'art.
- Résolu** Soumission de M^e le Commissaire Côté,
 Appuyé par M^e le Commissaire Hébert, il est
Résolu D'informer ladit Comité que le Bureau sera heureux de le
 recevoir le 27 courant de 10 h (T.M.)
20253. Soumission un rapport de l'ingénieur en chef recommandant
 la pose d'enduit d'eau dans les rues suivantes:

Centres, au sud de la rue Notre-Dame 4,725.00
4em Avenue sud et nord de Saint-Georges 2,200.00
Saint Denis, nord de Guyot (34eme Av.) 1,675.00
Saint Denis, sud de Rochambault (3eme Av.)
à la rue Guyot (34eme Av.) 2,200.
Bou. nord de Saint-Laz 550.
Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est

Résolu D'approver ledit rapport, sa montant à savoir
devant être imputé sur le crédit voté pour la pose
de conduites principales.

19003.

Soumis un rapport du Superintendant des Édifices Municipaux déclarant que la propriété acquise
pour la construction d'un édifice de bain, sur la rue
Saint-Georges, devant être démolie.
Sur proposition de M. le Commissaire Amy.

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu D'autoriser la vente à l'encluse des matériaux de dé-
molition de ce propriété, et de charger l'architecte
l'édifice de préparer les plans et devis pour la construction
de l'édifice de bain.

20160.

Soumis un communiqué du Canadian Municipal
Journal, relatant des anomalies de la Ville.
Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est

Résolu En l'absence de la justesse suffisante qui prouve
que le Bureau n'a pas fait dans cette demande.

Soumis des mandats vérifiés par le Contrôleur de la
Ville, au montant de \$ 34444.92 suivant liste certifiée.
Sur proposition de M. le Commissaire Hibert.

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu En autorisant le paiement.

Soumis un rapport de son Nomme le Maire déclarant
que son nomme M. J.A. Landry et C. C. Plamondon
soit nommé comme estimatrices dans l'inspropriation
de la propriété de M. C. G. Bleau.

Sur proposition de M. le Commissaire Hibert.

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu Demander au President du Bureau de l'Estimation pour
sa information.

19011. Soumis un rapport du Dépôté Ingénieur en Chef, au
sujet de la plainte de M. J. L. Tanguay, concernant la
procès-verbal de forme longue de l'assure de l'assureur et
de l'I.H.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Appuyé par M. le Commissaire Hibert, il est

Résolu De référer au département en Lisi et au département
d'Hygiène pour le rapport conjoint et immédiat.

19284. Soumis le dossier concernant l'inspropriation pour l'en-
viroûnement de la rue Bonaventure, ainsi qu'une offre de
M. J. E. Leveque, endate du 4 mai 1914, à l'effet
de vendre à la Ville la lots 277 et 278 num. 1698
au prix de \$ 1,50 l' pied.

Sur proposition de M. le Commissaire Hibert.

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu De faire rapport au Conseil recommandant d'ac-
cepter ladite offre, et de voter le crédit nécessaire
à cet effet.

Soumis un rapport du Dépôté Ingénieur en Chef
au sujet de la demande de la Compagnie du Pa-
cifique Canadien pour l'usage d'une partie de la
terrasse, sur la rue Guy.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Appuyé par M. le Commissaire Hibert, il est

Résolu De faire rapport au Conseil recommandant lio-
tier de l'espace demandé, aux conditions mention-
nées dans le rapport du Dépôté Ingénieur en
Chef, avec en plus une autre condition à l'effet
d'obliger la compagnie à maintenir un gardien sur
cette zone dévidement pour éviter les accidents.

Soumis un rapport du Dépôté Ingénieur en Chef
recommandant de voter le paiement en secours, à l'assureur
pour un entier à la cause de la rue Drummond,
au coût de \$ 300.00

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est

Résolu D'approver ladite recommandation et de faire rapport au Conseil en conséquence.

Soumis : 1^e Une communication de la Young Canadian League, au sujet de sa visite à Montréal.
2^e Une communication de l'Association catholique de la Jeunesse Canadienne-Française, demandant une souscription pour ses fêtes.

Sur proposition de M^r le Commissaire Côté,

Appuyé par M^r le Commissaire Hébert, il est

Résolu De transmettre ladite communication au Conseil pour référer à la Commission d'Acceptation.

Soumission rapport du Secrétaire de l'Edifice Municipal, suggerant de faire certains changements, au sujet de l'inscription des noms des Officiers de la Ville dans l'alphabet de l'almanach des adresses de la Compagnie de Téléphone Bell.

Sur proposition de M^r le Commissaire Côté,

Appuyé par M^r le Commissaire Hébert, il est
D'autoriser le Secrétaire de l'Edifice Municipal, pour communiquer avec ladite Compagnie, en vue d'effectuer ladite changement et d'attirer l'attention de la Compagnie sur le fait que le Bureau a reçu plusieurs plaintes concernant la sécurité de nuit.

Soumission rapport du Directeur du Laboratoire Municipal recommandant l'achat d'un détypographe pour son département.

Sur proposition de M^r le Commissaire Hébert,

Appuyé par M^r le Commissaire Côté, il est
De faire rapport au Conseil, recommandant la votation, somme de \$157.00 pour cette fin.

Soumission rapport du Contrôleur et Auditeur de la Ville, recommandant la vote de crédits additionnels suivants :

2600000 comptables à raison de \$7000 par année
du 25 mars au 31 décembre #950.00
Bureau Général
1 boulevard Plessis

4 machines à additionner	1000.00
1 Bureau général	
3 Bureaux de la Ville (comme)	
2 machines à écrire	275.00
Montant No. 5-	
Boulevard	
" " de l'Est	

\$2525.00

Sur proposition de M^r le Commissaire Hébert,

Appuyé par M^r le Commissaire Côté, il est

Résolu D'approver ladite recommandation et de faire rapport au Conseil en conséquence.

20206. Soumission rapport du Bureau de la Ville au sujet de la Lettre Stock Bros. Ltd., demandant que la garantie offerte par ladite Compagnie en échange de bons et éléments mis par la ci-devant Ville de Saint-Henri, au montant de \$3500.00, soit versée à ladite Compagnie comme bons soit rendue à \$11,000.00, ladite Compagnie ayant produit une déclaration assurant qu'elle a rempli l'obligation à elle imposée par le règlement 103- de ladite Ville de Saint-Henri.

Sur proposition de M^r le Commissaire Hébert,

Appuyé par M^r le Commissaire Amy, il est

Résolu D'accepter ladite déclaration et de rendre à ladite compagnie la garantie à \$11,000 conformément à la recommandation du Bureau de la Ville.

17808. Soumission rapport du Bureau du Commissaire adopté le 16 mars 1914 à l'effet d'offrir à la Montreal City Mission de continuer dans son activité à charbon, une Demarais.

Attendre que cette organisation déclare renoncer à la privation du privilège que leur a été accordé de continuer et d'utiliser une partie à charbon.

Sur proposition de M^r le Commissaire Hébert,

Appuyé par M^r le Commissaire Côté, il est

Résolu Que rapport soit fait au Conseil recommandant d'abroger la résolution qui accordait bdt privilège.

20244. Soumission rapport du Contrôleur et Auditeur de la Cité, déclarant que le Budget de 1914, adopté par le Conseil en décembre 1913, nécessite un crédit supplémentaire de \$ 435,215.00 pour compléter l'assurance nécessaire pour l'intérieur du département de Vaudreuil.

Sur proposition de M^e le Commissaire Hébert,

Appuyé par M^e le Commissaire Côté, il est
résolu De faire rapport au Conseil à l'effet d'autoriser l'imputation de cette somme sur le Budget supplémentaire.

Soumission une résolution du Conseil, approuvant un rapport du Bureau du Commissaire à l'effet d'autoriser le Avocat de la Cité à ne pas se prévaloir de la prescription, pendant un certain temps, dans deux réclamations de M^m Gagnon et Benoit, contre la Cité.

Sur proposition de M^e le Commissaire Côté,

Appuyé par M^e le Commissaire Hébert, il est
résolu Sur le délai mentionné dans ladite résolution, au plus long de 8 jours.

Un délégué de Travailleur en bûche se plaint de l'emploi de journaliers pour le travail à la pose de la bûche.

Sur proposition de M^e le Commissaire Côté,

Appuyé par M^e le Commissaire Amy, il est
résolu De l'instruction soient données à tous les chefs de départements intéressés de venir à ce que, dans tous les travaux où la pose de la bûche sera nécessaire, il n'y soit employé que des bûcherons et non des journaliers.

17521. Soumission rapport du département en la matière de la demande d'un crédit additionnel de \$ 756.92 en rapport avec la construction d'égoïte dans le quartier Mont-Royal déclarant que la somme de \$ 6652.24 n'est pas due à l'entrepreneur et que la différence entre cette somme et celle de \$ 756.92 fait partie du prix du contrat.

Sur proposition de M^e le Commissaire Côté,

Appuyé par M^e le Commissaire Hébert, il est

Résolu De rejeter la réclamation de l'entrepreneur M^e Denier et de donner instruction au Lieutenant du Génie de fournir des explications sur l'opinion donnée par l'Avocat en chef de la Cité.

Soumission une communication de la Fédération Internationale au sujet du chauffage du bas Lariolle.

Sur proposition de M^e le Commissaire Amy,

Appuyé par M^e le Commissaire Hébert, il est

Résolu De refuser au Lieutenant du Génie l'opposition pour rapport.

20284. Soumission une communication de la Fédération Internationale du Service Électrique, adressée aux Entrepreneurs Électriques.

Sur proposition de M^e le Commissaire Amy,

Appuyé par M^e le Commissaire Hébert, il est

Résolu De refuser au Lieutenant du département de l'Éclairage et au département en la forme rapport.

M^m Monty, avocat, est présent au Bureau au sujet de la réclamation de M^m Seguin et Guindon, contre la Cité.

Sur proposition de M^e le Commissaire Côté,

Appuyé par M^e le Commissaire Amy, il est

Résolu Les listes de cette question sont différées pour conférence entre le Avocat de la Ville, le Lieutenant de la Ville et M^e le Commissaire Côté.

1913. Soumission une résolution du Conseil, en date du 9 juillet 1913 approuvant un rapport du Bureau du Commissaire à l'effet d'accepter l'offre de la Compagnie de l'Asiatique Canadien de céder à la Cité un certain terrain pour l'élargissement du Boulevard Gouin dans le quartier Rosemont.

Sur proposition de M^e le Commissaire Côté,

Appuyé par M^e le Commissaire Amy, il est

Résolu De donner instruction au département en la forme de prendre la dernière procédure dans cette affaire.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Ameij
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
De donner instruction au chef du département de
Incendie de faire installer un boîte d'alarme, au
corner des rues Saint-Alexis et de Lavaltrie.

Sur proposition de M. le Commissaire Ameij

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
De donner instruction à l'ingénieur en chef d'fa-
re poser un mât de plus sur la ligne, au bout
du boulevard Saint-Alexis à partir de la rue de
la Roche jusqu'à la rue de Lavaltrie.

20249. Soumis un rapport du Secrétaire de Ma-
chi demandant l'autorisation de faire faire ce-
taine travaux de réparation aux murs extérieurs
des Maisons Saint-Laurent et Saint-Jean
Baptiste, au coût total de \$ 450.00

Sur proposition de M. le Commissaire Ameij

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
D'accorder l'autorisation.

Ajouement.
M. J. D. Martin
Secr.

J. H. Serrecael

Procès verbal d'une séance du Bureau de Communi-
cation tenue le 27 mai 1911 à 8 h 45
Présente,

Le Maire et M. le Maire délégué
M. le Commissaire Ameij
Côté
Hébert

Soumis un rapport du Secrétaire de Police
approuvé par le Maire, recommandant
l'nomination de personnes ci-après mentionnées à la
position de constable.

Philippe Hébert	pour poste N° 86
Armand Martin	pour poste N° 817
Lucien Bourgeau	818
Annie Dore	819
Alphée Roger	820
Édouard Blétan	823
Maurice Beaman	841
J. M. Desormeaux	846
Alphonse Belanger	847
Gaston Pigeau	849
J. G. Ribiére	850
Leo Messier	851
Ernest Gauthier	852
Adolph Simard	853
Le D. Grenier	864
Lucien Bergeron	865
Hermida Maguen	866
J. C. Lain	869
Israël Peltier	870
Théophile Ahier	874
Thomas A. Martin	878
Maurice Beaman	882
Maurice Melanson	885
Emile Marin	887
Edouard Desmarais	894
Charles Mc Murtry	899
Théophile Demers	905
Charles Tremblay	906
Edouard Bouchard	908
J. L. Rousseau	911

Joseph Lérical	pour portefeuille No 913
Damase Goss	919
Théodore Thivierge	920
Stanislas Tremblay	921
Raphael St-Amand	927
David Peltier	928
Joseph Bastien	929
Chr. Henni Gauth	930
Pierre Bawill	931
Pierre Godin	932

Sur proposition de M. le Commissaire Amy
Appuyé par M. le Commissaire Lebel, il est
Résolu D'approuver ledit rapport.

20105

20245 Soumission rapport du Trésorier de la Cité, approu-
vé par le Commeur le Maire, recommandant la
nomination de M. D. W. Clark comme Percepteur.
Estimation de taux personnelles au salaire de \$7500.
par année sans commission en remplacement
de M. Denely.

Sur proposition de M. le Commissaire Lebel,
Appuyé par M. le Commissaire Lebel, il est
Résolu D'approuver ledit rapport.

Sur proposition de M. le Commissaire Amy.

Appuyé par M. le Commissaire Lebel, il est
d'accord avec le conseil municipal de nommer le
specteur de Plomberie ou de Robinetterie applica-
tions subies des hommes de métier seront con-
siderées.

Soumission rapport du Chef de département des In-
cendies, approuvé par le Commeur le Maire, re-
commandant la nomination du chauffeur Andrew
Thompson, pour cause.

Sur proposition de M. le Commissaire Lebel,

Appuyé par M. le Commissaire Lebel, il est
Résolu D'approuver ledit rapport.

Soumission rapport du Secrétaire du Service de
l'Incendie, approuvé par le Commeur le Maire
recommandant la nomination de M. J. H. Water, com-

secrétaire du département de l'Incendiation, au se-
tien annuel de \$1000.00

Sur proposition de M. le Commissaire Lebel

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est

Résolu D'approuver ledit rapport et de faire rapport au
Conseil pour l'vote du crédit nécessaire.

Sur proposition de M. le Commissaire Lebel

Appuyé par M. le Commissaire Lebel, il est

Résolu De l'ordre soit donné à l'ingénieur en chef de
faire savoir la rue Saint-Laurant, qu'il est dé-
sirable et d'notify l'entrepreneur pour la construc-
tion d'égout M. Gagnon, d'auquel il remette la sum-
me en bon état.

M. William Martel demande un permis pour faire la
bonne aventure sur le Rue Lafontaine.

Le Secrétaire de Police, présent, déclare être
opposé à ce que ce permis soit accordé.

Et le Bureau décide conformément à cette recomman-
dation.

Soumission mandat vérifié par le Contrôleur de la Cité
au montant de \$549305. suivant liste certifiée.

Sur proposition de M. le Commissaire Lebel

Appuyé par M. le Commissaire Lebel, il est

Résolu Des autorisations payement.

Soumission rapport du Secrétaire du Départe-
ment de l'Éclairage, recommandant que de lampes
additionnelles soient installées et que de change-
ments soient faits aux endroits mentionnés dans
ledit rapport.

Soumission fait par le Comptable de Finance
concernant le dépense encombré à date Rec. Echelon
Municipal.

Sur proposition de M. le Commissaire Lebel

Appuyé par M. le Commissaire Lebel, il est

Résolu De voter le crédit additionnel de \$1000.00 et faire de même
pour l'approvisionnement de certaines comptes non encore soldés.

20301
20285.

Soumis un protocole signifié à la Ville par M. le Maire et Codette à la réquisition de M. le Dignard, qui se plaint du fait que les employés de la Ville prennent l'eau à une buse-fontaine située à proximité de sa résidence.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Résolu

Appuyé par M. le Commissaire Leibert, il est
de refuser au département en son pour rapport de donner instruction à l'Ingénierie en Chef de voir à ce que les employés prennent de l'eau à un autre endroit où ils ne causeraient pas de nuisance dont on se plaint.

20282

Soumis un communication de MM. Poste, Marti, le représentant M. R. E. Thorne, au sujet d'un concessionnaire de papier qui un M. Léonard mettait en opération en avance de l'an 1912 et 1913 du Chemin de la Grotte de Steigres, ainsi que l'imprimeur qui avait été accordé au même M. Léonard, pour construire un magasin à appartement.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Résolu

Appuyé par M. le Commissaire Leibert, il est
de refuser au département en son pour rapport immédiat.

20360.

Soumis un rapport du Lieutenant de l'Impression et de la Papeterie, demandant à cette autorité d'acheminer du papier requis pour la confection des bulletins électoraux.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Résolu

Appuyé par M. le Commissaire Leibert, il est
d'autoriser le Lieutenant de l'Impression conformément à son rapport.

20278

Soumis un lettré de M. l'Abbé J. G. Bélanger, curé de Saint-Louis de Brébeuf, portant diverses suggestions concernant le projet de l'avenue de l'Imprimerie de la rue Roy, etc.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Résolu

Appuyé par M. le Commissaire Leibert, il est
d'en l'Ingénierie en Chef régale instruction d'organiser un service pour l'entretien du papier et autres besoins dans la rue et de lui demander qu'il peut

organiser ce service avec son personnel actuel et de faire rapport immédiatement.

Il est, en outre

Résolu De donner instruction au Directeur du Bureau Municipal d'Hébergement de donner un ordre nécessaire pour que les cours soient maintenus en bon état de propreté.

Il est aussi

Résolu De refuser la partie de ladite lettre, concernant les droits et sorties des citoyens au département en son pour rapport immédiat.

Il est aussi

Résolu D'informer M. Bélanger qu'en vue de l'exécution du Budget de la Ville, le quartier d'hébergement de la rue Roy est fermé à plus tard.

19792. Soumis un rapport du département en son concernant le prix de l'étiquette de l'Une de l'Appographe sur les impressions de la Ville.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
d'instruire le Lieutenant de l'Impression et de la Papeterie de voce à ce que l'étiquette de l'Une de l'Appographe soit mis en toute les impressions que la Ville fera à l'avenir.

Attendu que le contrat pour la confection des uniformes pour l'département de Police a été adjugé par l'ancien Bureau de Commissaire, pour l'exercice de 1914.

Il est proposé par M. le Commissaire Leibert.

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
d'accord que la résolution du présent Bureau de Commissaire en date du 20 mai 1914 à l'effet de demander de nouvelles garnitures pour les uniformes de deux cent hommes de police additionnels soit reconsidérée et annulée.

Il est en outre

Résolu D'autoriser l'Agent de Débats et de Vente à donner des commandes de deux cent uniformes de police aux soumissionnaires qui ont obtenu le contrat pour l'année 1914.

19875. Soumission rapport de l'Ingenieur Aménageur du Saguenay, concernant la réclamation de M^r D. L. Lanigan & Robertson, pour un rapport avec leur contrat pour les travaux d'agrandissement du Saguenay. Sur proposition de M^r le Commissaire Côté.

Appuyé par M^r le Commissaire Hébert, il est
Résolu De refier ladite réclamation au département en
L^r pour rapport immédiat.

Soumission mandat vérifié par le Comptable de la Cité au montant de \$2960.77 suivant liste certifiée.

Sur proposition de M^r le Commissaire Hébert.

Appuyé par M^r le Commissaire Côté, il est
Résolu Demande de paiement.

19874-19875. Soumission rapport du Secrétaire du Département des Priviléges et de l'Économie recommandant:
1^o De permettre à la Island Land Co. de construire deux routes à charbon sous le trottoir de la rue Peel, près de la rue Sainte-Catherine.
2^o De permettre à M^r E. Apul de construire une route à charbon sous le trottoir de la rue Saint-Hubert près de la rue Rachel.

Sur proposition de M^r le Commissaire Hébert.

Appuyé par M^r le Commissaire Côté, il est

Résolu De faire rapport au Conseil, recommandant l'octroi de dudit privilège.

19862. Soumission rapport du President du Bureau de l'Estimation, transmettant un état fourni par la Montréal Light & Heat, concernant la valeur des tuyaux, potracs, fil, etc. appartenant à ladite compagnie.

Sur proposition de M^r le Commissaire Hébert.

Appuyé par M^r le Commissaire Côté, il est

Résolu De refier au département en L^r pour faire procéder une recension devant le Bureau du Recroûteur, lequel fait adopter cette base d'évaluation.

Soumission rapport de l'Assistant Agent de Débat et de Vente, recommandant de rembourser à ladite Alcan Boîte le montant de \$1700 étant la balance de

dépot fait au rapporteur commission pour la fourniture de charbon "Bride-Eye".

Sur proposition de M^r le Commissaire Hébert.

Appuyé par M^r le Commissaire Côté, il est
Résolu D'approuver ledit rapport.

Soumission formulé d'avis pour la demande de commission pour la construction d'une station à la Station de pompe de Rue Turcot.

Sur proposition de M^r le Commissaire Côté.

Appuyé par M^r le Commissaire Hébert, il est

Résolu D'approuver ladite demande et d'en autoriser l'impression.

19876. Soumission rapport de l'Avocat en Chef de la Cité concernant le projet de contrat à intervenir entre la Cité et la Compagnie des Tramways pour l'établissement d'un ligne de tramway sur le boulevard Fleury.

Sur proposition de M^r le Commissaire Hébert.

Appuyé par M^r le Commissaire Amy, il est

Résolu De refier au Notaire de la Cité pour compléter le contrat.

20239. Soumission rapport de l'Ingenieur en Chef transmettant deux comptes, aux montants de \$1124.20 et 444.70 dont l'équivalent est réclamé par la Montreal Water & Power Co.

Sur proposition de M^r le Commissaire Côté.

Appuyé par M^r le Commissaire Hébert, il est

Résolu De refier au département en L^r pour rapport.

20136. Soumission dossier concernant l'adjudication du contrat pour la fourniture de clous en fil de fer.

Sur proposition de M^r le Commissaire Hébert.

Appuyé par M^r le Commissaire Amy, il est

Résolu De donner instruction au Notaire de la Ville de faire accepter la commission et devers par le commissaire et de la lui faire signer, ainsi qu'en demander au nom de l'Am.

20249. Soumission communication de M^r J. G. Ballinger concernant la perte de possession par la Ville d'un partie de la rue Martel et Northcliff.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert,
Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est
Résolu De renvoyer au département en la forme rapport.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est
Résolu Que l'ingénieur en chef reçoive instruction de faire
le Boulevard Saint-Laurent, de la rue Notre-Dame
au Port, sans tenir compte de l'immeuble, ex-
istant à la Ville, sur le côté est des rues Saint-
Laurent et Saint-Paul et occupé par M. W. G. E.
Cohr & Company.

20242 Soumis une communication de M. J. B. Desautel
offrant de vendre à la Cité certains lots pour éta-
gement du chemin de la Savane.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert,
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
Résolu De renvoyer au département en la forme rapport
sur ce sort de propriété dont la Ville a besoin.

Soumis une lettre de M. M. du Séminaire de Saint-
Sulpice, au sujet de la permission accordée à
la Ville, pour l'installation du tuyau spécial pour
uber l'Aqueduc au Canal Lachine.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert,
Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est
Résolu De renvoyer à l'ingénieur en chef pour rapport.

20247 Soumis une lettre de l'Association de Reforme Muni-
cipale du Québec demandant de se servir
d'un ancien hôtel de Ville de Saint-Louis pour y ten-
tre assemblées.

Sur proposition de M. le Commissaire Amy
Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est
Résolu De renvoyer au Secrétaire de l'Edifice Municipal pour
rapport.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est
Résolu Que l'ingénieur et constructeur de tout le droit
de la Ville, la compagnie "Book Construction" soit pa-

d bon vouloir acheter de maison morte dans
le matériel dont elle a besoin pour l'exécution de
ses travaux d l'Aqueduc.

20246 Soumis une communication de M. L.Q. Amos indi-
quant transmettant une réclamation d'entre-
preneur de la Cité n° 25 pour la fourniture
d'un certain nombre d'arbres, représentant
un somme de \$ 119.29.

Sur proposition de M. le Commissaire Amy
Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est
Résolu De renvoyer au chef du département de l'arbre
pour rapport.

Soumis une communication de la Canadian Do-
mestic Engineering Coal Ltd. concernant l'ajout
de chauffage et de ventilation de la garde de
l'empêche de la partie longue. Renvoie.

Sur proposition de M. le Commissaire Amy
Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est
Résolu De renvoyer à l'architecte M. Richi pour rapport.

M. le commissaire Hébert fait une interpellation au Bureau au sujet d'un
article publié dans le journal "Le Star" du 26 courant, à l'effet que
M. Albert Chéraler aurait produit à la Conférence pour l'implémentation
des Villes, à Toronto, des exhibits vus de deux ans et de nature à
nuire à la bonne réputation de Montréal.

M. le commissaire Hébert soumet que M. Chéraler devrait être mis en
demeure de déclarer au Bureau, en vertu de quelle autorisation il a agi
en cette circonstance.

Le Bureau concorde dans les remarques faites par M. le commissaire
Hébert.

19490 Soumis un rapport du Secrétaire des Edifices Municipaux et
de l'Assistent Agent des Achats et des Ventes recommandant d'accepter
l'offre de la Compagnie "The Azore Bros Ltd" pour la fourniture d'eau
générale à l'Hôtel de Ville et à l'Amphithéâtre.

Sur proposition de M. le Commissaire Amy
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
Résolu D'accepter la plus basse, conformément audit rapport.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
Resolu De demander au Dr. Saint-Georges de faire une analyse du lait dit
laurentien et de faire rapport.

Soumise une offre de la Canada Securities Corporation Limited, de prendre
des débentures de la Ville de Montréal pour un montant de \$730,000.00 à 4%
datés le 1^{er} mai 1914 et échéant le 1^{er} mai 1954, l'intérêt étant payé semi-
annuellement les 1^{er} mai et novembre, à Montréal et à New York à 98.05
net et intérêt.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Resolu D'accepter ladite offre.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté

Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est

Resolu De rescinder la résolution du Bureau, en date du 30 mars 1914 à l'effet
d'autoriser la remise à MM. Séguin & Guindon, d'une somme de \$146.80
à même un dépôt fait par eux, pour garantir le coût de la réparation de
certains trottoirs au coin des rues St-Catherine et Plessis.

Il est, en outre,

Resolu De rembourser à MM. Séguin & Guindon une somme de \$228.10 à être chargé
comme suit:-

\$11.40 représentant le montant de dépôt fait par ledits MM. Séguin
Guindon, pour garantir le coût de la réparation de trottoirs, coin des rues
St-Catherine et Plessis, et.

\$155.70 à même le crédit voté pour réparations aux trottoirs, et de faire
rapport au Conseil, recommandant d'autoriser le Trésorier à payer cette der-
nière somme de \$155.70 à même le crédit de l'exercice courant, conformément
aux dispositions de l'Article 556 de la Charte.

Ajoutement D'après Hébert,
J. P. Sénéchal

Procès Verbal d'une séance du Bureau des Commissaires
Tenue le 27 mai 1914 (P.M.)

Son Honour le Maire Martin, président
M. M. les Commissaires Ainey
Côté
Hébert

Le Comité France Amérique, représenté par MM. les docteurs
Dufort Normandin et MM. Montpetit, Lescure et Macheras, se
présente devant le Bureau et soumet une requête demandant à la
Ville de payer une subvention annuelle de \$2,000.00 à la Société pour
l'avancement des Sciences, des Lettres et des Arts au Canada, pour les
trois années, y compris l'année courante, et ce intence de l'aider à
fonder un musée d'art retrospectif à Montréal.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Resolu De faire rapport au Conseil, recommandant qu'une somme de \$6,000 soit
votee audit Comité, ladite somme représentant une subvention de \$2,000.
pour l'année courante et de deux années d'arriérages à \$2,000. chacune, à la
condition que les œuvres d'art qui ont été reçues chez le Commissaire Général
du Canada, à Paris M. Doumic, soient transmises à la Ville immédiatement,
et que la surveillance de ce musée, en tant que la Ville est concernée soit con-
fier au Bibliothécaire Municipal et que ledit Comité fournit à la Ville,
chaque année, un détail de ses opérations.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Resolu Que le département de l'Inspection des Bâtisses soit composé de
cinq services distincts qui seront sous le contrôle de l'Architecte de la
Ville et du Surintendant des Bâtisses. Ce département de l'Inspection
des Bâtisses sera sous le contrôle du Maire et du Bureau des Commissai-
res, ces services devant être:-

1^o Inspection des Bâtisses
avec M. E. Eng Léveillé comme chef, avec titre d'Inspecteur en Chef de ce service;

2^o Inspection des Édifices Publics

avec M. H. Laurier, comme chef, avec titre d'Inspecteur des Édifices Publics

3^o Inspection de la Plomberie

avec M. P. A. Connally, comme chef, avec titre d'Inspecteur en Chef de la Plom-
berie. (La position d'Ingénieur Sanitaire étant abolie)

4^o Inspection des Chaudières à Vapeur

avec M. E. Champagne, comme chef, avec titre d'Inspecteur en
Chef.

5^e Service d'Architecture
avec M. C. C. Lécas, comme chef, ancien titulaire d'Assistant Architecte.
Les chefs des divers services devront faire à tous leurs rapports à l'Architecte de la Ville et au Directeur des Bâtiments qui leur transmettra au Nom des Commissaires, si tel y a lieu.

Les attributions des services de l'Inspection des Bâtiments seront communiquées:

Inspection des Bâtiments: Mis en vigueur de tous les règlements de construction, inspection des bâtiments en voie de réparation ou de construction, inspection de bâtiments dangereux, inspection des échafaudages et ramassages de chemins;

Inspection des Édifices Publics: Mis en vigueur des règlements concernant les édifices publics; théâtre, salles de musiques, salles publiques, musées d'éducation, magasins à rayons, établissements industriels, appareils de manutention, etc.

Inspection de la Plomberie: Mis en vigueur des règlements concernant la plomberie, le drainage et la ventilation;

Inspection des Chaudières à Vapeur: Mis en vigueur des règlements concernant l'Inspection des chaudières à vapeur et la nuisance causée par la fumée;

Service d'Architecte: Préparation des plans, devis et estimés nécessaires pour la réparation et la construction des Édifices Municipaux, et surveillance des travaux de construction des Édifices Municipaux.

Sur proposition de M. le Commissaire Lécas.

Appuyé par M. le Commissaire Amey, il est
Résolu que le rivaillement de la rue Sherbrooke, entre la rue Ontario et la rue Papineau, au coût de \$1,076,92.50, tel qu'il appert au rapport de l'Ingénieur Directeur des Travaux en date du 6 janvier 1914 ne soit pas entrepris.

18827. Soumission rapport du Député-Ingénieur en Chef, au sujet de l'établissement d'un tracé à niveau à la rue Hutchison.

Sur proposition de M. le Commissaire Lécas.

Appuyé par M. le Commissaire Amey, il est

Résolu que le département en la recouvre intérieure de faire application auprès de la Commission de Chemin de Fer pour obtenir la permission d'installer un tracé à niveau temporaire sur la voie du Pacific Canadien, à la rue Hutchison, pour le temps que durera la construction du tunnel.

Soumission rapport du Député-Ingénieur en Chef, au sujet de l'établissement d'un tracé à niveau sur l'avenue de l'Asie.

Sur proposition de M. le Commissaire Lécas.

Appuyé par M. le Commissaire Amey, il est

Résolu que le département en la recouvre intérieure de faire application auprès de la Commission de Chemin de Fer pour obtenir l'autorisation d'entreprendre un tracé à niveau sur la voie du Pacific Canadien Avenue de l'Asie entre l'Asie Atlantique et la rue Beaumont.

18255. Soumission rapport du Député-Ingénieur en Chef au sujet de la demande de la compagnie du Pacifique Canadien pour permission d'opérer et de maintenir un tracé d'évitement à travers la rue Bourdage.

Sur proposition de M. le Commissaire Lécas.

Appuyé par M. le Commissaire Amey, il est

Résolu de faire rapport au Conseil, recommandant d'accorder la permission demandée aux conditions à être indiquées par le département en lui.

Sur proposition de M. le Commissaire Lébas.

Appuyé par M. le Commissaire Lécas, il est

Résolu de faire la résolution des Bureaux en date de 18 mai 1914, à l'effet de recommander au Conseil l'accord d'interprétation de M. J. L. Regis pour l'établissement d'un garage, d'un magasin encastré et d'une boulangerie à l'angle de la rue Papineau et de la rue de l'Assomption, au coût de \$15,200.00 soit une somme et annulée à tout fur et à mesure de droit.

Soumission rapport de l'Ingénieur en Chef, au sujet de l'ouvrage de la conduite de recouvre pour l'approvisionnement d'eau par le canal de Lachine.

Sur proposition de M. le Commissaire Lécas.

Appuyé par M. le Commissaire Lébas, il est

Réolu. Un copie du dit rapport soient transmis au journal et au Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène.

Soumission rapport de Contrôleur et Auditeur d'Etat dislant qu'il est nécessaire de faire voter un crédit additionnel de \$ 305.58 représentant le traitement à San Lomer le Marin du 6 au 16 avril.

Sur proposition de M. le Commissaire Sébastien.

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
Résolu De faire rapport au Conseil en conséquence.

Soumis un lettr des employés de bureau de la Division Nord, demandant que la Côte leur fournit de l'eau filtrée dans leurs bureaux.

Sur proposition de M. le Commissaire Amizay,

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Réolu De référer au Lieutenant du Edifice Municipal pour rapport.

Ajoutement.

D. Serecal

D. Sébastien

Dec.

Procès-verbal d'assemblée du Bureau des Commissaires
Tenue le 22 mai 1914 à 11 h 30
Présidente.

Le Bureau le Marin Martin Président,
M. le Commissaire Amizay
Côté.
M. Sébastien
M. Donald.

18498 Soumission rapport du President du Bureau des Étudiants suggérant de nommer M. P. C. Flemming et C. H. Robillard, pour agir comme Commissaires dans l'exploitation pour l'allogisement du Chemin de la Côte du Nigier dans le quartier Côte du Nigier.

Sur proposition de M. le Commissaire Sébastien,

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

De nommer M. P. C. Flemming et C. H. Robillard pour agir comme Commissaires dans l'exploitation susdite, sous la présidence de San Lomer le Recrude Geoffrin.

Soumis un rapport de San Lomer le Marin, informant le Bureau qu'il a suspendu ses fonctions le Contremaître Bourque de la Division Nord, pour la raison mentionnée dans ledit rapport.

Proposé par M. le Commissaire Côté.

Appuyé par M. le Commissaire Sébastien, il est

D'apprécier ledit rapport et de démettre M. Bourque de ses fonctions.

M. le Commissaire Mac Donald saisit le point que M. Bourque devrait être entendu avant d'être démis. Est un débat s'engageant, le mot de est mis sur voté tout pour.

M. Sébastien, Côté, Amizay
Couture.

M. Mac Donald.

Un mot de est approuvé et
Stat.

Réolu En conséquence.

Souvenir demand simple de M. Glachon comme démissionnaire.
Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Lébel, il est
Decidé que M. Glachon quitte la Ville via pour la position vacante pour l'moment.

Souvenir rapport du Chef du département des Travaux approuvé par le Comité municipal, renouvelant la démission du pompier Hector Baron.
Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est
Decidé d'accepter ladite démission.

Souvenir rapport du Chef du département des Travaux approuvé par le Comité municipal, renouvelant la nomination de M. A. Bouchard, Génie, E. Gauthier, J. Guérin, comme pompier de troisième classe.
Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est
Decidé d'approuver ledit rapport.

Souvenir rapport du Chef du département des Travaux approuvé par le Comité municipal, renouvelant la nomination de M. Louis Gibo, à la position de chauffeur.
Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est
Decidé d'approuver ledit rapport.

Une délégation de l'Association des Boucheries, de l'Association des Épiceries et de l'Association des Marchands-Détailleur se présente devant le Bureau et soumet une requête à l'effet de faire dire au chef du département le Service de l'Inspection de l'Alimentation.
Sur proposition de M. le Commissaire McDonald,
Appuyé par M. le Commissaire Lébel, il est
Decidé de refuser ladite requête au Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène et des Statistiques pour rapport.

Souvenir mandat, vérifié par le Comité municipal de la Ville au montant de \$ 30510.94 suivant liste certifiée.
Sur proposition de M. le Commissaire Lébel,
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
Decidé que dans un délai de 15 jours à compter de l'approbation de ce rapport.

Une délégation de l'Association des Passeurs se présente devant le Bureau et demande qu'à la Ville leur paie la même salaire qu'eux payé les entrepreneurs.
Sous considération.

1	Montreal Local Council of Women	\$ 400.00	\$ 1,000.00
2	Mother's Clinic	200.00	500.00
3	University Settlement	200.00	500.00
4	Unity Settlement	100.00	400.00
5	Paroisse Saint-Joseph	300.00	700.00
6	Hospice d'Enfant Jesus	200.00	700.00
7	Hôpital Sainte-Justine	400.00	400.00
8	Paroisse Saint-Pierre	100.00	400.00
9	" Sainte-Cunegonde	200.00	600.00
10	" Saint-Edouard	100.00	500.00
11	" Saint-Jean-Baptiste	200.00	700.00
12	" Beauchamp	100.00	400.00
13	Saint-Arcene	100.00	400.00
14	Sainte-Hélène	100.00	400.00
15	" Hochelaga	100.00	500.00
16	Sainte-Clothilde	100.00	300.00
17	Saint-Henri-Saint-Jacques	100.00	500.00
18	Saint-Jacques	100.00	400.00
19	Ville-Édouard	100.00	400.00
20	Sainte-Rita	300.00	700.00
21	Bonneau	50.00	200.00
22	Saint-Bathélémy	200.00	400.00
23	Comté-Côte-du-Sud	500.00	1000.00
		\$ 4400.00	\$ 12,000.00

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald
Appuyé par M. le Commissaire Leibert, il est
Résolu D'approouver ledit rapport.

Soumission rapport du Directeur du Bureau Municipal
cap d'Hygiène et des Statistiques, recommandant
de verser la somme ci-après immédiatement au Dr.
G. L. Gervais pour l'entretien et l'assainissement de
l'école de l'Hôpital de Vanier. Montant
Montant
d'espèces total
Paroisse de l'Immaculée Conception \$ 400.00 \$ 150.00
St Vincent de Paul 400.00 150.00
Hôpital Saint-Jeanne d'Arc supplément 147.77 101.77
Chalmers & House 500.00 200.00

\$ 1451.77 \$ 651.77

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald
Appuyé par M. le Commissaire Leibert, il est
Résolu D'approouver ledit rapport.

Soumission rapport du Directeur du Bureau Municipal
cap d'Hygiène, recommandant d'accorder un re-
cours de un mois à Melle Blanche Lecouff, directrice
de l'Hôpital de Vanier.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald
Appuyé par M. le Commissaire Leibert, il est
Résolu D'approouver ledit rapport.

Soumission rapport du Directeur du Bureau Municipal
cap d'Hygiène, recommandant de nommer Melle
Desnoyers, comme Supintendante interimaire, en
remplacement de Melle Lecouff pendant la vacance
de celle-ci et de payer à Melle Desnoyers, en outre
du son salaire régulier, une somme additionnelle
de \$ 375.00 afin de mettre son salaire égal à celui de
Supintendante actuelle.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald
Appuyé par M. le Commissaire Leibert, il est
Résolu D'approouver ledit rapport.

Soumission rapport du Directeur du Bureau Municipal
cap d'Hygiène recommandant de faire voter un ca-
pit d'espèce pour faire certaines réparations

à l'Hôpital de Vanier. Montant
Sur proposition de M. le Commissaire McDonald
Appuyé par M. le Commissaire Leibert, il est
Résolu D'approouver ledit rapport et de faire rapport au
Conseil pour le vote de crédit nécessaire.

Soumission rapport du Directeur du Bureau Municipal
cap d'Hygiène et des Statistiques, recommandant
d'accorder la demande de Docteur J. L. Gervais
pour un congé de 5 ou 6 semaines.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald
Appuyé par M. le Commissaire Leibert, il est
Résolu D'approouver ledit rapport.

Soumission rapport du Directeur du Bureau Municipal
cap d'Hygiène et des Statistiques, recommandant
que un délai jusqu'au 1^{er} juillet soit au Sup-
intendant de la Commission protestante de l'école
pour faire à l'occasion de l'amélioration à faire
à l'école, mis au 1^{er} juillet à l'heure convenable.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald
Appuyé par M. le Commissaire Leibert, il est
Résolu D'approouver ledit rapport.

À la suggestion de Monsieur le Maire, il est
Résolu De donner instruction au Supintendant de l'école
de faire respecter l'églisement convenant le dimanche

Soumission offre de M. Rock Martin, de vendre des
chevaux à la Ville.

Approuvé par M. le Commissaire Leibert,
Appuyé par M. le Commissaire Leibert,
Le 1^{er} juillet (du 1^{er} au 13 juillet) sont fixés, pendant
lesquels ceux qui veulent faire à vendre des chevaux
à la Ville, pour la vente du lundi 1^{er}, pourront les
offrir, sur l'avis de la Ville, à l'Office de l'Administration
de la Ville, M. Laffish, le examiner et faire le choix
de ceux qui pourront être achetés, lesquels chevaux do-
ivent être mis à l'école pendant un mois avant
d'être acceptés définitivement;

M. le Commissaire McDonald propose un amendement
que ces chevaux soient achetés par l'administration en vertu

la disposition de la Charte.

L'amendement n'était pas secondé; le vote fut pour la motion principale. Le Bureau se partage

Entre M^r. Hebert, Côté,

Contre M^r. McDonald, Amy

Le Commissaire à l'Ami ayant voté dans l'affirmation la motion est approuvée et il est

Résolu En conséquence.

18917 Soumis le dossier au sujet de la demande d'un tambour servant à l'entrée du Séminaire Saint-Bruno-Sainte-Marie, au Parlement, en vue de la construction d'un trottoir permanent.

Sur proposition de M^r le Commissaire Côté,

Appuyé par M^r le Commissaire Amy, il est

Résolu De référer à l'architecte de la Ville pour examen des plans et préparation d'un devis du coût des travaux à faire.

20371 Soumis une communication du United Garment Workers of America, demandant que l'étiquette d'un vêtement soit apposée sur la uniforme de la Ville.

Sur proposition de M^r le Commissaire Hebert,

Appuyé par M^r le Commissaire Amy, il est

Résolu D'informer la requérante que les contrats sont accordés pour cette année; mais que cette demande sera prise en considération lors prochainement lorsque sera signé le nouveau contrat.

20171 Soumis un rapport de M^r J. H. Carrier, cédé à la Ville au taux de 100\$.

Sur proposition de M^r le Commissaire Côté,

Appuyé par M^r le Commissaire Amy, il est

Résolu De référer à l'ingénieur en chef pour rapport.

Soumission rapport de l'Amirauté Agent de Québec et des Ventes sur la commission sur une plaque commémorative de bronze pour trottoir.

Sur proposition de M^r le Commissaire Hebert

Appuyé par M^r le Commissaire Côté, il est

Résolu

D'accorder le contrat au plus bas commissionnaire, P. Vincent Lumber Co. pour la quantité suivante : 450,00 pieds. Meilleur devis. Surface de 12x16 d'longeur par 11 de large, po 2 diéssines et râme de \$53.00 le m^r pied. Meilleur devis \$73,00 8,00 pieds. Virgin (Scantling) en bois de sapin épinette, d 3" par 4" sur 12" et râme de \$22.50 le m^r pied. Meilleur devis planché 1125.00
\$24,975.00

Hebdomadaire

Résolu

De remettre le dépôt aux commissionnaires qui n'ont pas obtenu le contrat et d'envier le Commissaire à l'Ami et à l'officier de la Ville de régler le contrat à intervenir.

18175

Soumission rapport du Président du Bureau de l'Estimation au sujet de la requête de M^r J. B. King, hom, à l'effet de faire ouvrir l'avenue Guy, déclarant que cette ouverture ne serait pas une amélioration publique ni une nécessité.

Sur proposition de M^r le Commissaire Hebert,

Appuyé par M^r le Commissaire Côté, il est

Résolu D'approuver ledit rapport.

Soumis une communication du Génie de la Compagnie de tramways, déclarant que le coût d'établissement du réseau sur la rue Sherbrooke, en vue de la construction d'une église serait de \$5,500.00.

Sur proposition de M^r le Commissaire Côté,

Appuyé par M^r le Commissaire McDonald, il est

Résolu De demander à M^r Hartshorn un quell longueur de la rue le moins coûteux enlevée pour ce montant et de l'envier de transmettre un devis conformément aux besoins de l'entrepreneur.

Soumis une communication de M^r G. G. Tardieu, directeur, demandant un congé de six mois.

Sur proposition de M^r le Commissaire Côté,

Appuyé par M^r le Commissaire Hebert, il est

Résolu D'informer M^r Tardieu que le Bureau n'a pas le pouvoir d'accorder qu'il sera installé à nouveau dans sa fonction, après un congé d'une autre longue durée.

20376 Soumission rapport du Député Ingénieur en Chef au sujet de la préparation d'une carte de la Ville pour la table du Commissaire.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert,

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est

Résolu De demander à M. le Régisseur et Chantier constructeur la carte qui est en cours de préparation dans leur bureau.

M. le Commissaire Amy, dissident.

Soumission rapport du Département en Lisi recommandant la nomination d'un avocat-juge pour qui est fourni son certificat dans l'expédition de la rue Notre-Dame entre les rues Dufferin et de Lévis.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert,

Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu De nommer M. J. P. B. Langrave pour l'exercice d'un mandat d'avocat-juge.

Approuvé.

P. Sévical

Eugène Hébert

Procès verbal d'une réunion de Bureau du Commissaire
Tenue le 22 mai 1914 à 7 h 45
Présente,

Le Maire et Marie Martin, Président.

M. le Commissaire Amy

Hébert

McDonald.

Soumission rapport de l'Avocat en Chef de la Cité, concernant l'jugement rendu par la Cour Supérieure dans la cause de Madame Cailli, veuve Dupuis, vs La Cité, et qui a été porté devant la Cour d'Appel.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert,

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est

Résolu De donner instruction au Département en Lisi de continuer la procédure en appel dans la cause susdite et de régler ce jugement en capital intérêt, et faire le montant, selon ce qui a été mis à même le fonds de réserve.

19096 Soumission compte au montant de \$100000 - dont le peu-
mont est réclamé par M. T. Litay, pour certain rapport préparé sur un plan général d'aménage-
ment et sur l'entretien des aires.

Sur proposition de M. le Commissaire Amy

Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu De rejeter la réclamation de M. Litay.

Soumission mandat vérifié par le Contrôleur et délivré à la Cité au montant de \$707733 remisant liste certifiée

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert,

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est

Résolu D'en autoriser l'émission

Soumission communication de M. G. Morris, C.
Jacques et al concernant l'évaluation de la ferme de M.
Nicholas, dans le quartier Longue Pointe.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert,

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est

Résolu De refuser la demande de Bureau de l'estimation pour

conférence avec l'avocat en chef de la Cité pour rapport

20334 Soumis une communication de M. M. Boucher, demandant d'engager des inspecteurs pour examiner certains travaux de construction, rues Latelle et Comery.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey

Appuyé par M. le Commissaire Hebert, il est

Résolu De référer au Surintendant des Bâtiments avec instructions de faire visiter les endroits mentionnés dans cette communication.

19652 Soumis un rapport du Surintendant des Édifices Municipaux, transmettant les baux de certaines propriétés situées sur la rue Notre-Dame-Ouest et recommandant de prier Son Honneur le Maire et le Greffier de la Cité de les signer au nom de la Cité.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey

Appuyé par M. le Commissaire Hebert, il est

Résolu De prier Son Honneur le Maire et le Greffier de la Cité de signer lesdits baux au nom de la Cité.

20354 Soumis une demande d'emploi de M. A. Lapointe comme gardien du bain Écaud.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey

Appuyé par M. le Commissaire Hebert, il est

Résolu De référer au Surintendant des Édifices Municipaux pour être pris en considération lors de la nomination du gardien du bain du quartier Écaud.

Son Honneur le Maire et M. le Commissaire McDonald quittent leurs sièges

M. le Commissaire Côté prend son siège

Sur proposition de M. le Commissaire Côté

Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu Que M. le Commissaire Hebert prenne le fauteuil

20391 Soumis un rapport de l'ingénieur en chef recommandant que remboursera M. A. G. Dillon un dépôt de \$2000 fait en rapport avec son contrat pour la construction d'un siège dans l'île Alice, du chemin de la Côte St-Lambert à la 39^e Avenue.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté

Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu D'autoriser la remise dudit dépôt sujet à ce que l'entrepreneur remette la rue en bon état, et que l'ingénieur Surintendant des Égouts reçoive

instructions d'agir en conséquence

20377 Soumis un rapport de l'ingénieur en chef concernant la commande donnée à M. O. Crout pour la fourniture de 2000 tonnes de pierre, en 1913.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté

Appuyé par M. le Commissaire Hebert, il est

Résolu Que M. J. B. Bissonnette, l'avocat de M. Crout, soit informé conformément audit rapport.

20375 Soumis un rapport de l'ingénieur en chef recommandant la révocation, pour cause, de M. J. A. Côté, employé comme inspecteur du Service des Tramways.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté

Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu Que M. J. A. Côté soit démis de ses fonctions, suivant le rapport de l'ingénieur en chef.

20025 Soumis un rapport du Greffier de la Cité, informant le Bureau que la Compagnie des Tramways n'a pas répondu à la requête de l'Association des Marchands Détailleurs de tabac et de cigares qui demandait qu'il soit permis aux passagers de fumer dans les tramways.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté

Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu Que le Secrétaire reçoive instructions d'écrire à la Compagnie attirant son attention sur le fait, et de lui exprimer le désir du Bureau d'avoir une réponse pour informer le Conseil.

19583 Soumis un rapport de l'ingénieur en chef concernant le parage du Square Papineau, près de la rue Dorchester.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté

Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu De faire rapport au Conseil pour l'informer suivant le rapport de l'ingénieur en chef.

Ajournement
M. Sévigné
sec

E. Sophie Hebert,

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des commissaires
Tenue le 29 mai 1914 à l'Assemblée
Présente,

Le Commissaire Max Martin, Président
M. le Commissaire Avery
Cotté
Lébel
McDonald

Sur proposition de M. le Commissaire Lébel,

Appuyé par M. le Commissaire Cotté, il est

Résolu que la résolution du 27 mai courant, concernant l'emprunt de \$734,000 soit remplacé par la suivante:

Résolu que l'emprunt de \$734,000 que ce Bureau est autorisé à émettre en vertu d'une résolution du Conseil de Ville, adoptée le 11 mai 1914, et des dispositions du règlement No. 423 tel qu'amendé par le règlement No. 423 tel qu'amendé par le règlement No. 524 soit maintenant ainsi, et que l'officier du Canada Dominion Corporation Limited, d'acheter au prix de 98,00% net et intérêt à 4%, des obligations pour une somme d'argent due le 1er mai 1914, et échiant le 1er mai 1954 portant intérêt au taux de 4 1/2% par an payable semi-annuellement le 1er juillet, le 1er octobre et novembre chaque année, au Bureau du Trésorier de la Ville à Montréal, ou au Bureau de la Banque d'Amérique à New York, soit acceptée.

Soumis à mandat scellé par le contrebas de la date au montant de \$940,000 suivant liste certifiée.

Sur proposition de M. le Commissaire Lébel,

Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est
D'autoriser le paiement.

Soumis en communication du Notaire de la Ville recommandant que mademoiselle A. Protté soit engagée temporairement comme sténographe stélographique, à compter du 16 mai courant, au salaire de \$14,00 par semaine.

Sur proposition de M. le Commissaire Lébel,

Appuyé par M. le Commissaire Cotté, il est

D'approver ladite recommandation, et d'autoriser le type d'un stélographie Remington No. 10, pour le temps que mademoiselle Protté sera attachée au service du notaire.

Soumis en rapport du Directeur Ingénierie et Bât., avec la commission reçue pour le parage de certains terrains recommandant que le parage des deux centaines de baguettes de bois est l'œuvre des riverains eux-mêmes, soit accepté à la joindre, savoir:

Rues	Dir.	No	Grandeur	Montant	Taux de rente
Allard	affleuri	10	1/4 ft	\$6446.40	4.6556.00
Bateswood	Bois	10	2.25	26504.20	27.505.00
Clark	Gillies	Guillaule	2.25	8,472.50	12.363.00
De Earle	St. Gauthier	Mc-Royal	2.20	15491.20	19.363.00
Edmond	St. Andre	St. Léonard	2.25	26447.75	3.285.00
Evans	St. Julian	Black	2.40	1,668.00	1.911.25
Eddy	Duchate	Supper	2.10	3,624.55	5.374.00
Lébel	Grandy	Unitation	2.30	14444.40	1.727.00
South Ambert	Wolf		2.50	1,110.90	1.326.25
Maximum	Lyonnet	Duchate	2.20	2,160.00	3575.00
"	Notre Dame	Lyonnet	2.20	2017.40	2.521.75
Memie	Marion	Mc-Royal	2.20	1,409.60	9.262.50
Napoléon	P. Lafontaine	Montana	2.25	7,552.20	1.672.75
Oldfield	Duchate	St. PB.	2.25	2,306.00	3,170.00
Sainte Charlotte	St. Catharine	St. Catharine	2.30	1,094.00	2,384.25
St. Julian	St. Catharine	Dumont	2.25	2,622.50	5.437.50
Supper	St. Mathieu	Strata	2.20	20,451.60	25,610.00
Composition Asphalte et Spéciale					
Notre Dame	Lyonnet	Le Jeune et Des	2.00	11,912.00	164,896.20
Blocs Artificiels					
Wolfe	Antarctic	Shubunk	2.25	3,010.00	1,410.60
Blocs de Granit					
Endony	Antarctic	Shubunk	2.25	2,350.00	3,110.00
Emmon	Mc Gill	Dixie	2.15	742.50	1,188.00
Sur proposition de M. le Commissaire Lébel					
Appuyé par M. le Commissaire Lébel, il est					
Résolu	D'autoriser l'acceptation desdits parages et bâtimens; et d'autoriser le versement des dépôts aux riverains sur ceux qui n'ont pas obtenu le contrat.				

Souvenir rapport de l'ingénieur en chef, transmettant les estimations pour le programme des travaux de macadamage à 1914, suivant les demandes de M. les Échevins des différentes quartiers, savoir:

Dominion Road	\$ 393,467.50
do Est	172,527.50
do Ouest	192,129.50
	<u>\$ 758,124.50</u>

Sur proposition de M. le Commissaire Lébel.

Appuyé par M. le Commissaire Lébel, il est

Résolu De décliner l'adoption du rapport et que ce rapport soit fait au conseil en conséquence.

20477. Souvenir rapport de l'ingénieur en chef, transmettant une estimation du coût de la construction d'église dans un certain nombre de rues, au coût total de \$ 28,800.00 dont \$ 16,744.00 payable par la Ville et \$ 12,066.00 payable par le propriétaire, savoir:

Rue	De	à	Total
Hopital	Notre Dame	Lecour	\$ 2,800.00
Saint-Jean	do	do	2,100.00
Saint-Malo	do	Riv. St-Laurant	2,950.00
Bureau	do	do	3,900.00
Champlain	do	Lecour	3,150.00
Lecour	DeBoucherville	Saint-Jean	3,600.00
Zinn Av.	Lecour	3rd Rue Northward	1,600.00
DeBoucherville	Notre Dame	Riv. St-Laurant	2,900.00
DeBoucherville	do	Lavallée	5,600.00
			<u>\$ 28,800.00</u>

Sur proposition de M. le Commissaire Lébel.

Appuyé par M. le Commissaire Lébel, il est

Résolu D'adopter ce rapport et que ce rapport soit fait au conseil en conséquence pour vote de crédit nécessaire et pour demande l'autorisation d'effectuer les travaux à la fin de l'année, si tel est jugé opportun.

Souvenir dossier au sujet de la réclamation de M. E. St. Martin, concernant des terrains dont la Municipalité de la Longue-Pointe a la possession pour l'approvisionnement de la rue Notre-Dame.

Sur proposition de M. le Commissaire Lébel.

Appuyé par M. le Commissaire Lébel, il est

Résolu De demander à M. E. St. Martin si il accepterait de donner un titre à la Ville pour la portion des terrains dont la Municipalité de la Longue-Pointe a la possession pour l'approvisionnement de la rue Notre-Dame et à quelles conditions.

20478. Souvenir rapport de l'ingénieur en chef recommandant de faire voter la motion suivante pour l'exécution à la fin de l'année des travaux d'église ci-après mentionnés.

Rue	De	à	Total
St-Malo	Notre Dame	Lecour	\$ 670.00
St-Malo	do	Riv. St-Laurant	2,230.00
St-Malo	do	do	2,100.00

La dite somme étant payée \$ 920.00 par la Ville et \$ 5,000.00 par le propriétaire intérieur.

Sur proposition de M. le Commissaire Lébel.

Appuyé par M. le Commissaire Lébel, il est

Résolu D'adopter ce rapport et de faire approuver le conseil en conséquence.

Souvenir une communication de l'Amiral de la Flotte qui de l'Empire Canadien renonçant à son commandement pour continuer ses sympathies à l'occurrence de mariage l'Empereur of Gerland.

Sur proposition de M. le Commissaire Lébel.

Appuyé par M. le Commissaire Lébel, il est

Résolu De recevoir ladite lettre et de la déposer aux archives.

Une délibération du Représentant de la Société Saint-Jean-Baptiste et de la Société National d'Economie a présenté devant le Bureau et soumis un projet concernant l'établissement d'habitation ouvrière.

Sur proposition de M. le Commissaire Lébel.

Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu De refuser cette question à M. le Commissaire Lébel, ainsi avec permission de l'interdire avec l'assent de l'Assemblée la Ville afin que le représentant de la Société Saint-Jean-Baptiste, et d'effectuer rapport sous le plus court délai possible.

Le Bureau prend en considération la question des réajustements des salaires de l'ensemble du personnel du Bureau de l'Assesseur, et
Sur proposition de M. le Commissaire Séburt,
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
Resolu De fixer les salaires des employés du dit Bureau comme suit, à compter du 1er mai 1914, et d'en faire rapport au Conseil pour recommandation de voté de la dette nécessaire, paroît:

A. Charpentier	Payscale Chef	\$2,500.00
J.A. Puelle	Assistant	1,600.00
E. Filiault	Payeur de l'Estimation	1,400.00
E.P. Belau	" de l'Intérieur	1,400.00
G. Demers	Assistant Payeur	1,200.00
C. Gendron	do do	1,000.00
E. Chauvin	do do	1,000.00
J. Shea	do do	1,000.00
J. Gauthier	do do	1,000.00
H. Desjardins	do do	900.00
L. Lacombe	do do	900.00
Les salaires de ces deux derniers devant compter de la date de leur entrée en fonction.		
L. H. Tanguay	Chasseur	\$1,050.00
Dédicteurs	do	1,050.00

20430. Soumis un rapport de l'Amirant Agent de l'Acier et de l'Entretien recommandant la remise à la John G. Dougall Baldwin & Son Works Ltd. d'un dépôt de \$ 2,750.00 fait en rapport avec la fourniture d'acier durant l'année 1913.

Sur proposition de M. le Commissaire Séburt,
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
Resolu D'autoriser la remise de dit dépôt.

20431. Soumis un rapport de l'Amirant Agent de l'Acier et de l'Entretien recommandant la remise à la R. & G. Machinery Ltd. d'un dépôt de \$ 25.00 fait en rapport avec la fourniture de machinerie.

Sur proposition de M. le Commissaire Séburt,
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
Resolu D'autoriser la remise de dit dépôt.

20432. Soumis un rapport de l'Amirant Agent de l'Acier, demandant l'autorisation de payer à M. Louis Baron un supplément de démission au montant de \$ 117.50 en rapport avec l'application du présent décret.

Sur proposition de M. le Commissaire Séburt,
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
Resolu D'accord de l'autorisation demandée.

20433. Soumis un rapport du Député Lenguevin en Chef au sujet de l'air de la Montreal Light Heat & Power Co. de son intention d'ériger un poteau dans certaines rues.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Séburt, il est
Resolu De faire rapport au Conseil recommandant l'octroi de permis demandé aux conditions ordinaires.

20434. Soumis un rapport du Député Lenguevin en Chef au sujet de l'air de la Montreal Public Service Corporation de son intention d'ériger un poteau dans certaines rues.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Séburt, il est
Resolu De faire rapport au Conseil recommandant l'octroi de dit permis - aux conditions ordinaires.

20435. Soumis un rapport du Député Lenguevin en Chef recommandant le vote d'une somme de \$ 500.00 pour l'éparation à l'acié et aux fils de l'art. 101 et d'une somme de \$ 2,500.00 pour la séparation au plancher du dit front.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Appuyé par M. le Commissaire Séburt, il est
Resolu De faire rapport au Conseil recommandant le vote de dette commun pour la fin ci-dessus.

20436. Soumis un rapport du député en chef, Jacques Léveillé, de l'air de Montréal, et la City Gas Company, mis en cause jugement de la Cour de Recours condamnant la Ville à payer 1° Le gain de l'occurrence et 2° une mise en cause de la bûcheuse de pierre (11,270) et la Cour de Recours (11,000) et la fin de l'occurrence et l'assassinat, mis en cause.

en Cour Supérieure (11170) et en Cour de Revision (11172), avec intérêt, à compter de la date du jugement (25 mars 1914).

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert,

Appuyé par M. le Commissaire Lébel, il est

Résolu D'autoriser l'apurement du dit jugement.

20487 Soumis un rapport du Dépôt d'Ingenieurs en Chef, se-
louvant le Bureau que la Ville d'Anticosti a posé
un règlement prohibant le passage de tout truck ou
camion à travers le chemin Sainte-Catherine.

Sur proposition de M. le Commissaire Lébel,

Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu De refuser au département ce loi, avec instruction
de prendre les procédures pour faciliter la continuation
des travaux de la Ville, sans arrêt.

Soumis une communication de la Canada Steamship
Lines Ltd., au sujet de passage de la nouvelle Portifica-
tion au comté de Saguenay-Témiscamingue.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald,

Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu D'informer toute compagnie qui sa demande sera posée
en considération lorsqu'il sera question de passer toute
voie.

20488 Soumis un rapport du Dépôt d'Ingenieurs en Chef, se-
commandant le rôle d'un crédit de \$30,772.50 pour la
achat de 16 aérostat doublé et 7 aérosat simple
en vue de l'assèchage des rues.

Sur proposition de M. le Commissaire Lébel,

Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu De faire rapport au Conseil, recommandant le rôle de
la dite somme pour le finir ci-dessus, à la condition
que ce montant comprenne aussi l'assèchage des rues
non macadamisées, au moyen de l'huile dont on a
été actuellement payé l'assèchage.

Le Bureau prend en considération la question du pa-
yement des salaires de l'ensemble du département
des Édifices Municipaux, et non

Proposition de M. le Commissaire Hébert.
Appuyé par M. le Commissaire Lébel, il est
Résolu Des salaires des Officiers et Employés du dit dépar-
tement seront fixés comme suit, à compter du 1er mai
1914, que les salaires des balayeurs de l'hôtel de Ville
soit fixé à \$1.25 par jour et que rapport soit fait
au Conseil recommandant le rôle de ces mêmes
salaires, savoir :

J. Brown, Assistant	\$ 2.50.00
H. Malta, Asst. de	1.00.00
Hop. Boileau Secrétaire	1.25.00
St. G. Bourassa, Commis	500.00
William Moran, Ingénieur	1.100.00
J. G. Paquet, Mécanicien	1.100.00
J. Arcand, do	900.00
J. Lavoie, Conteneuriste	500.00
J. Picard, Guide Officiel	500.00
Jo. Boudreau, Conteneuriste	500.00
Jo. Mathieu, Balayeur	750.00
J. Robitaille, do	750.00
L. Leduc, do	750.00
W. Berthiaume, Opérateur Macanum	750.00
E. Boutant, Gardien de l'hôtel	750.00
J. Mc Grath, Balayeur	750.00
G. Bérubé, Plante	950.00
J. Guérard, Plombier	950.00
A. Laine, do	700.00
J. B. Bourgeois, Opérateur Macanum	750.00
C. Lemire, Gardien de l'hôtel de Ville	700.00
C. Lapointe, do, do	700.00
L. Pichot, do, do	700.00
G. Veronneau, do, do	700.00
J. W. Lajeunesse, do, do	400.00
C. Tapineau, Gardien de Beau	700.00
L. P. Tremblay, Chauffeur de Beau	650.00
J. L. Lemont, Gardien de Beau	700.00
Joseph Lalonde, Chauffeur de Beau	650.00
C. Rousseau, Gardien de Beau	700.00
C. Marois, Chauffeur de Beau	650.00
George Léonard, Gardien de Beau	700.00
C. Séguin, do, do	700.00
Hop. Moran, Chauffeur de Beau	500.00

J. MacLough	Garden de Ban	\$750.
Alex Raby	Chapfre de Ban	850.
H. Léonard	do do	550.
G. Bonnefond	Garden de Ban	300.
John Kent	do do	300.
E. Laplante	do do	300.
Athur Lafontaine	do do	300.
P. Magnan	Garden Verpasseuse	750.
Ed. Leblanc	do do	750.
H. Laarie	do	750.
E. Desjardins	Peintre	650.
A. Audy	Platre	650.
A. Gingras	Ménage	900.
E. Saint-Laurant	Contemaitre	600.
S. Turgeon	Spécialeur Accoucheur	750.
L. Perron	do do	750.
A. Bonnefond	do do	750.
A. Belanger	Balayeur	750.
P. Dufort	do	750.
A. Lavoie	do	750.
A. Laprade	do	750.
P. Lamantagne	Chapfre	800.
G. Bond	do	800.
J. Couture	do	800.
C. P. Salmon	Guide Officiel	700.
J. C. Marchand	Agenceur	1000.
J. Paris	Garden de Kent	750.

20314 Soumission rapport du Lieutenant du Parc recommandant de faire don d'un abri à la demande de la Saint John Ambulance Brigade Accrue pour permettre d'ériger une tente sur le Square Philip le 31 mars courant.

Sur proposition de M. le Commissaire Amy.
Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est
Rejeté. D'accordé, permis demandé.

Soumission rapport du Lieutenant du Dépôt Municipal, recommandant la nomination d'un sténographe-clavégraphiste dans son Bureau, et l'acquisition d'un nouvel échafaud de son département concernant la garde des records de terrains vacants, etc.

Sur proposition de M. le Commissaire Amy.
Appuyé par M. le Commissaire Galt, il est
Rejeté. D'approuver ledit rapport et bien transmettre copie au President du Bureau de l'Estimation et au Secrétaire en Chef avec intinction de demande contre aux recommandations y contenues.

Le Bureau prend en considération l'état du Budget Supplémentaire du Département du Parc. Sur proposition de M. le Commissaire Amy.
Appuyé par M. le Commissaire Galt, il est
Rejeté. D'approuver ledit Budget pour la montant et des sommes mentionnées et d'en rapporter au Conseil recommandant le vote de cette révision, la augmentation de salaire y mentionnée devant compter du 1er mai 1914, sauf :

A. Beaudet	Surintendant	\$2.500.00
E. Ringu	Contemaitre	1.500.00
Dactylograph et peinture		350.00
Service Paul Lafontaine		
L. Rose	Jardinière	900.
P. Beauchamp	do	900.
R. Michaud	do	900.
J. Lowette	do	900.
C. Turgeon	do	900.
D. Chabot	Garden de Kent	750.
Entretien du Parc		
Paul Lafontaine		
1 Jardinière	52 semaines à \$14.00	1.560.00
1 do	52 " " 13.50	5.714.56
1 do	36 " " 13.50	3.528.00
1 Gardien pour Chabot 20 sem à 7.00		224.00
Square Dominion		
1 Jardinière	52 semaines à 14.00	900.00
1 do	do 13.50	726.00
1 do	36 do 13.50	504.00
Square Viger		
1 Jardinière	52 semaines 14.00	900.00
1 do	52 do 13.50	726.00
1 do	36 do 13.50	504.00

Parc Monahan			
1 Jardinier	52 semaines	à \$13.50	3900.
2 Jardiniers	36 "	"	1008.
<i>Squares et Parcs - Divers</i>			
Victoria, St Louis, Sir Geo & Cartier, Beloeil, Beauv Hall & Phillips			
St Patrick, La Haie, Champ de Mars, Place Gray, Place d'Armes & Hotel de Ville, Dufferin, St Gabriel, Etienne, Westmount, St Jacques & St Denis, St Jerome, Lepineau & Parthenais, Gallery Richmond, Youville & Place Royale, Baldwin, St Jean Baptiste & Mance			
23 Jardiniers	52 semaines	à \$13.50	16,544.36
<i>Squares</i>			
Wellington, Steury, Blvd St Joseph, Cremazie, Lamoriciere & Cariere, Mont Royal, Ste Cunigonde & Ste Elizabeth, Geo & Cartier, Champ de Mars, Frenchmont			
9 Jardiniers	36 semaines	à \$13.50	4,536.00
<i>Terre Parc Baldwin</i>			
1 Jardinier			900.
1 " do	52 semaines	à \$13.50	720.
1 Gardien de nuit	52 "		750.
<i>Squares en General</i>			
1 Menuisier			950.
1 Peintre			950.
<i>Émondage des Arbres</i>			
7 Hommes	52 semaines	à \$13.50	5096.
6 " "	36 "	à \$13.50	3024.
<i>Île St Hélène</i>			
1 Gardien	52 semaines	à \$13.50	650.
1 " "	52 "	à \$12.50	720.
8 Gardiens	26 "	à \$13.50	2912.
6 " "	30 "	à \$13.50	2520.
1 Gardienne	26 "	à \$7.00	195.
<i>Dépotoir Parc Baldwin</i>			
1 Gardien	25 semaines	à \$14.00	350.
Achat d'une tonne d'arrosage automobile avec puissance automatique pour servir pour l'arrosage des chemins, arrosage des arbres dans les rues et pour la destruction des insectes sur les arbres			
Salaire pour chauffeur et entretien 5 mois			
Remplacer la fontaine du Bassin centre du Square Viger			
Achat et plantation d'arbres pour berme, plantation d'automne			
Acheter et remettre du gazon, gravier et réparations aux différents Parcs et Squares			

Remplacer une bordure en pierre autour du Bassin du Sq. St Louis			
678 pds de bordure droite à 16cts			316.
50 pds " courbe à 19cts			29.50.
Posage: 725 pds à 14cts			101.50
Enlever la vieille bordure			150.
Poser une clôture en fer forgé autour du Bassin du Square St Louis avec poteaux pris dans une fondation en ciment			
700 pds à \$3.00			2100.
Poser une clôture en fer forgé de 30 pes de hauteur autour du gazon formant la base du Monument de la Paix, au Square Victoria			
185 à \$3.00			375.
Achat d'un concasseur pour la pierre devant servir pour les chemins à l'Île St Hélène			2000.
Achat de tuyaux d'arrosage			500.
Soumis un rapport du Député Ingénieur chef concernant l'établissement des poteaux de la Montreal Light, Heat & Power Co. et de la Montreal Tramways Co. sur la partie de la rue Notre Dame qui doit être élargie, à l'est de la Ville de Maisonneuve et demandant un crédit de \$2970 pour faire enlever des souches d'arbres à l'endroit susdit.			
Sur proposition de M. le Commissaire Côte			
Appuyé par M. le Commissaire Hebert, il est			
de faire rapport au Conseil recommandant le vote de ladite somme pour les fins ci-dessus			
20425 Soumis un rapport du Surintendant des Parcs recommandant d'approuver une suggestion du docteur Gadbois, à l'effet de permettre aux enfants de jouer sur le Champ de Mars, pendant certaines heures de la journée			
Sur proposition de M. le Commissaire Aley			
Appuyé par M. le Commissaire Hebert, il est			
Résolu D'approuver ladite suggestion, pourvu que ces jeux soient sous la surveillance des Terrains de Jeux.			
Soumis un rapport du Surintendant du Parc Mont Royal recommandant le vote des crédits suivants pour l'administration du Parc Mont Royal, durant l'année courante			
Sur proposition de M. le Commissaire Aley			
Appuyé par M. le Commissaire Hebert, il est			
Résolu de faire rapport au Conseil recommandant le vote des crédits ci-dessous mentionnés			
1 Peintre 26 semaines à \$16.00			428.
Grue pour les chemins			250.

(représentant le versement du même montant sur le crédit voté pour bancs et abris)

Fondations en béton pour la serre et réparations générales	780.
30 nouveaux bancs pour les parcs	200.
1 balayage pour les chemins	225.
1 tonduse mécanique	140.
1 do do	55.

20444 Soumis un rapport du député Ingénieur en chef déclarant que par suite d'une erreur cléricale, dans la désignation des rues à planer, dans la division Est le nom de la rue Iberville a été remplacé par la rue Guillemin.
Sur proposition de M. le Commissaire Lébel
Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est
Résolu de faire rapport au Conseil à l'effet de corriger ladite erreur.

Sur proposition de M. le Commissaire Aury

Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu que M. J. O. Ferne, actuellement inspecteur des Travaux Publics, attaché au Bureau de l'Ingénieur en chef au salaire de \$1200 par année, soit transféré au Département de l'Inspection des Bâtisse (Service d'Architecture) au poste de Surveillant des Travaux, au salaire annuel de \$1200 p. ce, à compter du 22 mai courant.

Que les deux surveillants temporaires soient transférés au département ci-dessus mentionné.

Que l'Architecte et le Superviseur des Bâtisse, par le Service de l'Architecture soient autorisés à voir à la surveillance des Édifices Municipaux, en construction, d'après les plans et devis d'architectes des débors.

Sur proposition de M. le Commissaire Aury

Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu que la résolution du 22 mai courant, à l'effet de recommander au Conseil le vote d'un crédit de \$10,000. pour la redistribution des Bureaux de l'Hôtel de Ville, soit rescindie et annulée, vu qu'il y a un item de vote dans le budget supplémentaire, pour cette fin.

Yournement
D. R. Senechal
Sec

Procès verbal d'un assemblée du Bureau de Commandement
Tenue le 22 mai 1914 à M.

Présente,

Le Commandant le Marin Martin President.
M. le Commissaire Aury.
M. le Commissaire Hébert.
M. McDonald.

Les minutes sont lues et approuvées.

Le Commandant le Marin soumet un télégramme de nomination de Sr. Eugène Cardinal Pigeon.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert.

Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu De renvoyer ladit télégramme et de le déposer aux archives.

Soumis un rapport de Le Commandant le Marin, recommandant la nomination de M. Joseph Dufort, comme pompier de troisième classe.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald.

Appuyé par M. le Commissaire Aury, il est
D'approver ladit rapport.

Soumis un rapport de l'entrepreneur de stuc, approuvé par Le Commandant le Marin, recommandant la nomination des personnes suivantes, comme contre-bleu:

- 822 Joseph Albert Haubé.
- 823 Alfred Godbout
- 826 Rodolphe Rioux
- 831 Ferdinand Deslaurier
- 837 Alphonse Rondeau
- 857 Médéric Léonard
- 858 Edouard Rispel (ex)
- 868 Albert Marceil
- 872 Albert Desauvage
- 891 Edwards Dauphin
- 917 David Maury
- 905 Allan Sinclair
- 910 Owen Valley
- 914 Ernest Charette
- 916 Victor Lalonde

No 917 Edmond Mailloux
 918 Harry Rose
 922 Adolphe Tremblay
 923 Joseph De Montigny
 924 Elphège Dutille
 925 Alphonse Desjardins
 926 Ernest Paquet
 1007 Gilbert Laverdiere
 1010 Solomon Damase
 102 Isidore Duquette
 113 Donald Ethier

Sur proposition de M^e le Commissaire Mc Donald.

Appuyé par M^e le Commissaire Amy, il est

Résolu D'approver ledit rapport.

2037
Soumis un rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène et des Statistiques, au sujet de la plainte d'un M^e Bombardier concernant les mauvaises odeurs qui proviennent de la Fosse d'Épuration.

Sur proposition de M^e le Commissaire Mc Donald.

Appuyé par M^e le Commissaire Amy, il est

Résolu De référer à l'ingénieur en chef pour rapport immédiat.

M^e Commissaire Héribert laisse son siège.

Soumis un rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène et des Statistiques, au sujet d'une plainte concernant les mauvaises odeurs qui proviennent de la petite rivière Saint-Pierre.

Sur proposition de M^e le Commissaire Mc Donald.

Appuyé par M^e le Commissaire Amy, il est

Résolu De référer à l'ingénieur en chef avec instruction de prendre les mesures nécessaires pour empêcher le dépôt de matières stagnantes dans ladite rivière.

2038
Soumis un rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène et des Statistiques, au sujet d'une plainte concernant les mauvaises odeurs qui proviennent de la Fosse d'Épuration.

Sur proposition de M^e le Commissaire Mc Donald.

Appuyé par M^e le Commissaire Amy, il est

Résolu Transférer l'ingénieur en chef pour rapport.

14077
M^e Héribert et Cie présentent leur réige.

Soumis un rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène et des Statistiques recommandant de faire don à la demande de la Rivière Landslide pour permettre de déposer des déchets sur leur terrains. Sur proposition de M^e le Commissaire Mc Donald.

Appuyé par M^e le Commissaire Amy, il est

Résolu D'accorder la permission de donner quinze mètres sur le bord du terrains pour des déchets inorganiques.

19948
Soumis un rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène et des Statistiques, au sujet de la plainte contre la personne d'Ingrain sur la rivière Nicolet.

Sur proposition de M^e le Commissaire Mc Donald.

Appuyé par M^e le Commissaire Amy, il est

Résolu D'approver ledit rapport.

20170
Soumis un rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène et des Statistiques, recommandant que un somme de \$15000 soit payé à l'empêcheur J. Blunden pour l'entretien de son cheval au service du Royal Edward Institute.

Sur proposition de M^e le Commissaire Mc Donald.

Appuyé par M^e le Commissaire Amy, il est

Résolu D'approver ledite recommandation.

20148
Soumis un rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène et des Statistiques, au sujet de la construction d'un égout dans le lac Du Ruisseau.

Sur proposition de M^e le Commissaire Mc Donald.

Appuyé par M^e le Commissaire Cote, il est

Résolu De référer à l'ingénieur en chef pour rapport et entente.

Soumis le mandat vérifié par l'Contrôleur de la Côte au montant de \$ 21,506.69 devant être accepté.

Sur proposition de M^e le Commissaire Héribert.

Appuyé par M^e le Commissaire Cote, il est

Résolu De voter la dépense.

Son honneur l'Ami soumet une lettre de sympathie qui il adressé au President de la L.C. du Canada au sujet de mariage de l'Empereur of Ireland.

Su proposition de M. le Commissaire McDonald.

Appuyé par M. le Commissaire Lébel, il est
que le Bureau des Commissions a appris, avec regret
l'infortune ayant survenu à un grand nombre de
familles, dans le mariage de l'Empereur of
Ireland; qu'il devra assumer de sa sympathie
tous ceux qui se sont affligés par ce désastre.

Su proposition de M. le Commissaire Hébert.

Appuyé par M. le Commissaire Lébel, il est
de donner instructions au département de la
suspension de la procédure en expropriation, pour
l'ouverture de la rue Demerle, dans le quartier
Émard, et de demander à l'ingénieur en chef
de soumettre au Bureau, sous le plus court délai,
pourrait un nouveau plan de cette expropriation, su-
vant la suggestion de l'Échelon du quartier M. le
Docteur Dubois.

Soumet le budget supplémentaire de l'entretien
des Édifices Municipaux, pour l'administration de
son département, jusqu'au 31 décembre 1914.

Su proposition de M. le Commissaire Amy.

Appuyé par M. le Commissaire Lébel, il est
d'approuver ledit budget, pour le item suivante
et d'en rapport au conseil municipal dans le
vote du crédit nécessaire.

Annexe de l'Hôtel de Ville.

35 Extinteur chêneignes	\$420.00
Stores pour fenêtres	600.00
3 Calicifées, 26 cloches, 2 Echos	670.00
Changement aux dimensions des bureaux du département d'Hygiène	2100.00
Changement aux cellules du département de Police.	130.00

Hôtel de Ville.

Tous matériaux et main d'œuvre nécessaires pour la réstitution des bureaux de l'Hôtel de Ville	\$13,000.00
--	-------------

Pour nettoyage de puits, canalisations, tuyaux
de mise en émission

\$2,000.00

Installation d'un système de cellule
de chauffage

4,000.00

Construction d'une addition au bâti
amélioration de l'accès

800.00

Changement et amélioration du système
de chauffage

10,000.00

Service du Téléphone

Pour téléphone additionnel et supplément

500.00

Château de Ramezay

Tous menus réparations

75.00

Su proposition de M. le Commissaire Amy.

Appuyé par M. le Commissaire Lébel, il est

D'approuver l'émission d'un mandat
de police dans la partie Nord de la Ville.

Su proposition de M. le Commissaire Amy.

Appuyé par M. le Commissaire Lébel, il est

Que l'Architecte de la Ville reçoive instructions de
l'ingénieur en chef pour la reconstruction du
Marché Saint-Antoine et de faire rapport immédiat
à l'ordre.

Su proposition de M. le Commissaire Amy.

dont la somme d'un dépôt de \$120. fait par M. M.

Roule, Corbeil, lui en rapport avec son architect
pour la construction d'un égout dans la rue Lorne-
Vauvillier, de la rue Chauvin, au nord de la rue
Grim-Lagacé.

Su proposition de M. le Commissaire Lébel.

Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est

D'autoriser la somme dudit dépôt

Le Bureau prend en considération le budget supplé-
mentaire du département des Marchés.

Su proposition de M. le Commissaire Amy.

Appuyé par M. le Commissaire Lébel, il est

D'approuver ledit budget pour le item suivante, les
augmentations de salaire y contenues devant prendre
effet à compter du 1er mai 1914, savoir

Salaires

J. E. L. Bern	Sous-tendant	\$ 300.00
A. Leblanc	Secrétaire	150.00
L. Selby	Inspecteur des Marchés	950.00
L. Selby	Entretien d'un cheval	200.00
J. Senecal	in Commune M. Bonacours	1600.00
J. Trotter	salles de do do	50.00
E. Dupuis	2em. Ass. do do	1,000.00
P. D. Charette	3em. Ass. do do	500.00
L. Brophy	in Commune M. Saint-Antoine (logi; chauff; éclairage)	950.00
J. Guillaud	Ass. M. St. Antoine (logi)	650.00
M. Jolicœur	in Commune M. St Laurent (logi; chauff; éclairage)	950.00
H. Chardard	Ass. M. St Laurent (logi; chauff; éclairage)	650.00
J. Guay	M. Saint-Jacques (logi; chauff; éclairage)	650.00
E. Bastien	Marché Saint-Jean-Baptiste (logi; chauff; éclairage)	1,000.00
J. B. B. Flynn	in Marché à four (logi; chauff; éclairage)	130.00
J. Blain	Ass. Marché à four	750.00
J. G. Edmund	in Commune Pére Papineau (logi; chauff; éclairage)	1,300.00
Eng. Ricard	Ass. Pére Papineau	825.00
H. Melk	Pére Alouette	825.00
Ed. Danneau	do Hochelaga	725.00
P. Jobet	in Marché d' l'Est	150.00
J. Courtois	1er Ass. do do	925.00
V. Desablon	2em. do do do	725.00
H. J. Dunn	3em. do do do	500.00
A. Bellfond	in Marché d' l'Est	900.00
L. S. Danneau	1er Ass. do do	1,025.00
H. J. Page	2em. do do do	900.00
J. A. Champigne	Ingenierie hyg. pétrolière	1200.00
J. Dalbec	Ass. do do	1,100.00
A. Syrial	Ass. do do	650.00
E. Léveillé	Ministère et Gardien (logi; chauff; éclairage)	700.00

J. Babinette	Garden Relayon &c. B.	\$ 750.00		
J. Babinette	do do	750.00		
J. Detraut	do do	750.00		
Credit supplémentaire pour Réparation aux Marchés. Etc.				
Marché Bonacours				
Peinture la menuiserie extérieure			\$ 1,800.00	
Réparer les murs, peindre le boiseries			des deux grandes salles, etc.	2,000.00
Gratter et plancher le plafond de l'allée			principale, etc.	1,000.00
Trousse électrique. Re système Brigo			1,700.00	
Marché Saint-Jacques				
Murs réparation			1,500.00	
Marché Saint-Jean-Baptiste				
Planchage des plafonds et peinture			des menuiseries et des boiseries à l'intérieur	300.00
Changer les divisions du cabinet,			contourner un bureau, etc.	400.00
Reconstruction de bûche			450.00	
Murs réparation			400.00	
Marché Saint-Laurent				
Réparation des murs extérieurs			200.00	
Murs réparation				
Marché à four				
Changement de la peinture			1,000.00	
Changer la porte actuelle de la peinture			600.00	
Murs réparation			100.00	
Pére Papineau				
Remplacement de la peinture			1,000.00	
Nouvelle entree à la peinture etc.			500.00	
Réparation des murs extérieurs			500.00	
Murs réparation			50.00	
Pére Hochelaga				
Remplacement de la peinture actuelle			300.00	
Echanger le deux entree à la peinture etc.			500.00	
Pére Alouette				
Murs réparation				
Combustible pour le four mar ch			100.00	

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald.
Appuyé par M. le Commissaire Hibert, il est
résolu que M. L. D. Émond, en commun avec le Père
Papineau et J. A. J. Flynn en commun de Mand.
soit nommé représentant salaire de \$150.00 par
an pour chacun, à partir du 1er mai courant et
qui va compter à la même date, ils soient tenus
à payer \$20.00 par annuité à la Ville pour leur
chauffage, éclairage.

Soumission letter de la Rose Realty Company
concernant certain lot situé sur l'avenue McDonald.

Sur proposition de M. le Commissaire Hibert.

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu D'informer les intéressés qu'à la date ci-dessus fait
de procédures pour l'homologation de lignes sur
l'avenue McDonald, de la rue Dumont au niveau
de la Côte Saint-Luc.

Soumission rapport de l'Assistant Agent des Achats
et de Ventes sur les commissions reçues pour la
fourniture de tuyaux en plomb, plomb en rameau
et tuyaux d'italie pour l'exercice 1914.

Sur proposition de M. le Commissaire Hibert.

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu D'accorder le contrat aux plus bas commissaires
commissaires.

J. W. Matteson Company Ltd

Le plus bas commissaire au moment de l'ouverture
des commissions.

5 tonnes de tuyaux en plomb de 1/2 pouce
élevés à la verté, à raison de \$119.50 la
tonne de 2.00 livres 597.50

10 tonnes de tuyaux en plomb de 1/2 pouce
élevés à la verté à raison de \$119.50 la tonne
de 2.00 livres 11.950.00

10 tonnes de tuyaux en plomb de 1/2 pouce, 14 livres
à la verté, à raison de \$119.50 la tonne de
2.00 livres 11.950.00

The Canada Metal Company Ltd.

Le plus bas commissaire au moment de l'ouverture des
commissions.

2 tonnes de plomb en rameau non
(stainless), \$97.00 la tonne de 2.00 livres 194.00

J. Matteson Company Ltd

2 tonnes de tuyaux d'italie

1 Straight of Lamb, Fly, à raison de \$17.00

la tonne de 2.00 livres 163.00

Hest, en route

Résolu D'autoriser la vente des spiritueux aux commission-
naires qui n'ont pas obtenu le contrat et de faire

les honoraires le Mois et le Gouvernement de la Ville
de signer les contrats et intervenir

Soumission rapport de l'Assistant Agent des Achats
et de Ventes sur les commissions reçues pour
la fourniture de charbon de forge et anthracite
américain pour les différents départements durant
l'année 1914.

Sur proposition de M. le Commissaire Hibert.

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu D'accorder le contrat communauté
L. Cohen & Son

(plus bas commissaire)

Charbon de Forge

100 tonnes à raison de \$5.50 la tonne 2.00 livres 1.820.00

Charbon Anthracite Américain

Les commissions suivantes sont rejetées parce qu'elles
n'indiquent pas le provenance du charbon

Athene Gaucher, Alphonse Paquet

William Diford, Evans Bros. Ltd.

J. B. Beaudry

Le contrat est adjugé en deux parts égales
entre les commissaires ci-dessous mentionnés:

Wilson & Green, André Ede

J. Lefebvre & fils, Th. J. The Lacy Coal Co.

Drey & Labonté, Th. J. F. Moore & fils

J. P. Leger & fils, Defat & Beaudry

Qui s'appelleraient L. Cohen & Son

Th. Merchant Coal Co.

George Hall Coal Co.

Laporte & Green

J. O. Labrecque & fils

Andrew Rail
Charbo Stone
75 tonnes à chacun des concessionnaires ci-dessous
au prix de \$75 la tonne d. 2.00 livres

Charbo Furnace
115 tonnes de \$75 la tonne d. 2.00 livres aux compagnies suivantes:

Wilson Fries, Andrew Ebin, Ph. Merchant Coal Co.
J. Lefebvre & Cie, P. Mc Graw Coal Co. Ltd., George Hall Coal
Dixy Labonté, Ph. J. T. Moore, Laporte Fries
J. B. Legier & Fils, Dufort, Brandon, J. O. Labrecque & Cie
L. Cohen & Son, Andrew Rail.

Charbo Egg
250 tonnes de charbon à raison de \$75 la tonne d.
2.00 livres à chacun des compagnies suivantes:

Wilson Fries, Andrew Ebin, Merchant Coal Co. Ltd.
J. Lefebvre & Cie, Ph. P. Mc Graw Coal Co. Ltd., George Hall Coal
Dixy Labonté, Ph. J. T. Moore, Léon Provost
Laporte Fries, J. B. Legier & Fils, Dufort, Brandon
J. O. Labrecque & Cie, L. Cohen & Son, Andrew Rail

Charbo Chemin
4 tonnes à raison de \$8.00 la tonne d. 2.00 livres, à chacun
des compagnies suivantes:

Wilson Fries, Merchant Coal Co. J. Lefebvre & Cie
Ph. P. Mc Graw Coal Co. Ltd., George Hall Coal
Dixy Labonté, Ph. J. T. Moore, Laporte Fries, J. B. Legier & Fils
Dufort, Brandon, J. O. Labrecque & Cie, L. Cohen & Son
Andrew Rail.

Il est en outre,

Résolu D'annoncer la tenue des dépôts ou des parties
de dépôts aux concessionnaires qui n'ont pas
obtenu le contrat ou qui n'ont obtenu qu'une
partie du contrat, suivant le cas, et de faire
savoir à Mme le Maire et le Gouvernement de la Cité d'
exiger le contrat si nécessaire.

M. L. J. MacEachan, C.A. a présenté devant la Ville
et demandé que les procédures en expropriation
pour l'ouverture du Boulevard St. L'Assomption
soient prises au plus prochain.

Ses propositions de M. L. J. MacEachan, C.A.

Résolu Appuyez par M. L. Communiac Libet, élu
D'accorder crédit dans:

Sur un rapport de l'Amirauté Agent de
Achat et de Vente, recommandant de voter
un crédit de \$2,200 pour l'achat d'un vétérin
automobile "Abbott-Detroit", modif. 1914, pour
l'usage de l'agent de la Cité.

Ses propositions de M. L. Communiac Libet,
Appuyez par M. L. Communiac Côté, élu
Géopole. De faire rapport au conseil mem-
mendant le vote d'une somme de \$2,200 pour
l'achat d'un vétérin-automobile pour l'appa-
tement de l'agent avec l'intention que le De-
puté Léonard en Chiffre sera chargé de cha-
cer la cotisation que sera achetée en un débat
engageant le Bureau, si partie.

Prise M. M. Libet et Côté,
Côté M. M. Amey McDonald,
Le député L. M. MacEachan ayant voté dans l'affirma-
tive la motion fut approuvée et il fut

Résolu En conséquence.

Agrement.

P. J. Servelle
Sec

Habib Lebel

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissions
Tenue le 30 mars 1914 à l'ordre

Présent,

Leur Honneur le Maire Mme Martin et les
M. M. le Commissaire Amey,
Côté,
Hébert,
Mc Donald.

Soumission rapport de l'ingénieur en chef recommandant de faire voter un crédit de \$ 10,300.00 pour la construction d'un égout intercepteur, le long du canal Lachine, dans le quartier Saint-Paul.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté

Appuyé par M. le Commissaire Amey il est

Résolu De faire rapport au Conseil recommandant la construction dudit égout et le vote du crédit nécessaire.

Attendu que les officiers du Bureau des Commissions ont accompli une tâche qui ne peut être comparée à celle d'aucun autre département sous le rapport des responsabilités et du travail d'accompli, que ladite officiers tiennent dictée devant à toute heure du jour ou de la nuit pour pouvoir faire face à la besogne qui leur incombe.

Attendu que le traitement affecté à leur position sont complètement en dés proportion des responsabilités et des connaissances que ce positionnement contient.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert,

Appuyé par M. le Commissaire Côté il est

Résolu que le traitement affecté à cette position soit fixé comme suit à compter du 1er mai 1914.

Secrétaire Général	J. H. Denicul	\$ 3,750.00
Secrétaire Adjoint	D. Kenyon	3,000.00
Secrétaire Secrétaire	J. Larocque	2,000.00
Archiviste	J. S. McLoone	1,000.00
Archiviste	F. H. Meek	1,000.00
Secrétaire Bureau		
de renseignement	J. Gauvin	1,200.00
Secrétaire	E. Lemire	1,000.00

Secrétaire Général

7,900.00

900.00

600.00

600.00

600.00

600.00

600.00

600.00

J. R. Mongeau

J. O'Brien

P. Parent

A. Lavoie

A. Bertrand

J. J. Lafleur

Les salaires ci-dessus donnés devant être payés à la condition express que il n'en sera fait aucun reclamations pour le travail supplémentaire que ce officier et employé auront effectué à faire.

Et que rapport soit fait au Conseil recommandant l'vote du crédit nécessaire.

Attendu que le service d'homme M. Hébert ont été retenu en date du 12 mars 1914, pour une période temporaire seulement.

Attendu que ladite service ne sont plus exigés par le département de Travaux Publics.

Il est proposé par M. le Commissaire Hébert.

Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est demandé donc à M. Hébert que son emplois temporairess à l'Hôtel de Ville de Montréal cesse le 14 juillet 1914.

La motion étant mise aux voix, la Commission partage

Vote. M. Hébert et Côté.

Contre M. M. McDonald et Amey

Leur Honneur le Maire ayant voté dans l'affirmative la motion est approuvée et il est

Résolu En conséquence

Samme un rapport du Secrétaire du M. ch. recommandant le transfert du bateau de M. J. Aubin, pour bateau No. 1, entre dans le centre de Marché Saint-Louis, à M. Auguste Landry et l'île de M. E. Duffy portant le No. 6, dans le marché Saint-Antoine, à M. William Gambl.

Sur proposition de M. le Commissaire Amey

Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu D'en autoriser ledit transfert.

Soumission des formulaires d'annonces pour la demande d'approvisionnement pour la construction de trottoirs en asphalte ou en ciment dans différentes rues.

Sur proposition de M. le Commissaire Gobé.

Appuyé par M. le Commissaire Mc Donald, il est

Résolu D'approuver lesdites annonces et d'en autoriser la publication.

Le Bureau prend en considération la question du majorlement des salaires des employés de l'Asile Mont-Royal.

Sur proposition de M. le Commissaire Amy.

Appuyé par M. le Commissaire Gobé, il est
Résolu De fixer lesdits salaires commençant à compter du 1^{er} mai courant et que rapport soit fait au Conseil recommandant le vote du crédit nécessaire.

1 Suptendant J. Henderson		\$ 2100.00
1 Palfreman (lys); 52 semaines		750.00
1 menuisier		900.00
1 Forgeron		950.00
6 Journaliers	52 " a \$ 14.00	4,368.00
2 "	a 14.00	1,008.00
2 "	a 14.00	720.00
2 "	a 14.00	720.00
4 Gardiens	24 " a 7.00	672.00
10 Journaliers	4 " a 14.00	

Personnel		
1 Jardinerie	52 semaines a \$ 14.00	800.00
1 Journalier	52 " a 14.00	720.00
2 " 36 "	a 14.00	1008.00
1 journalier	26 " a 14.00	368.00
4 (ménage) patentes 12 "	a 14.00	672.00
3 Journalier (bureau)		
du papier) 24 "	a 10.00	720.00
2 Gardiens-patentes 24 "	a 7.00	336.00
Sens.		
1 Jardinerie en chef	52 sem.	900.00
1 Maît. "	52 "	650.00
"	a \$ 14.00	720.00

Sur proposition de M. le Commissaire Gobé.

Appuyé par M. le Commissaire Gobé, il est

Résolu D'informer M. Mr. Lord, entrepreneur du plant de filtration et M. McConnell, directeur général du Bureau le 2 juin prochain, à 4 heures p. m. au sujet de la question du plant de filtration.

Soumission communication de M. J. Bertrand sollicitant une entrevue avec le Bureau du Commissaire.

Sur proposition de M. le Commissaire Amy.

Appuyé par M. le Commissaire Gobé, il est

Résolu D'informer M. Bertrand à son retour le Bureau jeudi, le 4 juin prochain à 10 h 30 a.m.

Soumission rapport du Dépôt d'ingénierie en chef, recommandant le mont d'un sommeil à 1500.00 à faire mettre le caniveau d'assèchement en opération.

Sur proposition de M. le Commissaire Gobé.

Appuyé par M. le Commissaire Gobé, il est

Résolu De faire rapport au Conseil recommandant le vote de l'adette somme pour la fin de saison.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald.

Appuyé par M. le Commissaire Gobé, il est

Résolu De donner à M. la Compagnie du Chemin de fer à Montréal un délai de quarante huit heures, à savoir, que ce train ne se trouve sur les lieux Sherbrooke, entre les rues Saint-Laurent et Cadieux.

19940 Soumission rapport du Suptendant du département de Privileges et des Licences, au sujet de la demande de M. G. Lafleur, pour le privilège d'avoir un cours à charbon sur le trottoir de la rue Visitation, pris de la rue Justine.

Sur proposition de M. le Commissaire Gobé.

Appuyé par M. le Commissaire Gobé, il est

Résolu D'approuver ledit rapport et de faire rapport au Conseil en conséquence.

Soumission rapport du département en la matière de la plainte de M. G. Gieses, devant le Commissaire.

des Utiles Publics.
Sur proposition de M. le Commissaire Côté
Appuyé par M. le Commissaire Hebert, il est
Résolu De faire rapport au conseil recommandant
de donner instruction au département en la
d'intervenir dans ladite cause, de faire à la
Commission des Utiles Publics, et de pro-
tégier les droits et les intérêts de la Ville de
Montréal, et de lui donner instruction en outre
d'adopter toutes procédures qu'il jugera conve-
nables à cet effet.

P. H. Sereval
Sec.

Adjournement.
E. Gobron-Beaudry

Procès Verbal d'une séance du Bureau des Commissaires

Tenu le 2 Juin 1914 (A.M.)

Son Honneur le Maire M. Martin, président
M. M. les Commissaires Côté

McDonald
Hebert

Les minutes sont approuvées

204-38 Soumis un rapport du Député Ingénieur en Chef transmettant un devis
au montant de \$148.50, du coût de la construction d'un trottoir en ciment
sur la rue St Vincent.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté
Appuyé par M. le Commissaire Hebert, il est
Résolu Se référer au Dépt en Lec pour rapport.

Sur proposition de M. le Commissaire Hebert
Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est
Résolu De faire rapport au conseil recommandant l'octroi d'une subvention de
\$10,000 pour venir en aide aux familles des victimes du naufrage du pa-
rois "Empress of Ireland".

Soumis un rapport de Son Honneur le Maire, au sujet de l'inspection des
malaxeuses mises à l'électricité, en usage dans le département des Travaux
Publics.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté
Appuyé par M. le Commissaire Hebert, il est
Résolu Se référer au Député Ingénieur en Chef et au Directeur de l'Eclairage pour
rapport conjoint.

Soumis un rapport du Trésorier de la Ville, approuvé par Son Honneur le Maire, fa-
isaient les recommandations suivantes : -

- 1o - Que M. Charles Leley soit nommé percepteur dans le Département des
Taxes personnelles, au salaire de \$600 par année et commission de 2%, à partir du
1^{er} Juin, en remplacement de M. A. Lafontaine.
- 2o - Que M. Toussaint Lefort, remplace M. Leley, au salaire qu'il a actuellement,
soit \$1,050 par année.

3o - Que M. Azarias Alarie, soit nommé percepteur des Taxes personnelles, à compter
du 1^{er} Juin, au salaire de \$600 par année et commission de 2%, en remplacement
de M. J. Desmarteaux.

Sur proposition de M. le Commissaire Hebert
Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu D'approuver ledit rapport.

19028 Soumis un rapport du Contrôleur & Audituer de la Cité transmettant un compte du Notaire Decarie, au montant de \$15280 pour honoraires et débours depuis le 20 Juillet 1911.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert

Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu De faire rapport au Conseil recommandant le paiement dudit compte, conformément à la Section 556 de la Charte

19029 Soumis un rapport du Député Ingénieur en Chef, au sujet de l'établissement de lignes homologuées pour la continuation de la Montée St Michel

Sur proposition de M. le Commissaire Côté

Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu De référer au Département en Loi pour rapport

Soumis un rapport du Surintendant de la Voie, au sujet du parage de la rue St Denis, entre les rues St Jacques et Craig

Sur proposition de M. le Commissaire Côté

Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu De donner instructions à l'Ingénieur en Chef de faire parer ladite rue, partie asphalte rugueux et partie en bloc de granit culain, suivant la recommandation contenue dans son rapport, au coût de \$2666 et de parer avec le même matériel la rue St Pierre, entre les rues St Jacques et Fortification. Le crédit ci-dessus devrait être imputé sur le montant voté pour préparations aux parages. Il est en outre

Résolu De donner instructions à l'Ingénieur en Chef de faire rapport sur le parage des ruelles St David et autres, entre le Carré Chabot et la rue Mc Gill, aussi la rue St Henri.

20512 Soumis une requête (B6) du Surintendant des Impressions et de la Papeterie pour travaux d'impressions requis par les différents départements et pour effets de papeterie pour le magasin

Sur proposition de M. le Commissaire Côté

Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu D'approuver ladite requête

M. le Commissaire Avey prend son siège

Sur proposition de M. le Commissaire Côté

Appuyé par M. le Commissaire Avey, il est

Résolu Que le salaire du Surintendant des Impressions et de la Papeterie soit fixé à

\$2,000 par année, à compter du 1^{er} mai dernier, que le salaire de M. L'Corneille, commis dans le même département soit fixé à \$700 par année, à compter de la même date, et que rapport soit fait au Conseil recommandant la vote des crédits nécessaires.

10472 Soumis une communication de la Canada Steam Ship Lines Ltd, au sujet du parage de la rue Mc Gill

Sur proposition de M. le Commissaire Côté

Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu De référer cette demande ainsi que les autres du même genre, reçues par le Bureau, à l'Ingénieur en Chef, avec instructions d'aller se rendre compte lui-même de la condition du parage de la rue Mc Gill et des rues transversales, jusqu'à la rue des Commissaires, et de faire rapport sur l'opportunité de parer ces rues en asphalte ou autre matériel autre que le granit ou le scorie, avec des fondations spéciales, et que ladite Compagnie, ainsi que les autres, qui ont fait des demandes soient informées de la présente décision

18473 Soumis un rapport du Député Ingénieur en Chef, au sujet de l'offre de M. E. Decarie représentant M. C. H. Hébert, de céder à la Cité, certaines rues gratuitement et sans conditions

Sur proposition de M. le Commissaire Côté

Appuyé par M. le Commissaire Avey, il est

Résolu De référer au Département en Loi pour rapport

Soumis une demande de la Commission des Services Électriques de faire transmettre certains pouvoirs par la Ville.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté

Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu De référer au Département en Loi pour rapport

20456 Soumis une demande de la Fédération Nationale St Jean Baptiste, à l'effet d'obtenir l'autorisation de conserver la faculté d'organiser un tag-day chaque année

Sur proposition de M. le Commissaire Côté

Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu De référer au Département en Loi, pour savoir si la Ville a le droit de limiter les tag-days et au Surintendant de Police pour avoir son opinion à ce sujet

19585 Soumis un rapport du Député Ingénieur en Chef informant le Bureau, en réponse à une interpellation de M. l'Échevin Ferrier que la construction d'un trottoir permanent sur la rue Cartier, de la rue Ontario vers le nord, est incluse dans le second programme de trottoirs à construire cette année

Sur proposition de M. le Commissaire Côté

Appuyé par M^e Commune Hébert, il est
résolu de transmettre ledit rapport au Conseil pour information de M^e l'Échevin
Thérien.

20513 Soumis un rapport du Dép^t d'Ingenierie en Chif recommandant la remise à M^m Tachau & Descailli d'un dépôt de \$1200 à faire rapport sur la construction d'un égout dans la rue Acadie, à l'avenue des Pins ouest bord.

Sur proposition de M^e le Commune Côté,
Appuyé par M^e le Commune Hébert, il est
résolu de renvoyer à M^e le Commune Côté
D'autoriser la remise dudit dépôt.

20503 Soumis un rapport du Dép^t d'Ingenierie en Chif demandant d'être autorisé à faire faire à la fin de l'égout suivant:

Rues	De	A	Crédit voté
Mazamet, Allard	2300 pieds au sud		18300.00
Bordure Gifford	200 pieds au Sud		2500.00

Sur proposition de M^e le Commune Côté,
Appuyé par M^e le Commune Mc Donald, il est
résolu D'autoriser l'exécution desdits travaux à la fin de l'égout.

20518 Soumis un rapport du Dép^t d'Ingenierie en Chif recommandant de rembourser à M^m McLean et Wilson un dépôt de \$300 à faire rapport avec leur contrat pour l'installation de réchauffeurs condenseurs, à la nouvelle station de pompage des rues Craig & Mill.

Sur proposition de M^e le Commune Côté,
Appuyé par M^e le Commune Mc Donald, il est
résolu de renvoyer la remise dudit dépôt.

20494 Soumis un rapport du Dép^t d'Ingenierie en Chif recommandant de faire voter un crédit de \$8.00 à financer la construction d'égouts dans la rue au-dessous:

Rues	De	A	Crédit à voter
Randot, Mazamet	De Rigilly		\$6,200.00
De Rigilly & Randot	400 pieds au sud		1,100.00

Sur proposition de M^e le Commune Côté,
Appuyé par M^e le Commune Hébert, il est

Résolu De faire rapport au Conseil pour la votation d'un crédit nécessaire aux fins ci-dessus.

17475 Soumis un rapport du Dép^t d'Ingenierie en Chif sur le projet de transformer en boulevard le boulevard St-Hubert, de la rue Saint-Denis en allant vers l'Est.

Sur proposition de M^e le Commune Côté,

Appuyé par M^e le Commune Hébert, il est
résolu De voter au suffrage tout ce qu'il faut pour avoir son opinion, sur ce projet.

20498 Soumis un rapport du Dép^t d'Ingenierie en Chif recommandant de faire voter un crédit de \$13300 à financer la construction d'égouts dans les rues ci-après:

Rues	De	A	Crédit à Voter
de McDowell & St-P.		au Western	\$13,000.00
Mazamet	200 pieds Nord		8,500.00

Sur la rue Laramée, Saint-Georges

Lavaltrie, Boucherville, 700 pieds Est de la gare

Sur proposition de M^e le Commune Côté,

Appuyé par M^e le Commune Amy, il est
résolu De faire rapport au Conseil pour la votation d'un crédit nécessaire.

20501 Soumis un rapport du Dép^t d'Ingenierie concernant la construction d'un département d'Inspection Électrique.

Sur proposition de M^e le Commune Côté,

Appuyé par M^e le Commune Amy, il est
résolu De voter au suffrage tout ce qu'il faut pour l'Éclairage, pour rapport.

1862 Soumis un rapport de l'Ingenierie succuraleur de l'égout, concernant la demande d'un crédit de \$8,500.00 pour la construction de la Discharge de l'égout collecteur de la rue Laramée.

Sur proposition de M^e le Commune Côté,

Appuyé par M^e le Commune Amy, il est
résolu De voter à la votation le rapport au Bureau des Commissaires nommés au Conseil, le 28 février dernier.

20565. Soumission rapport du Député-Ingénieur en Chef au sujet de l'intention exprimée par le Montreal Light Heat & Power Co. à charge de faire le coût d'un ouvrage se rapportant à l'allumation dans la hauteur des échafauds lui appartenant dans les rues qui donnent sur la place. Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Appuyé par M. le Commissaire Mc Donald, il est
Résolu De référer à l'Architecte en Chef de la Ville, pour rapport immédiat, et au Secrétaire du Département de l'Éclairage pour rapport, sur la question se rapportant à l'électrification.

17279. Soumission rapport du Député-Ingénieur en Chef concernant l'injection puis par la Mc Ginty Realty Company contre la Sainte Construction Company, - aux fins d'imposer cette dernière de céder la chaussée du Boulevard Monkland. Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Appuyé par M. le Commissaire Hebert, il est
Résolu De référer au département en charge, sans la bête de travail devant être suspendue dans le cas où il y aurait appel du jugement rendu par le bureau du procureur.

Soumission des mandats reçus par le Contrôleur de la bête, au montant de \$48,533.94 suivant liste certifiée.

Sur proposition de M. le Commissaire Hebert.

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
Résolu Dans un tel cas l'opérateur

Soumission lettre du President de la Canadian Fire Underwriters Association, concernant l'inspection du système d'Alquedure de la bête. Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Appuyé par M. le Commissaire Mc Donald, il est
Résolu De faire l'envoi à ladite Association de son courrier à l'Avocat vendredi le 5 juillet courant, à l'Avocat avec ceux qu'il devra s'adjointre en vue de discuter cette question, ainsi que la question de la protection contre les incendies et de faire l'effet

du département des Incendies. L'ingénieur en Chef l'Ingénieur Supéintendent de l'Alquedure et M. Valiquette a été présent à cette conférence.

20561. Soumission rapport du Député-Ingénieur en Chef transmettant le plan du pont à être construit à la rue Loneyth, à l'intersection de la rue Horner. Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Appuyé par M. le Commissaire Hebert, il est
Résolu Que l'plan annexé au dit rapport soit approuvé et qu'il soit en sorte donné à la Compagnie du Canadien Pacifique une puise d'apurement le long de la route du dit pont, et que ce rapport soit fait au Conseil en conséquence.

20468. Soumission rapport du Gouverneur-Adjoint de la bête concernant l'inspection du funiculaire du Pas Mont Royal.

18443. Soumission rapport du Député-Ingénieur en Chef transmettant un état du coût d'un parage en bloc de roches sur le Boulevard Saint-Laurent, à partir du Tunnel jusqu'à la rue Leacock. Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Appuyé par M. le Commissaire Mc Donald, il est
Résolu Que le principe du parage de cette partie du Boulevard Saint-Laurent soit adopté, et que l'ingénieur en Chef soit prié de faire rapport sur la possibilité de faire un parage en asphalté de roche, avec fondation de 9 pouces de béton, et de préparer un état du coût de ce parage avec instruction de faire dans le devis une fondation spéciale suffisamment forte en-dessous des voies de la compagnie de Tramway.

19801. Soumission rapport du Député-Ingénieur en Chef sur la demande d'ériger la nouvelle étreinte entre les rues D'Assier et Gaucher.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est
Résolu D'informer le maire, suivant la tenue dudit rapport.

M. Léon Garneau, avocat, se présente devant le Bureau et soumet l'offre faite par M. G. Béginillon à une propriété située sur la rue Sainte-Catherine Est, près de la rue Berthier pour la construction d'un garage municipal.
Sur proposition de M. le Commissaire Lebel.

Appuyé par M. le Commissaire Mc Donald, il est
Désigné à M. le Commissaire Lebel.

Soumission mandat scellé par le Contrôleur
de la Côte, au montant de \$ 4,304.38 suivant cette
certification.

Sur proposition de M. le Commissaire Lebel.

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est
Désigné à l'automobiliste.

Soumission lettre de M. P.W. Archambault, du
département en Légi, au sujet de la fixation de
son salaire.

Sur proposition de M. le Commissaire Lebel.

Appuyé par M. le Commissaire Lebel, il est
Désigné à l'Avocat en chef de la Côte, pour
rapport sur tout le personnel du son département.

20442. Soumission rapport du Dépôt d'Égénier en chef
au sujet du déplacement des poteaux de différentes
compagnies sur la rue Notre-Dame, dans
le quartier Longue-Pointe.

Sur proposition de M. le Commissaire Lebel.

Appuyé par M. le Commissaire Lebel, il est
Demandé instruction à l'Égénier en chef de
procéder immédiatement au déplacement des
poteaux de différentes compagnies électricques
téléphoniques, à l'exception des poteaux de la
Montreal Tramways sur la rue Notre-Dame dans
le quartier Longue-Pointe en commençant de
l'est vers l'ouest, les poteaux de cette compagnie
devant être placés de chaque côté de la rue, et que
les instructions soient données à l'Égénier en chef de
notifier la compagnie de Tramways que ses poteaux
soient placés au milieu de la rue avec le bras en
fur, le court d'exécution desdits travaux devant

être imputé sur le crédit de # 14, ou à voter cette
famille, et jusqu'à concurrence du dit montant.

M. le Commissaire Mc Donald exprime l'avis que la
Compagnie des Tramways devrait être mise au
côté de la rue en vue d'en faire diminuer la sa-
pridité du service.

M. l'Échelon Laurin présent devant le Bureau
déclare que, après conférence avec le Législateur
de la Ville, la décision pris ce jour est la sui-
te solution de cette question.

Sur proposition de M. le Commissaire Lebel.

Appuyé par M. le Commissaire Lebel, il est

Résolu Désapprobation de la suggestion faite par l'Échelon de
l'État Longue-Pointe, et de donner instruction
à l'Égénier en chef de faire les travaux de passage
de la rue Notre-Dame Est, à partir de limite d'égé-
niers jusqu'à l'île Saint-Jean de Dieu
au endroit le plus propice, des deux limites ex-
istant et en dehors de cette limite, plus à l'Est
à même le crédit de # 164,898.25 voté par le Conseil, le 22
avril dernier, et que rapport soit fait au Conseil en
conséquence.

Ajoutement.

P. Servais
Sec

G. Amy Lebel

Procès-verbal d'une assemblée du Bureau de Commune
Tenue le 2 juillet 1894 à 7 h.

Présente,

Sur l'nomme le M. M. Martin President
M. le Commissaire Aney
Hébert
McDonald

Soumis un rapport du chef du département des Incendies, approuvé par l'assemblée, recommandant la nomination de M. Albert Guérin à la position de Pompeur de 3ème classe, au salaire de \$17500 par année.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, appuyé par M. le Commissaire Aney, il est
Résolu D'approuver ledit rapport.

Soumis un rapport du President du Bureau des Estimateurs, approuvé par l'assemblée, recommandant la nomination de M. J. O'Sullivan, et Jules Chabot à la position de Commis - Inferieures dans le département des Estimateurs.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, appuyé par M. le Commissaire Aney, il est
Résolu D'approuver ledit rapport.

Soumis un rapport du chef du département des Incendies approuvé par l'assemblée, recommandant la nomination de M. M. McDonnell et J. Lellane et E. Richard à la position de Pompeur de 3ème classe, au salaire de \$150 par année; et la nomination de M. W. Rollie à la position d'assistant incendie, au salaire de \$900 par année.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, appuyé par M. le Commissaire Aney, il est
Résolu D'approuver ledit rapport.

Soumise une communication du Notaire Laladié au sujet de la démolition d'une propriété acquise par la Ville, et située sur un emplacement appartenant à M. le Louie Laralle, chemin Côte des Neiges.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Aney, il est
de donner instructions au Superintendant des Edifices Municipaux de faire démolir ladite propriété.

M. le Commissaire Côté prend son siège

Soumis de formules d'annonces pour la demande des soumissions pour la construction d'un escalier sur la rue Ontario.

Sur proposition de M. le Commissaire Aney
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu D'approver ces formules et d'en autoriser la publication.

Soumise une communication de MM. Lafleur, Mitchell & Co sollicitant une entrevue avec le Bureau au nom de leur client M. Joseph Brosseau, avocat contre-maître du département des égouts.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté

Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu De refier au Département en Sor, avec instructions de refuser la demande dans une forme légale.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert,

Appuyé par M. le Commissaire Aney, il est

Résolu De refuser les offres faites au Bureau pour la vente de terrains, pour la construction d'un entrepôt municipal, attendu que le Bureau décide de ne pas construire cette année et qu'il prend d'autres dispositions à ce sujet.

70180 Soumis un rapport du député ingénieur en chef au sujet du parage de la rue Christophe Colomb, entre de Gheurimont et St Zotique.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté

Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu De faire rapport au Conseil recommandant que ladite partie de la rue Christophe Colomb soit parée en asphalté, avec entre-voies en blocs de scories, au coût de \$71,045,00 au lieu de l'être en blocs de scories, tel que décidé précédemment.

Soumis un rapport du Département en Sor, au sujet des photographies par les différents départements.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu De déposer sur la table, en attendant la réception des autres rapports sur la même question.

Soumis une communication de M. l'Échevin Barbeau, au sujet des services d'eau installés par la Montreal Water Power Co. dans le quartier St Paul.
Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Appuyé par M. le Commissaire Hebert, il est
résolu de référer à l'Ingénieur en Chef

20501 Soumis un rapport du Député Ingénieur en Chef, au sujet de l'offre de M. W. Findly & Howard, de céder certaines rues à la Ville.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Appuyé par M. le Commissaire Hebert, il est

Résolu de référer au Département en Soi pour savoir si en vertu de la Charte, la Ville a le pouvoir d'accepter ou d'ouvrir des rues moins de 66 pieds de largeur.

Soumis un rapport du Surintendant des Impôts transmettant une liste des Chefs de Département qui ne lui ont pas encore envoyé leur rapport annuel.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Appuyé par M. le Commissaire Aney, il est

Résolu de prier les Chefs de départements mentionnés dans ladite liste de transmettre leur rapport annuel au Bureau des Commissaires sous le plus court délai possible.

Sur proposition de M. le Commissaire Hebert

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu de rescinder et annuler à toutes fins que de droit la résolution du Bureau, en date du 13 mai 1914, à l'effet de recommander au Conseil le verse d'un crédit de \$10,000.00, établissement d'un fonds d'assurance, attendu que les \$10,000. demandées dans ladite résolution ont déjà été votées dans le Budget de 1914.

19363 Soumis un rapport du Député Ingénieur en Chef, transmettant certaine information au sujet de la construction d'un trottoir sur la rue Lousignau.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Appuyé par M. le Commissaire Hebert, il est

Résolu D'approuver ledit rapport et d'en informer M. H. Gray en conséquence.

Son Honneur le Maire laisse son siège

M. le Commissaire Côté est appelé à présider

M. l'Échevin Chartrand soumet un plan montrant le passage d'une voirie sur la rue Stadacona, dans le quartier Hochelaga.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Appuyé par M. le Commissaire Hebert, il est

Résolu Rendre à M. McLeod, avec prière de faire rapport immédiatement, après conférence avec M. l'Échevin Chartrand et les parties intéressées.

Soumis un rapport du Surintendant d'Éclairage demandant l'autorisation d'faire un certain changement à l'éclairage sur la rue Christophe-Colomb, près de l'église.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Appuyé par M. le Commissaire Hebert, il est

Résolu D'autoriser le Surintendant d'Éclairage à faire le changement suggéré.

Soumis un rapport du Surintendant d'Éclairage recommandant l'installation d'un lampadaire centrale de 80 bougies à l'angle de la rue Lamoriere et Saint Denis.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Appuyé par M. le Commissaire Hebert, il est

Résolu D'approuver ledit rapport.

20282 Soumis un rapport du Département en Soi sur le profit de M. P. E. Phane, au sujet d'un concession sur le chemin de la Côte du Niger.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Appuyé par M. le Commissaire Hebert, il est

Résolu De refuser à M. Chauvin pour rapport immédiat.

Soumis des mandats octroyés par le Contrôleur de la Côte, au montant de \$14469.75 suivant liste certifiée:

Sur proposition de M. le Commissaire Hebert.

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu D'en autoriser le paiement.

19988 Soumis un rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène et des Statistiques recommandant que les Marchés Publics soient munis de moustiquaires aux fenêtres et aux portes.

Sur proposition de M. le Commissaire Hebert.

Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu D'approuver ledit recommandation.

Soumission rapport du Suptendant de Montréal recommandant d'offrir des uniformes à MM. J. Charron, A. Bissionnette et J. Dutilleau bâtonniers du Marché Bonsecours.

Supposition de M. le Commissaire Lebel.

Résolu Appuyé par M. le Commissaire McDonald il est
D'approuver ladite recommandation.

Le Bureau prend en considération la réclamation faite à la Cité de Montréal pour chute d'un puitsard, et

Supposition de M. le Commissaire Lebel.

Résolu Appuyé par M. le Commissaire McDonald il est
D'autoriser le règlement de ladite réclamation au paiement au demandeur du règlement final d'une somme de \$1.000 à l'apurement du capital intérêt et frais.

Soumission dossier dans la réclamation faite par dommages résultant d'un accident de dommage.

Supposition de M. le Commissaire Lebel.

Résolu Appuyé par M. le Commissaire McDonald il est
D'autoriser le règlement de ladite réclamation au paiement au demandeur d'une somme de \$7260 et frais en règlement final.

21235 Soumission dossier faite pour un dommage causé à la Ville par Pierre Richard & fils par suite des travaux de creusement effectués pour la construction d'un station de pompe Place Youville.

Supposition de M. le Commissaire Lebel.

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Lebel il est
D'autoriser la entreprise MM. Glibert, Say à remettre le Bureau vendredi le 5 courant aux frais à M.

17877 Soumission rapport du Dépôt d'ingénierie en bly. au sujet de la demande de M. Henry Joseph pour l'érection d'un mur de la Montagne au nord de la rue Sheppard.

Supposition de M. le Commissaire Lebel.

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Lebel il est
D'informer M. Joseph que cette question est sous considération.

Soumission une communication de la Montreal Suburb Association au sujet de la vente qu'elle organisa pour le club de publication des Estate Owners et de la mode dans la Montagne au cours du mois de juillet courant.

Supposition de M. le Commissaire Lebel.

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Lebel il est
D'en transmettre à la Commission de Recherche

Soumission une communication de MM. Goldstein & Beullas au sujet d'espousailles pour le mariage de leur fille à Sainte-Catherine Street.

Supposition de M. le Commissaire Lebel.

Résolu Appuyé par M. le Commissaire McDonald il est
D'en informer le Secrétaire du département de la Sécurité publique et de l'Espousaille pour informer les intéressés au sujet under la procedure dans cette espousaille.

Soumission une communication de M. G. de Montrouge au sujet d'espousailles de Mme Le Ray.

Supposition de M. le Commissaire Lebel.

Résolu Appuyé par M. le Commissaire Lebel il est
D'informer M. de Montrouge que le Bureau ne s'occupe de la même question.

21470	Soumission rapport du Bureau à la Cité déclarant que la indemnité due aux intéressés suivants dans la sécession annuelle de 1913 n'est exigible le 13 de juillet prochain, savoir:
	Mr. Lachemin \$32.00
	Mme Langlois 223.44
	Ave. Mont-Royal J. A. Goss 2.925.00
	<hr/>
	Total 2.958.44

Supposition de M. le Commissaire Lebel.

Appuyé par M. le Commissaire McDonald il est

Résolu D'envoyer au Comité recommandant le
rest des commerces dans mentionnés et
l'autorisation de la Chambre de Commerce et
du Gouverneur à la Côte à signer la note
nécessaire pour l'organisation des terrains
especiales.

19784. Soumis un rapport de l'Agent du
Achat et de Vente recommandant la
remise à M. G. Langlois d'un dépôt de 250
fait en rapport avec le contrat pour la fourniture
d'uniformes.
Sur proposition de M. le Commissaire Stéphane
Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est
D'autoriser la remise dudit dépôt.

Résolu Soumis un rapport de l'Agent du
Achat et de Vente recommandant la remise
à M. J. O. Labrecque & Cie d'un dépôt de 750\$
fait en rapport avec le contrat pour la fourni-
ture de charbon en 1913.
Sur proposition de M. le Commissaire Stéphane,
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
D'autoriser la remise dudit dépôt.

21556. Soumis un rapport du Trésorier de la Côte de
mandant l'autorisation de demander l'impa-
dement voté du département du Service des
fours quelques semaines pour faire l'inspektion
des affaires de son département.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Stéphane,
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
D'informer le Chef du département des Services
de bien vouloir se rendre à la demande du Tré-
sorier de la Côte.

20246. Soumis un rapport du département en laquelle
est du fait de M. Noy. M. Green, concernant
l'octroi d'un permis de construction.
Sur proposition de M. le Commissaire Stéphane,
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu Demander au Secrétaire du Bateau pour
rapport.

19799. Soumis un rapport du département en laquelle
mandant l'agent de la section administrative de Demarest
Y.C. Guyette pour dommages à sa propriété
Sur proposition de M. le Commissaire Stéphane,

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
Résolu De refuser la dite réclamation.

19590. Soumis un communiqué de M. E. D. Cauchon
en sujet d'un projet de prolongement de
la route de Terrebonne.

Sur proposition de M. le Commissaire Stéphane
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
Résolu De refuser la dite réclamation pour
rapport.

Soumis un communiqué de Stéphane de la Côte au
sujet de l'opportunité d'envoyer des courants
en rapport avec la vente à l'industrie de matériaux
de construction.

Sur proposition de M. le Commissaire Stéphane,
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
Résolu De faire cette question à la direction du Stéphane
de la Côte.

Soumis un communiqué de Comité National
de l'Union et du Travail, demandant l'octroi
d'une subvention.

Sur proposition de M. le Commissaire Stéphane,
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
Résolu D'informer que la subvention sera votée pour cette
année, mais qu'en demandant l'octroi de la subvention
du présent Budget sera pris en considération
par le Bureau.

20497. Soumis un rapport du département en laquelle
mandant l'octroi de deux mois d'impayé pour
avocat, aux avocats de parties intéressées en
rapport avec l'homologation de la ligne de la rue
Girard.

*20497
1911 mi 1911
1911 mi 1911
1911 mi 1911*

In p.
 Natural History Society of Montreal, c
 M. J. S. Dunbar, Avocat 112.50
 W. P. Chees, & M. J. S. Dunbar, Avocat 12.50
 Dame E. D. Lindley, & M. J. S. Dunbar
 Robertson, Avocat 12.50
 Hampton Court by a M. M. Hibbs, Esq.
 Gosulin, Avocat 11.50
 L. C. Whitford, & M. M. Porter, Martin, Mann,
 Mackman & Hackett, Avocats 11.50
 The Royal Trust Co. by a M. M. Murdoch,
 MacPherson, Hague, Holden, Langhorne,
 Howard, Avocats 11.50
 Dame L. Taylor, & M. M. Murdoch, Mac.
 Phenix, Hague, Holden, Langhorne,
 Howard Avocats 11.50
 E. H. Parker, & M. M. MacLennan, Howard
 Aybler 11.50
 Graham C. Dunlop, & M. M. MacLennan,
 Howard, Aybler 11.50
 J. S. Archibald, & M. M. Archibald, Archibald 11.50
 Martha Joseph, & M. M. MacGillivray, Langham
 Mitchell, Langham 11.50
 G. M. Ayres, & M. M. MacGillivray, Langham
 Mitchell, Langham 11.50
 A. C. Ross, & M. M. MacGillivray, Langham,
 Mitchell, Langham 11.50
 The Bell Telephone Co. by a M. M. Taylor,
 Simola 11.50
 P. J. Cork, & M. M. Campbell, MacMasters
 Japanese 11.50
 Isabella S. Lindley, & M. J. S. Dunbar
 Robertson 11.50
 Surpropositon de M. C. Commissione Libel, c
 appuyé par M. C. Commissione bête, il est
 Revoit D'approver bête rapport.

20517. Somme un rapport du Gouvernement de la
 Côte M. Beaufort, au sujet du bœuf enlevé
 sur la propriété acquise par le Ville.
 Surpropositon de M. C. Commissione Libel, c
 appuyé par M. C. Commissione Mac Donald, il est
 Revoit De re pour payer d'indemnité dans un cas
 et de laisser tomber le bœuf.

Surpropositon de M. C. Commissione Libel, c
 appuyé par M. C. Commissione bête, il est
 Revoit D'approver bête rapport.

20517. Somme un rapport du Gouvernement de la
 Côte M. Beaufort, au sujet du bœuf enlevé
 sur la propriété acquise par le Ville.

Surpropositon de M. C. Commissione Libel, c
 appuyé par M. C. Commissione Mac Donald, il est
 Revoit De re pour payer d'indemnité dans un cas
 et de laisser tomber le bœuf.

Sur le nom de la main prend un rôles
 Somme un rapport du Lieutenant de Police
 appuyé par le Gouvernement de la main, recommandant la nomination d'personne suivante à la
 position de constable.

M. Gustave Thériault pour patent No. 863

M. Alphonse Tremblay	do	860
M. Adolphe Bennett	do	861
M. Jean Williams	do	907
M. Alfred Gendron	do	909
M. John Redmond	do	912
M. Joseph Larabellini	do	915
M. Alfred Aubrey	do	915
M. Salomon Antiphon	do	947
M. Anton Roje	do	940
M. Leonard Dumoulin	do	957
M. Virgil Denner	do	954
M. Branson, Bawland	do	916
M. Jean Brunet Ex.	do	951
M. Alfred Launé	do	957
M. Edward Dunn	do	860
M. Ferdinand Dubreuil	do	961
M. Adolphe Gauthier	do	939
M. Annie Fortin	do	921
M. Ed. B. Labelle	do	975
M. Ernest Loyer	do	914
M. Arthur Hebert	do	941
M. Alphonse More	do	982
M. A. Dollard Perrin	do	962

M. Joseph Menard pour portefeuille No 986
 M. Lucien Heur do 959
 M. Adrien Geoffry En. do 990
 M. Albert Danier do 992
 M. Silvio Vanasse do 993
 M. Prosper Gérin do 995
 M. Pierre Guillette do 997
 M. William Lovel do 999
 M. Alfred Léon do 999
 M. Edouard Turcot do 1000
 M. Ovide Charbonneau do 1005
 M. Véniot Rotari do 1006
 M. Wilfrid Lamoie do 1008
 M. Émile Bilodeau do 1011
 Surproposition de M. le Commissaire Lebel.
 Appuyé par M. le Commissaire Mme Donald et M.
 Resolu D'autoriser le paiement du dit compte.

20329 Soumis un rapport du département en la matière
 sujet des réclamations de la Montreal Water
 Power Co pour changements facturés ces commu-
 nes de tuyaux à l'eau, dans les rues.
 Surproposition de M. le Commissaire Lebel.
 Appuyé par M. le Commissaire Lébel, il est
 Resolu De laisser l'affaire suivre son cours.

20361 Soumis un rapport du département en la matière
 les réclamations de M. Ovide René et de M. Léon
 Garant pour indemnisation.
 Surproposition de M. le Commissaire Lebel.
 Appuyé par M. le Commissaire Lébel, il est
 Resolu D'autoriser le paiement de cette réclamation
 en payant une somme de \$140.96 à M. René,
 avec en plus une somme de \$750 pour frais d'un
 avocat, et une somme de \$600 à M. Garant
 le tout à ce-dessus devant être imputé sur
 l'ordre de dépense.

20440 Soumis une communication de M. J. D. Planté
 au sujet de son offre de trame No 17335.
 Surproposition de M. le Commissaire Lebel.
 Appuyé par M. le Commissaire Lébel, il est

Resolu D'informer M. Planté que son offre n'est pas en considération pour l'instant.

Soumis un rapport du département en la matière
 mettant en compte de M. J. A. Leguerre, au montant de \$211.60 pour le compte de propriétaire
 résidant aux environs du Boulevard Saint-Joseph.
 Surproposition de M. le Commissaire Lebel.

Appuyé par M. le Commissaire Lébel, il est
 Resolu D'autoriser le paiement du dit compte.

Surproposition de M. le Commissaire Lébel.

Appuyé par M. le Commissaire Lebel, il est

Resolu De demander à tous les chefs de département de faire régulièrement, chaque mois, la feuille de pa-
 ge des officiers et employés de leur dépar-
 tement.

Surproposition de M. le Commissaire Lebel.

Appuyé par M. le Commissaire Lébel, il est

Resolu De faire à l'assesseur de la Cité de Montréal un
 bilan de l'administration en rapport avec
 l'état de la police, et le Contrôle et Admi-
 ration de la Cité de Montréal en état satisfac-
 toire de ce côté.

13226 Soumis un rapport du Département en
 sujet de l'ouverture de la rue Sherbrooke.
 Surproposition de M. le Commissaire Lebel.

Appuyé par M. le Commissaire Lébel, il est

Resolu De refuser au département en la matière, rapport.

19793 Soumis un rapport du Secrétaire de l'Edifice
 Municipal, au sujet de la demande de M. Joseph
 Belanger de faire réduire le coût de son loyer.
 Surproposition de M. le Commissaire Lebel.

Appuyé par M. le Commissaire Lébel, il est

Resolu D'informer M. Belanger que le Bureau n'a rien à faire à ce sujet.

20286 Soumis une communication de M. J. Albert Saenger
 représentant M. M. Wallacea demandant de faire

remette la partie fait par la Ville en rapport avec la vente de propriétés.

Sur proposition de M. le Commissaire Lébel.

Appuyé par M. le Commissaire Lébel, il est

Résolu D'ajouter au Contrôleur et Auditeur de la Cité pour rapport.

20415. Soumet une communication de Commissaire d'Ecole de la Ville Émard, au sujet du coût de l'eau fournie à l'école Duke of Connaught.

Sur proposition de M. le Commissaire Lébel.

Appuyé par M. le Commissaire Lébel, il est

Résolu D'ajouter à l'Argentier un billet pour rapport.

Soumet une communication de M. Alfred Tari demandant de remplacer un chèque de dépôt de \$25.00 par une garantie de \$500.00.

Sur proposition de M. le Commissaire Lébel.

Appuyé par M. le Commissaire Lébel, il est

Résolu D'informer M. Tari que le Bureau ne peut répondre à cette demande.

Soumet une suite d'interpellation faite à la Séance du Conseil, du 1er juillet courant.

Sur proposition de M. le Commissaire Lébel.

Appuyé par M. le Commissaire Lébel, il est

Résolu De faire à l'Secrétaire de référer les deux interpellations aux départements intéressés pour rapport immédiat.

Soumet une interpellation du Conseil concernant l'établissement d'un Bureau d'Inelligence et d'Information.

Sur proposition de M. le Commissaire Lébel.

Appuyé par M. le Commissaire Lébel, il est

Résolu D'informer le Conseil en réponse que le Bureau de Communication a occupé tout spécialement ce service depuis quelque temps, et répond à toute la demande d'information qui lui sont faite.

Le Directeur du Laboratoire Municipal soumet le Budget Supplémentaire de son département.

Sur proposition de M. le Commissaire Mac Donald.

Appuyé par M. le Commissaire Lébel, il est

Résolu D'approouver ledit Budget pour le montant ci-après mentionné, et d'en faire rapport au Conseil recommandant le vote de crédit nécessaire.

1 Bactériologiste - Entomologiste	\$1,500.00
1 aide préparé à la section de bactériologie	750.00
1 Analyste - chimiste expérimental	1500.00
1 Aide préparé à la section de chimie	750.00
1 Sténographe - Dictylographiste	600.00
1 Garçon de Laboratoire	500.00
1 Automobile (pour Rue Albert)	100.00

Gouvernement

M. Lebel
sec.

J. Ambroise Lébel,

Procès-verbal d'une assemblée de Bureau de Commune
Tenue le 4 juillet 1914 à M^e

Présente,

M^e le Commissaire Amy.

Côte.

Mc Donald

Sur proposition de M^e le Commissaire Amy

Appuyé par M^e le Commissaire Mc Donald, il est
résolu que M^e le Commissaire Côte, prenne l'entraînement

1851. Lameau un rapport de l'ingénieur en chef recommandant de voter un crédit additionnel de \$ 550.00 pour compléter la construction de l'église de la rue Dufferin, destinée à l'assèchement du carrefour à cet endroit.

Sur proposition de M^e le Commissaire Amy

Appuyé par M^e le Commissaire Mc Donald, il est
résolu de faire rapport au conseil pour le vote du dit crédit.

1854. Lameau un rapport de l'ingénieur en chef transmettant un estimate du coût de l'église à être construite sur la rue Cartier, entre les rues Lafontaine et De La Fontaine, au montant de \$ 4,800.00 dont \$ 300.00 payable par la Côte et \$ 4,500.00 par le propriétaire.

Sur proposition de M^e le Commissaire Amy

Appuyé par M^e le Commissaire Mc Donald, il est
résolu de faire rapport au conseil pour le vote du crédit nécessaire.

M^e le Commissaire Hébert prend son siège.

1855. Lameau un rapport de l'ingénieur en chef transmettant un estimate du coût du passage de la rue Saint-François-Xavier, entre les rues Crémazie et Saint-Jacques, au montant de \$ 2,600.00.

Sur proposition de M^e le Commissaire Mc Donald

Appuyé par M^e le Commissaire Hébert, il est
résolu de faire rapport au conseil pour le vote du crédit nécessaire.

20579. Lameau un rapport de l'ingénieur en chef recommandant la pose d'asphalte à l'avenue Sainte-Catherine, entre Park Row, West Hill, Maslana, Rodger, Crescent et Melrose.

Sur proposition de M^e le Commissaire Amy

Appuyé par M^e le Commissaire Hébert, il est
résolu de retourner ledit rapport au conseil pour obtenir un estimate du revenu que le Ville obtiendra par suite de la pose de ce revêtement d'asphalte.

20581. Lameau un rapport du Député-ingénieur en chef recommandant de rembourser un dépôt de \$ 309.00 fait par la Society Asphaltum Paving Ltd. en rapport avec leur contrat pour le passage de la Côte du Beau Hall, de la rue Latour à la rue Laguerrière.

Sur proposition de M^e le Commissaire Amy

Appuyé par M^e le Commissaire Mc Donald, il est
résolu d'accepter la somme demandée par le député.

Le Maire prend son siège.

20582. Lameau un rapport de l'ingénieur en chef recommandant la construction d'un égout dans l'avenue Lemire, - du chemin Crémazie à la rue St-Pierre, via Port-Royal, - d'avenue Lemire au Boulevard Saint-Laurent, au prix de \$ 44,000.00 dont \$ 1,000.00 payable par la Ville et \$ 43,000.00 par le propriétaire.

Sur proposition de M^e le Commissaire Amy

Appuyé par M^e le Commissaire Hébert, il est

réolu de faire rapport au conseil pour le vote du crédit nécessaire.

Lameau versait du procès verbal d'assistance du conseil, à l'effet d'adopter un rapport du Bureau des commissaires recommandant de voter un crédit de \$ 305.55 pour le traitement de Son Honneur le Maire, sujet à l'approbation du déponent lorsqu'il a à la légalité du paiement de la somme recommandée.

Sur proposition de M^e le Commissaire Hébert

Appuyé par M^e le Commissaire Côte, il est

réolu de référer au département en la pour rapport.

Lameau des offres de MM. Gauthier, P. Menard, J. Lavoie pour la vente de certains terrains

Sur proposition de M^e le Commissaire Hébert

*Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
Résolu D'informer les intéressés que le Bureau ne peut considérer ces offres*

*Soumis un rapport du Secrétaire du Bureau recommandant l'achat d'un atlas "Goad" au coût approximatif de \$125. à être imputé sur le contingent du Bureau
Sur proposition de M. le Commissaire Hébert*

*Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
Résolu D'autoriser l'achat dudit atlas*

Advenant midi, le Bureau procède à l'ouverture, en présence des parties intéressées, des soumissions reçues pour la construction de 3 kiosques et 4 chalets de nécessité à l'île St-Hélène.

Les soumissions suivantes sont lues : -

<i>Kiosques</i>		<i>Montant de soumission</i>	<i>chèque de dépôt</i>
1.-	L. Masson	\$5,430.	\$543.
2.-	Théodore Lessard	5,925	592.50
3.-	L. Languin	6,500.	700.00

<i>Chalets de nécessité</i>		
1.-	L. Languin	\$6,900
2.-	Théodore Lessard	7,025
3.-	L. Masson	7,750

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu D'accorder le contrat aux plus bas soumissionnaires, comme suit : -

L. Masson, pour la construction de 3 kiosques, au prix de sa soumission, savoir \$5,430.

L. Languin, pour la construction de 4 chalets de nécessité, au prix de sa soumission, savoir \$6,900.

D'autoriser la remise des dépôts aux soumissionnaires qui n'ont pas obtenu le contrat et de prier Son Honour le Maire et le Gouverneur de la cité, à signer les contrats à intervenir.

Il est en outre

Que virement soit opéré d'une somme de \$1000, à même le crédit voté pour la construction desdits kiosques et imputé au crédit pour la construction desdits chalets de nécessité.

20580 *Soumise une communication de M. E. Sicarie, notaire, offrant au nom de M. James Knoune, de céder à la cité le terrain situé en dehors de la ligne homologuée, établie sur un terrain situé au coin de l'Avenue Mont Royal et Explanade.*

Sur proposition de M. le Commissaire Côté

Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu De référer au département en loi pour savoir s'il peut être procédé à l'acquisition de ce terrain, en vertu des dispositions de la Charte concernant les propriétés annuelle

Demande une lettre de l'General de la Cie. des Tramways au sujet de l'avis adressé à ladite compagnie d'avoir enlevé la voie située sur la rue Sherbrooke, entre la rue

St Laurent et Cadieux

Il est

Proposé par M. le Commissaire Côté

Appuyé par M. le Commissaire Hébert

*Il a raison du fait que la Compagnie déclare dans sa liste du 2 juillet courant, avoir besoin de ce tronçon de voie, que le passage de la rue Sherbrooke soit continué sans enlever la voie qui s'y trouve, et que l'autre voie soit pavée en asphalte.
Et un débat s'engageant, M. le Commissaire McDonald*

Appuyé par M. le Commissaire Ainey

Proposé en amendement que non que la Compagnie ardisse continuer son service sur cette ligne, sans le consentement de la Ville, que cette voie ne sera à aucun service, que tous les rapports des Ingénieurs et des Experts sont d'accord à l'effet qu'il ne doit plus y avoir de voie de tramways sur la rue Sherbrooke, que la Ville fasse enlever la dite voie

Le vote étant pris sur ledit amendement, les voix se partagent comme suit : -

Pour MM les Commissaires Ainey et McDonald

Contre MM les Commissaires Côté et Hébert

Son Honour le Maire ayant voté dans la négative, l'amendement est déclaré perdu

Il est ensuite

Proposé par M. le Commissaire Côté

Appuyé par M. le Commissaire Côté

Que la motion principale soit adoptée en y ajoutant les mots ci-après : - "Que non que la Compagnie des Tramways a le droit de se servir de cette voie fermée qui est reliée à la ligne de la rue Cadieux, la rue Sherbrooke soit pavée en asphalte et que la voie fermée reste telle qu'elle est"

Le vote étant pris, les voix se partagent comme suit : -

Pour MM les Commissaires Hébert & Côté

Contre MM les Commissaires Ainey & McDonald

Son Honour le Maire ayant voté dans l'affirmative, la motion principale

telle qu'amendée est adoptée et,

il est

Résolu En conséquence

20544 *Soumise une requête de Dame Alexis Courteau, adressée à la Cour supérieure, pour être autorisée à poursuivre la cité de Montréal en réclamation de dommages intérêts par suite de la mort de son mari*

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu Il se réfère au Département en loi

Soumise des réclamations suivantes, dont le règlement est recommandé par le Département en loi et les Experts : -

- 8100 Alex McCarr, accident d'automobile
Jugement avec intérat du 22 mai \$50.00 + intérat
Frais à Mme Assault, Mercier & Cie 2285
- 8663 Pierre Leduc, chute sur trottoir \$40.00
Frais à MM Long Maré & Cie 1.00
- 8699 Thomas Monaw, chute d'un cheval \$175.00
- 8705 Samuel Fugarek, collision d'automobiles \$190.00
Burin & Langlade N.P. - Copies de documents légaux \$18.00
- Sur proposition de M. le Commissaire Hébert
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
Résolu D'autoriser le règlement desdites réclamations, ex-fond de réserve.
- 20278 Soumis un rapport de l'Avocat en Chef de la Cité, concernant l'obéissance de la loi du dimanche par les étrangers.
Sur proposition de M. le Commissaire Hébert
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
Résolu De transmettre copie dudit rapport au Surintendant de Police, avec prière de faire rapport, après conférence avec l'Avocat en Chef de la Cité.
- 19103 Soumis un rapport de l'Avocat en Chef de la Cité recommandant de payer un acompte sur la balance des honoraires relevant à M. J.A.Y. Beaudry, qui agi comme Député Géomètre, dans l'expropriation du Blvd St Joseph
Sur proposition de M. le Commissaire Hébert
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
Résolu De faire rapport au Conseil, recommandant d'autoriser le paiement d'un acompte de \$100. sur la balance des honoraires relevant à M. Beaudry, à même le crédit de \$25.000 voté pour frais de notaire, re: Expropriation du Blvd St Joseph
- 18151 Soumis un rapport de l'Avocat en Chef de la Cité recommandant de payer une somme de \$25.00 à M. A.G. Ross, témoin expert de la Cité, dans l'expropriation de la rue Le Royer.
Sur proposition de M. le Commissaire Hébert
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
Résolu D'autoriser le paiement dudit compte

D. J. Scrafford

Ajournement
Médicis Martineau

- Procès verbal d'une réunion du Bureau du Commissaire
Tenue le 4 juillet 1914 à l'Hôtel
Présente,
Le Commissaire le Maire Martin President
M. le Commissaire Amy
Côté,
Hébert,
McDonald.
20210. Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, recommandant de ajouter la commission requise, le 19 mai dernier, pour la construction d'une nouvelle toiture de la station de pompage du Bois-Michel.
Sur proposition de M. le Commissaire Côté
Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est
Résolu De ne pas accorder le contrat sur ladite commission, de rembourser la dépense faite par le commissaire avec, et d'autoriser la demande de remboursement.
- Soumis de formules d'annonces pour l'achat d'un certain nombre de chevaux pour l'service du détachement de Lévis.
Sur proposition de M. le Commissaire Hébert,
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
Résolu D'approuver les deux annonces et dire au tonnerre la publication.
Le vote était pris, les voix se partageant comme suit:
Pour: MM. Côté, Hébert.
Contre: MM. Mc Donald et Amy
Le Commissaire le Maire ayant voté dans l'affirmation la motion est déclarée adoptée, et il est
Résolu En conséquence
- M. le Commissaire McDonald, desire enregistrer une déclaration à l'effet qu'il est opposé à la motion ci-dessus, parce que la Charte exige que des commissions soient demandées et que le département en lui a exprimé qu'il n'est pas légal de procéder de cette façon.
- 20408 Soumise une lettre de l'Avocat en Chef de la Cité, concernant un rapport du Député Ingénieur en Chef, recommandant de faire octroyer un crédit de \$148.50 pour la construction d'un trottoir en ciment sur la rue St Vincent.

- Résolu Sur la proposition de M. le Commissaire Côté
Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est
de retourner le dossier à l'Avocat en Chef de la Ville, pour savoir si tout le coût de la construction de ce trottoir doit être chargé au propriétaire, ou si la ville doit en payer une proportion.
- 17198 Soumis une lettre de M. J. A. Rouleau, offrant ses services comme Ingénieur Forestier
Sur la proposition de M. le Commissaire Ameij
Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est
Résolu De référer au Surintendant des Parcs pour rapport.
- 20507 Soumis une lettre de M. P. Leduc transmettant copie d'une soumission qu'il a adressée au Surintendant des Édifices Municipaux pour la réparation des points des murs extérieurs de l'Hôtel de Ville
Sur la proposition de M. le Commissaire Ameij
Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est
Résolu De référer au Surintendant des Édifices Municipaux pour rapport.
- Soumis un rapport du Chef du Département des Incendies sur les changements survenus durant la dernière quinzaine se terminant le 31 mai dernier
Sur la proposition de M. le Commissaire McDonald
Appuyé par M. le Commissaire Ameij, il est
Résolu D'approuver ledit rapport.
- ? Soumis un rapport du Contrôleur et Auditrice de la Ville transmettant une état détaillé de l'emploi de la somme de \$100,000 votée au Budget de 1914, pour personnel additionnel, pensions et réajustement des salaires
Sur la proposition de M. le Commissaire Hébert
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
Résolu De transmettre ledit rapport au Conseil, suivant résolution du 4 mai dernier.
- 20568 Soumis un rapport du Bibliothécaire en Chef, soumettant une liste des employés du département, avec recommandation d'en augmenter le salaire:-
Sur la proposition de M. le Commissaire Côté
Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est
Résolu Sur le Budget Supplémentaire soit approuvé, tel que ci-dessous et que rapport soit fait au Conseil pour le vote des crédits nécessaires, à compter du 1^{er} Juin 1914, savoir:-
- | | M. Y. Villeneuve | salair actual | Porté à |
|-----------------------------|------------------|---------------|---------|
| Bibliothécaire | | \$1700 | \$1700 |
| Assistante | Mme Côté | 800 | 900 |
| 2 ^{eme} Assistante | Melle Dugas | 475 | 525 |
| 3 ^{eme} do | Melle Lenoir | 475 | 525 |

- Résolu Message et télegraphiste 650. 700.
Gardien M. Desaulniers 650. 700.
Bât. de Ste-Cunigonde M. Massicotte 350. 400.
- Soumis des mandats reçus par le Contrôleur et Auditrice de la Ville, au montant de \$39,034.83, suivant liste certifiée
Sur la proposition de M. le Commissaire Hébert
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
Résolu D'autoriser le paiement.
- 20145 Soumis une demande d'incorporation de l'association dite "Les Amis du Quartier St-Marie"
Sur la proposition de M. le Commissaire McDonald
Appuyé par M. le Commissaire Ameij, il est
Résolu De référer au Surintendant de police pour rapport.
- 20560 Soumis une communication du "Automobile Club of Canada" demandant une entrevue avec le Bureau, au sujet de la réglementation du trafic dans les rues
Sur la proposition de M. le Commissaire McDonald
Appuyé par M. le Commissaire Ameij, il est
Résolu D'inviter les intéressés à rencontrer le Bureau, mercredi le 10 courant, à 4 hrs (PM).
- 19984-70000 Soumis des rapports du Surintendant du Service de l'Incinération, concernant l'enlèvement des déchets durant la nuit et dans le quartier Centre
Sur la proposition de M. le Commissaire McDonald
Appuyé par M. le Commissaire Ameij, il est
Résolu De transmettre lesdits rapports au Conseil.
- 20298 Soumis un rapport du Surintendant du Service de l'Incinération recommandant de faire vendre à l'encheré, les chévaux Nos. 5-18-38-43-47-83-189-286-294
Sur la proposition de M. le Commissaire McDonald
Appuyé par M. le Commissaire Ameij, il est
Résolu D'approuver ledit rapport.
- 20397 Soumis un rapport du Surintendant du Service de l'Incinération, recommandant l'installation d'un téléphone à la résidence de l'Assistant Surintendant du département
Sur la proposition de M. le Commissaire McDonald
Appuyé par M. le Commissaire Ameij, il est
Résolu D'approuver ledit rapport.
- 20347 Soumis un rapport du Surintendant du Service de l'Incinération recommandant

s'accepter l'offre de M. G. Juherville d'abriter 4 chevaux du département de l'Incinération, dans ses écuries, sisées près du dépotoir du quartier Notre Dame de Grâces, à raison d'un loyer de \$15.10 par mois.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald

Appuyé par M. le Commissaire Arney, il est

Résolu D'approuver ledit rapport.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Roikert, il est

Résolu De fixer comme suit, les salaires des employés du département de l'Archiviste de la Ville, à compter du 1^{er} juin 1914, et de faire rapport au conseil pour le vote des crédits nécessaires.

Archiviste	M. P. L. N. Beaudry	\$500.
Assistant	E. Miller	900
Commis	C. Archambault	700
do	E. H. L'Heureux	650.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald

Appuyé par M. le Commissaire Arney, il est

Résolu D'approuver le Budget supplémentaire du Département de l'Incinération et de fixer les salaires des Officiers et Employés du département comme ci-dessous à compter du 1^{er} juin courant et de faire rapport au conseil, recommandant le vote des crédits nécessaires, savoir:-

Département de l'Incinération

Surintendant	J. E. Nantel	\$2500
Ast	G. E. Riopel	1500
Secrétaire	J. W. Watier	1000
Commis	J. A. Olivier	900
Vétérinaire	P. E. Maurice	400
do	M. Bannon	350

Inspecteurs de Rues et Faubille

Inspecteur en chef	A. Gauthier	900
Inspecteur	A. Perrault	800
do	L. Marcil	850
do	E. Guay	850
do	A. Bleau	800
do	L. Giard	150
do	E. Genereux	850
do	J. Robitaille	800
do	R. Charet	800
do	R. Gingras	800
do	B. Beauchamp	800

Inspecteur	J. Poitras	\$850
do	C. Cholette	850
do	P. Paquet	850
do	H. Yaffe	850
do	C. Faillé	850
do	W. Bérichon	850
do	E. Parent	850
do	C. Mirault	850
do	E. L'Heureux	850
do	H. Beauchamp	850
do	W. Gallagher	850
do	A. Bourdeau	850
do	J. C. Duquette	850
do	P. Roger	850
do	C. Barrette	850
do	A. Cherrier	850
do	A. Larose	850
do	A. Marcil	850
do	J. Sullivan	850
do	T. Larocque	850
Contremaitres à l'abriement		
Contremaitre en chef	C. Rouleau	\$1300
Contremaitre	A. Lacombe	1050
do	J. Filion	1050
do	W. Villeneuve	1050
do	T. Paquette	1050
do	N. Troie	1050
do	E. Denelle	1050
do	G. L. Rouleau	1050
do	T. St. Ouge	1050
Ateliers		
Contremaitre	N. Daigardins	\$1200
Electricien	K. Charland	1000
Sellier	M. Chénalier	950
do	H. Beuganum	950
Aide do	J. Belrias	800
Forgeron Voiturier	A. Leours	1100
do	O. Cadieux	1000
Pied Forgeron	A. Saregnac	900
Forgeron Fourrier	Z. Belisle	1000
do	T. Gareau	1000
do	O. Riendeau	1000

Ménusier	E. Lavaugrenne	\$1000
do	J. Monfils	1000
Charron	A. Plaisance	1000
do	G. Beaudoin	1000
do	W. Bouchard	1000
<i>Incinérateur</i>		
Conteneuriste	H. Plante	\$10.50
Pointeurs	2 à la semaine	15.
Bruleurs	10 do	15.
Journaliers	8 do (préposés aux sas)	15.
do	5 do (préposés aux déchets)	15.
Gardien	1 do (7 jours)	17.50
Hommes	2 55 jours à par jour	2.50
<i>Entierement</i>		
Journaliers	121 à la semaine	15.
do	34 do	15.
Pointeurs	5 do	15.
Journaliers	3 do (marché)	15.
Balayeurs	2 do (do)	15.
Étouilleurs	4 55 jours à par jour	2.50
Gardiens de Nuit	5 à la semaine (7 jours)	17.50
Palefemiers	7 do do	17.50
Palefemier	1 do (35 semaines)	17.50
Gardien	1 do (dépoter au fumier)	15.00
Charreliers	2 do	21.00
Palefemier	1 do (7 j.) 17 semaines	17.50
do	1 do du 35 do	17.50
Laveurs	2 do 35 do	15.00
Charretier longue pointe	do 35 do	21.00
<i>Credits Supplémentaires</i>		
1 Aide Forgeron Ferme	35 semaines à \$16.00	560.
15 Journaliers à l'entierement	35 do à \$15.00	7875.
Sabotettes		300.
Drogués		100.
Harnais		500.
Étillouses électriques (2) à \$550. chacune		1100.
Peinture l'écurie	(Pte Ste Charles)	100.

20566 Soumis un rapport du Surintendant du Parc Mont Royal recommandant de déplacer les appareils de jeu qui sont actuellement sur la Ferme Fletcher, à proximité de l'Hôtel Druet, et de les installer sur le côté ouest de l'Avenue du Parc, près de la propriété Molson.

Sur proposition de M. le Commissaire Amey
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
résolu de donner instructions au Surintendant des Parcs de donner suite à ladite
recommandation

Yournement
M. Léonard
Sec.

Procès Verbal d'une séance du Bureau des Commissaires
Tenue le 5 Juin 1914 (A.M.)

Monseigneur le Maire M. Martin, président
M. M. les Commissaires Ainey
Hébert
Côté
McDonald

Soumis un rapport du Député Ingénieur en Chef au sujet de l'exécution de certains travaux sur l'avenue Opinto

Sur proposition de M. le Commissaire Côté

Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu De référer au départementen lui pour savoir si la Ville a le pouvoir de prendre possession de la rue et de faire les améliorations nécessaires

Monseigneur le Maire laisse son siège

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey

Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu Que M. le Commissaire Côté soit appelé à présider

Soumis des mandats vérifiés par le Contrôleur et Audituer de la Cité, au montant de \$42,963.13 suivant liste certifiée

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert

Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu D'autoriser le paiement

M. Gilbert, de la Société Gilbert, Payet & Cie, se présente devant le Bureau au sujet de la réclamation Richard, contre la Cité de Montréal, et déclare n'être pas prêt à accepter aucun arrangement et la question reste sous considération

Une délégation se présente devant le Bureau pour demander l'ouverture du boulevard Sécarie

Après pourparlers

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert

Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu De prire le Secrétaire de demander à tous les propriétaires quel serait leur démeurage au pied, pour tous les terrains à exproprier pour compléter cette expropriation

Une délégation du conseil de construction se présente devant le Bureau et demande que la Ville emploie des ferrblanciers couvreurs qualifiés pour tous les travaux de couverture à faire sur les édifices Municipaux

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert
Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est
Résolu De référer cette question à M. le Commissaire Ainey

M. l'Écherin Houlié soumet des petitions au sujet de la construction de trottoirs dans la paroisse Ste-Cécile, de la pose d'une borne-fontaine au coin des rues Bordeaux et Beaubien, et de la pose d'une lumière au même endroit

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert

Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu De référer au Député Ingénieur en Chef pour rapport immédiat

19936 Soumis une résolution du Conseil, à l'effet de rejeter un rapport du Bureau des Commissaires, recommandant le vote d'une somme de \$82,147.50 pour la construction d'un poste de police et de pompier dans le quartier Longue Pointe

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert

Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu De recommander au Conseil que le rapport des Commissaires en date du 20 mai 1914 soit reconsidéré, et que les conclusions dudit rapport soient approuvées

20669 Soumis un rapport de l'Assistant Agent des Achats et des Ventes, recommandant la remise à la Remiseuse Value Co. d'un dépôt de \$400 fait en rapport avec leur soumission pour la fourniture de soupapes

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert

Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu D'autoriser la remise dudit dépôt

Soumis une requête des Marguilliers de la Paroisse de Notre Dame des Victoires, déclarant être en faveur de la fermeture de la rue Monsalieu, entre les rues Pierre-Bizard et Lamothe

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert

Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu Que le Bureau s'entretienne à la décision qu'il a déjà prise à ce sujet et de faire rapport au Conseil en conséquence

20670 Soumis un rapport de l'Assistant Agent des Achats et des Ventes recommandant la remise à M. Andrew Baile, d'un dépôt de \$857.50 fait en rapport avec sa soumission pour la fourniture de charbon en 1913.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu D'autoriser la remise dudit dépôt

20477 Soumis un rapport du Président du Bureau des Estimateurs au sujet d'une petition de résidents du Quartier Longue Pointe, concernant l'évaluation d'un terrain où ils

veulent opérer un champ de courses
Sur proposition de M^e le Commissaire Hebert
Appuyé par M^e le Commissaire Ainey, il est
Resolu De transmettre copie dudit rapport aux pétitionnaires

Ajournement

D. Sénecal
sec

Médéric Martineau

Procès Verbal d'une séance du Bureau des Commissaires
Tenue le 5 Juin 1914 (PM)

Sur Honneur le Maire M. Martin, président
MM les Commissaires Ainey
côte
Hebert
McDonald

20553 Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef recommandant la construction
d'un égout sur la rue Boyer, entre les rues Roseau et Jarry, au coût de \$4000.
payables \$300 par la Côte et \$13,700 par les propriétaires intéressés

Sur proposition de M^e le Commissaire Côte

Appuyé par M^e le Commissaire Hebert, il est

Resolu D'approuver ledit rapport et faire rapport au conseil en conséquence.

Soumis un rapport de la Commission Spéciale de Réceptions recommandant le
vote d'un crédit de \$5,00 pour les fins de certaines réceptions à faire

Sur proposition de M^e le Commissaire Hebert

Appuyé par M^e le Commissaire Ainey, il est

Resolu D'approuver ladite recommandation et de faire rapport au conseil en conséquence

20567 Soumis un rapport du Député Ingénieur en Chef recommandant le vote d'une somme de \$7,000 pour la construction d'un parage en ciment sur le Square Victoria

Sur proposition de M^e le Commissaire McDonald

Appuyé par M^e le Commissaire Ainey, il est

Resolu D'approuver ladite recommandation et de faire rapport au conseil en conséquence

Soumis un rapport du Député Ingénieur en Chef au sujet de l'arsenal de la Montreal Light, Heat & Power Co. desouhaitant d'installer des poteaux dans certaines rues

Sur proposition de M^e le Commissaire Ainey

Appuyé par M^e le Commissaire McDonald, il est

Resolu de faire rapport au conseil recommandant l'octroi de l'autorisation demandée aux conditions suivantes

20662 Soumis un rapport du Superintendant de l'Eclairage recommandant le vote d'un crédit supplémentaire de \$3,000 pour l'entretien jusqu'au 31 décembre prochain et le coût de 100 lampes à arc ou leur équivalent en lampes incandescentes

Sur proposition de M^e le Commissaire Ainey

Appuyé par M^e le Commissaire McDonald, il est

Resolu D'approuver ladite recommandation et de faire rapport au conseil en conséquence

20663 Soumis un rapport du Surintendant des Édifices Municipaux recommandant la voté d'un crédit de \$120 pour certaines réparations à faire aux tourelles sur le toit de l'Hôtel de Ville

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey

Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu D'approver ladite recommandation et de faire rapport au conseil en conséquence

Un délégué représentant la Canadian Fire Underwriters Association se présente devant le Bureau au sujet de l'opportunité de faire une inspection générale du système de l'Aguaire

Après pourparlers

Cette question est referée à M. le Commissaire Côté

Soumis un rapport du Trésorier de la Ville, approuvé par Son Honour le Maire, recommandant le renvoi du service, pour cause, de M. P. J. Savard

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu D'approver ledit rapport.

Soumis un rapport du Chef du département des Incendies, recommandant la nomination de MM Alphonse Lédoix et Octave Marcil, à la position de pompier de 3^{eme} classe aussi à la poste de \$750 par année et recommandant la réinstallation, à la même position, de M Joseph Brûlé, qui avait quitté le service de son propre chef.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu D'approver ledit rapport.

Soumis un rapport du Chef du département des Incendies, approuvé par Son Honour le Maire, transmettant la démission du pompier Joseph Morissette et du chauffeur Samuel Thompson et recommandant d'accepter ladites démissions

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu D'approver ledit rapport.

Soumis un rapport du Chef du Département des Incendies, approuvé par Son Honour le Maire, recommandant la nomination de M. Léonard Boullet, à la position de chauffeur, en remplacement de M. Samuel Thompson, au salaire de \$900 par année

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu D'approver ledit rapport.

Soumis trois séries de mandats, aux montants respectifs de \$53,669.52 - \$22,030.15 - \$3,250.53, signifiés par le Contrôleur et Auditeur de la Ville, suivant liste certifiée

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert

Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu De核准 le paiement

Son Honour le Maire laisse son siège et M. le Commissaire Côté est appelé à présider

Soumis le dossier concernant l'expropriation pour l'ouverture de la rue Sherbrooke, entre les rues de Lorimier et Fullum

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald

Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu De retourner le dossier au Département en lui pour savoir pourquoi il serait plus avantageux pour la Ville d'exproprier la totalité de certains lots, et de désigner notamment quel(s) sont ceux de ces lots qui devraient être expropriés en totalité
Il est en outre

Résolu De demander au Département en lui de faire parvenir tous les certificats de l'Avanteur Géomètre afin que le Bureau puisse prendre une décision, quant à l'offre à être faite par la Ville, sur tout et chaque lot qui devrait être exproprié

Soumis un rapport du Surintendant des Édifices Municipaux au sujet de la Creste Heater Company, en rapport avec l'installation d'un appareil de chauffage au bain Marie à la

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey

Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu De retourner ledit rapport à son auteur, avec instructions de faire enlever ledit appareil de chauffage dans ledit lieu fixé et de faire rapport.

Soumis une communication de M. A. Plamondon au sujet de l'organisation de concierges dans les parcs

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey

Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu De referer au Surintendant des Parcs pour rapport.

Soumis une interpellation de M. l'Échevin Dubois, au sujet de l'embellissement du parc du Quai du Cartier Emond

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey

Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu De referer au Surintendant des Parcs pour rapport.

Soumis des rapports du Surintendant des Bâtisses, recommandant l'octroi des permis suivants:

1o Napolion Nigiel, permis d'ériger une boutique de forge sur le lot No. Cad 11, situ

division 70 et 71, Quartier de l'orimur, rue Parthenais

2.- J. J. Joubert, permis d'emmagasiner de la gazoline sur le lot No. Cad. 10, Sild. 102-108 quartier Dufferinay, No. 975 rue St Andre

3.- La Banque Molson, permis d'installer 4 onotours électriques de 140 c.v. pour ventilateurs et éclairage, sur le lot No. Cad. 162, quartier Ouest, 2e croisement St Jacques.

4.- Commission des Ecoles Protestantes, permis d'installer un orateur électrique de 30 c.v. sur le lot No. Cad. 206, quartier Rosemont, 2853 Boulevard Rosemont

5.- M.M. Roch & Boyer, permis d'installer un moteur électrique de 7½ c.v. sur le lot No. Cad. 172, Sild. 19-22-23-24 quartier Ste Marie, No. 499 rue du peigne

6.- M. Julius Starr, permis d'installer une boutique de forge dans un édifice en briques, sur le lot No. Cad. 589, quartier St Louis, No. 540 rue Cadieux

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey

Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu D'accorder les permis ci-dessus mentionnés.

18885 Soumis une résolution du Conseil, en date du 1^{er} courant, à l'effet de retourner au Bureau des Commissaires un rapport dudit Bureau, recommandant de payer certains comptes aux experts re: l'expansion du Boulevard St Joseph.

Déposée sur la table

20095 Soumis des rapports du département en faveur du Surintendant du Parc Mont Royal, déclarant ne pouvoir recommander d'accorder le permis demandé par M. Alexandre Duclos, pour l'ération d'un hivernage-café dans le Parc Mont Royal.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey

Appuyé par M. le Commissaire Robert, il est

Résolu D'approuver ledit rapport et d'informer le requérant en conséquence

Soumise une communication de MM. Laflamme & Cie, au sujet de la demande de M. Duclos, mentionnée dans la résolution précédente.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey

Appuyé par M. le Commissaire Robert, il est

Résolu De déposer au dossier

Soumis deux rapports du Surintendant des Bâtiments, déclarant ne pouvoir recommander l'octroi des permis suivants:-

1.- James Masson, demande de permis pour ériger une boutique de forge

2.- J.W. Charette, demande de permis pour recevoir et emmagasiner de la gazoline

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey

Appuyé par M. le Commissaire Robert, il est

Résolu D'approuver ledits rapports et d'informer le requérant en conséquence

Son Honour le Maire prend son siège

Soumis un rapport du Surintendant de Police, approuvé par Son Honour le Maire, recommandant la nomination des personnes suivantes, à la position de constables:-

M. Alphonse Charbonneau	pour porter le No.	832
M. Samuel Labelle	do	834
M. Joseph Chabodas	do	844
M. Joseph Gauthier	do	873
M. Roch Lescelle	do	875
M. William Rozon	do	883
M. Robert Barnes	do	884
M. Normand Desnoyers	do	921
M. Rocco Carducci	do	936
M. Napoléon Dugal	do	938
M. Joseph Guillette	do	939
M. Sébastien Clairoux	do	941
M. Napoléon Poirier	do	942
M. Zétique Boucher	do	943
M. Ernest Mahieu	do	944
M. Cyrille Boucher	do	947
M. George Maddison	Ex	949
M. Richard Gale	Ex	953
M. Edmond Léote	do	955
M. Joseph Taylor	do	963
M. J. Bé Foucher	do	965
M. Wilfrid Émond	do	966
M. Rosa Colpron	do	968
M. Gaspar Harlour	do	973
M. Alfred Grenette	do	974
M. Théodore Léhoux	do	979
M. Jos. Leopold Beauchamp	Ex	980
M. Roland Léveillé	do	985
M. Albert Tessier	do	996
M. Adolphe Noel, fils	do	1004
M. Zéphirin Lefebvre	do	1002
M. Joseph Labelle	do	1027
M. Henri Fournier	do	1014

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald

Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu D'approuver lesdites nominations

Son Honour le Maire laisse son siège

Sur proposition de M. le Commissaire Hebert

Appuyé par M. le Commissaire Ameij, il est
Résolu que M. le Commissaire Hebert prenne le fauteuil

20614 Soumis un extrait du procès verbal d'une séance du Conseil, tenue le 1^{er} juillet 1914, (interpellation de M. l'Échevin Rochon) à l'effet de priver le Bureau des commissaires de faire voter un crédit supplémentaire de \$3,047.75 pour construire un mur en pierre, au lieu d'un mur en ciment en face de certaines propriétés sur le chemin de la Côte des Neiges.

Sur proposition de M. le Commissaire Ameij

Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu De faire rapport au Conseil, recommandant le vote de ladite somme pour les fins ci-dessus.

20538 Soumis un rapport du Surintendant des Édifices Municipaux recommandant qu'en vue de faire suite à la réorganisation de son département, M. C. E. Beauchemin soit promu commis préposé aux recouvrements des propriétés municipales, et que son salaire soit porté de \$500 à \$700, recommandant ensuite de faire voter un crédit pour l'engagement d'un sténographe-clangiaphiste, au salaire de \$600 par année.

Sur proposition de M. le Commissaire Ameij

Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu D'approuver ledit rapport et de faire rapport au Conseil recommandant le vote des crédits nécessaires.

Attendu qu'un certain nombre de propriétaires, dont les terrains sont été expriés pour le prolongement du Boulevard St Joseph sont, par le fait de retards dans le paiement de l'indemnité qui leur a été accordée, dans une position telle qu'il est nécessaire de renvoyer leur aide;

Attendu que l'Avocat en chef de la Ville déclare qu'il n'est pas en état de faire l'examen des titres des propriétés expriées et que la ratification des titres pourrait être exemptée dans certains cas;

Sur proposition de M. le Commissaire Hebert

Appuyé par M. le Commissaire Ameij, il est

Résolu Que M. J.A. Girard, député Protonotaire, qui aurait été chargé par le Bureau des commissaires de faire l'examen des titres des propriétés expriées, soit chargé de continuer et terminer l'examen des titres en question aux conditions mentionnées dans la résolution du Bureau des commissaires, en date du 29 janvier 1914, et dans le cas où d'après le rapport que M. Girard fera sur ces titres, la ratification des titres sera pas nécessaire, que les propriétaires dont les titres n'ont pas encore été ratifiés soient payés de leur indemnité, à même le dépôt fait au greffe de la Cour supérieure, avec intérêt de la date de ce dépôt pourvu qu'ils signent l'acte de vente qui sera préparé par le Notaire de la Ville, qui ils obtiennent à leurs frais main-lieu des charges et créances hypothécaires grevant leurs immeubles, avant ou lors de l'exécution de l'acte de vente, que la requête ou motion pour que l'argent soit payé à ces propriétaires soit faite par les Avocats de la Ville, sans frais contre les propriétaires et pourra aussi que la taxe de 2% sur les deniers déposés soit à leur charge, la Ville devant plus tard rembourser ce 2%, si les tribunaux décident que ce 2% est payable par elle, et que dans les autres cas il soit procédé sans délai à la ratification des titres.

479

Soumise la demande de M. Norman H. McLeod et J. W. McConnell, en date du 29 mai 1914, au sujet des contrats Nos 2 et 3 du système de filtration.

Sur proposition de M. le Commissaire Hebert

Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu Que la demande de M. H. McLeod et McConnell, telle que faite soit refusée, mais qu'une somme de \$50,000 à être prise sur le dépôt fait par l'entrepreneur et les ventes retenues jusqu'à ce pour par la Ville sur le prix du contrat, soit payée à l'entrepreneur McLeod, cette somme devant servir à payer les créances ci-dessous:

Toronto Electric Light Company	\$ 12.
Toilet Laundry Company	3.
Beauchemin & Fils	49.81
Bennallack Litho Co.	46.97
Canadian Explosives Ltd	996.85
Canadian Pneumatic Tool Co	69.14
Canadian Tuber Iron Co Ltd	526.44
Carehill, Larmont & Co	2.70
Chapman, Dart & Co	51.21
Cohen & Sons	8.00
Dodge Manufacturing Co	6.64
Gérard & Delorme	9.75
Jas. Glazebrook	5.00
Hart Colgate & Co	41.50
Gutta Percha Rubber Co	12.33
General Fire Extinguisher Co.	15.16
The B. Greening Wire Co.	27.50
Grothenglass Workman	9.68
Imperial Oil Company	200.00
Kuffelt & Boser	7.89
Laurentian Springs	12.00
Dollard Le Gault	15.00
Major Mfg. Company	5.40
J. & McLaren Baiting Co	8.34

A. Normandeau	* 7.10
National Drug & Chemical Co.	4.50
Northern Electric Co.	3.96
Phoenix Bridge Iron Works	42.45
S. Portelance	3.58
Geo W. Reed & Co.	41.18
Simonds Canada Saw Co.	6.16
Williams & Wilson	5.76
Scythes & Co.	10.66
Canadian Fairbanks Morse Co.	9000.
Canada Cement Co. Ltd	170.85
Canada General Electric Co.	2000.
M'kinney, Holmes & Co.	3000.
La Cie Poutbriand	1598.34
Pittsburgh Filter Co.	4000.
Wm. Sutherland & Sons Co.	6720.56
Touzin Sand Co.	1600.
Employers Liability Ins. Co.	1702.86
Sharp, Milner & Co.	500.00

dont les créances s'élevaient à la somme de ----- \$35,139.71
à rembourser un emprunt de \$10,000. qui a servi à payer les salaires mentionnés sur la dernière liste de paie, la balance devant être utilisée par l'entrepreneur pour le financement de son entreprise.
Si les estimations futures ne sont pas suffisantes pour payer les salaires pour ouvrage fait à compter de ce jour et matériaux achetés depuis ce jour, le Bureau considérera s'il est déirable dans l'intérêt de la Ville de faire de nouvelles avances.
L'estimation du mois de mai qui est due et les estimations pour les mois futurs devront être utilisées pour payer les sommes qui deviendront dues, pour salaires et matériaux en rapport avec cette entreprise, et la cité aura le droit d'exiger que l'argent soit employé à cette fin.
Les garanties détenues par l'entrepreneur au montant de \$54,000 devront être transportées à la Cité de Montréal comme garantie additionnelle pour l'exécution des contrats.
Rien dans la présente résolution ne devra être interprété comme modifiant en aucune façon les contrats et les arrangements existants.

20644 Soumis un rapport du Surintendant des Bâtisses recommandant la nomination de Melle Antoinette Céline Marc, à la position d'assistante secrétaire pour le Surintendant des Bâtisses, au salaire de \$500 par année.
Sur proposition de M. le Commissaire Ameij
Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est
Résolu D'approuver ledit rapport.

19724 Soumis un rapport du Surintendant des Parcs, recommandant de faire voter

un crédit de \$25,570 pour améliorations et entretien du Parc Lafontaine, suivant un plan préparé par M. C. de Grelle.
Sur proposition de M. le Commissaire Ameij
Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est
Résolu De faire rapport au conseil pour le vote du crédit nécessaire.

20713 Soumis un rapport du Surintendant des Bâtisses recommandant la nomination de M. Léon Parent à la position de dessinateur au salaire de \$1000 par année, et la nomination de M. J. Laliberté à la position de commis, au salaire de \$400 par année.
Sur proposition de M. le Commissaire Ameij
Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est
Résolu D'approuver ledit rapport.

Soumis un rapport du Surintendant des Marchés recommandant que le salaire de M. M. Jolicoeur et H. Chartrand, qui ont été absents pour cause de maladie, leur soit payé.
Sur proposition de M. le Commissaire Ameij
Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est
Résolu D'approuver ledit rapport.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert
Appuyé par M. le Commissaire Ameij, il est
Résolu Que le Surintendant des Bâtisses reçoive instructions de faire rapport immédiatement au sujet de la vente des bâtières situées sur le Boulevard St Joseph, pour qu'il soit procédé immédiatement à l'enquête du dit Boulevard.

20717 Soumis un rapport du département en loi recommandant le paiement, dans une cause de Wong Leung vs la Cité de Montréal, réclamation pour dommages résultant d'une chute, du jugement et des frais comme suit:
Au demander \$1200.
Avocat à compter du 26 Avril 1912
Frais à Mme R. T. Stackhouse, en Cour Supérieure 180.45
avec intérêt à compter du 26 Avril 1913
en cours de révision, avec intérêt à compter du 26 avril 1913 114.70
En Cour du Banc du Roi, avec intérêt à compter du 26 fev 1914 320.75
Sur proposition de M. le Commissaire Hébert
Appuyé par M. le Commissaire Ameij, il est
Résolu D'autoriser le paiement des sommes ci-dessus, à même le fonds de recette.
M. le Commissaire Hébert laisse son siège.

- 20585 Soumis un rapport du Surintendant des Bâtiments Municipaux, au sujet de la démolition de certaines propriétés, rue Lefontaine
Sur proposition de M. le Commissaire Ainey
Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est
Résolu De référer à l'Assistant Agent des Achats et des Ventes avec instructions de prendre les procédures nécessaires pour la vente et la démolition desdites propriétés.
- 20666 Soumis une résolution du Conseil en date du 1^{er} juin courant, au sujet de la construction d'un édifice de bain, dans le quartier Lafontaine
Sur proposition de M. le Commissaire Ainey
Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est
Résolu D'informer le Conseil que cette question est à l'étude.
- 20667 Soumis un rapport du Surintendant des Bâtiments Municipaux, au sujet de la demande de l'Association de Réforme Municipale, quartier Laurier, pour location de la salle municipale de St Louis.
Sur proposition de M. le Commissaire Ainey
Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est
Résolu D'approuver ledit rapport et d'informer les requérants en conséquence.
- 20381 Soumis un rapport du Surintendant des Bâtiments, déclarant ne pouvoir recommander l'octroi du permis demandé par M. S. Dionne pour l'érection d'une glacière
Sur proposition de M. le Commissaire McDonald
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
Résolu D'approuver ledit rapport et d'informer les requérants en conséquence.
- 20317 Soumis un rapport du Surintendant des Bâtiments recommandant de permettre à la Compagnie Taxiss Motors Ltd, de recevoir, emmagasiner et vendre de la gazoline, sur le lot No Cad 27, quartier Est, 54 rue St Paul.
Sur proposition de M. le Commissaire McDonald
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
Résolu D'accorder ledit permis.
- 20655 Soumis un rapport du Député Ingénieur en chef, recommandant la remise des montants de pourcentage suivants, à MM. Roudou, Corlier & Co en rapport avec la construction d'égouts dans les rues ci-après
- | | |
|----------------|---------|
| Rue Royale | 8691.07 |
| Rue St Jacques | 177.16 |
| Rue Cartier | 198.00 |
| Rue Darling | 241.02 |
| Rue Glencoe | 236.14 |
| Rue Dufrene | 171.91 |

- Sur proposition de M. le Commissaire McDonald
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
Résolu D'autoriser la remise desdits montants
- 20411 Soumis un rapport du Député Ingénieur en chef au sujet de la demande de M. J. Charlebois, pour être nommé chef du plan officiel de Montréal
Sur proposition de M. le Commissaire McDonald
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
Résolu D'informer M. Charlebois que la Ville n'a pas besoin de ses services.
- 20658 Soumis un rapport du Député Ingénieur en chef recommandant la remise à MM. Palmer, Gentile & Cie, d'un pourcentage de \$154.70 en rapport avec la construction d'un égout dans la rue Mac Gregor.
Sur proposition de M. le Commissaire Ainey
Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est
Résolu D'autoriser la remise dudit dépôt.
- 20667 Soumis un rapport du Député Ingénieur en chef transmettant les profils de la rue Cartier, entre les rues Lafontaine et De Montigny et de la rue Logan entre les rues Dorion et Papineau
Sur proposition de M. le Commissaire Ainey
Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est
Résolu D'approuver ledit profil et d'autoriser le secrétaire à le signer.
- 20657 Soumis un rapport du Député Ingénieur en chef, sur une interpellation du Conseil, au sujet de l'emploi des étrangers dans les travaux de la Ville
Sur proposition de M. le Commissaire Ainey
Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est
Résolu De référer la question à l'ingénieur en chef pour rapport sur le côté pratique, et au département en loi, pour savoir si la Ville peut insérer une clause dans les contrats, à l'effet d'obliger les entrepreneurs à employer de préférence des ouvriers contribuables de Montréal, et d'informer le Conseil en conséquence.
- 20668 Soumis un rapport du Député Ingénieur en chef transmettant le profil de la rue Alma, dans le quartier Laurier
Sur proposition de M. le Commissaire Ainey
Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est
Résolu D'approuver ledit profil et d'autoriser le secrétaire à le signer.
- Soumis un rapport du Député Ingénieur en chef, recommandant la remise à MM. Picard & Valin d'un montant de pourcentage de \$121.50 en rapport avec la construction d'un égout dans la rue Hogan

Sur proposition de M^e Commissaire Ainey
Appuyé par M^e le Commissaire McDonald, il est
Resolu D'autoriser la remise de ladite somme.

Ajournement
D. J. Sénecal Medielle Martiny
sec

Procès Verbal d'une séance du Bureau des Commissaires
Tenue le 6 Juin 1914 (a.m.)

Son Honneur le Maire M. Martin, président

M^es les Commissaires Ainey
Côté
Hébert
McDonald

Soumis un rapport du Contrôleur et Auditeur de la Cité, approuvé par Son Honneur le Maire, recommandant les nominations suivantes:—

M. L. P. Decelles, commis comptable à la Cour de la rue De Fleuremont (voie) au salaire de \$900. par année

M. P. Lamoureux, comptable, en remplacement de M. Wattier, promu, au salaire de \$700. par année

M. H. Lefebvre, comptable dans le bureau général de la Ville, au salaire de \$700. par année

Sur proposition de M^e le Commissaire Hébert

Appuyé par M^e le Commissaire Côté, il est

Resolu D'approver lesdites nominations

20235 Attendu que M. Pierre Richard et Mme M. L. Rist, souépoux, consentent à réduire leur réclamation de \$11,345. à la somme de \$4,500. en règlement final, chaque partie payant ses frais;

Attendu que MM. Glibert, Paye & Cie, les entrepreneurs pour la construction de la Station de Pompe du Bassin Elgin, se déclarent prêts à payer la moitié dudit montant de \$4,500. savoir \$2,250., la Cité devant payer la balance, savoir un égal montant de \$2,250.

Sur proposition de M^e le Commissaire Côté

Appuyé par M^e le Commissaire McDonald, il est

Resolu D'autoriser le règlement de ladite réclamation, sur les bases ci-dessus, la Ville devant payer \$2,250. et MM. Glibert, Paye & Cie un montant égal, soit \$2,250., les frais des actions intentées et le dépense engagé pris contre les entrepreneurs, ledits MM. Glibert, Paye & Cie devant être à la charge des Demandeurs et des Défendeurs en garantie, le montant requis pour le règlement de cette réclamation, savoir \$2,250. devant être pris à même le fonds de réserve.

Sur proposition de M^e le Commissaire Hébert

Appuyé par M^e le Commissaire Côté, il est

Resolu Que M. Y. J. Asselin, architecte, soit chargé de préparer des plans et devis, pour la construction d'un magasin général et d'un garage municipal.

Soumis un rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène, recommandant de déléguer un ingénieur du Département des Travaux Publics à l'Assemblée pour qu'il

par le Conseil d'Hygiène de la Province de Québec, à ses bureaux, 9 rue St-Jacques, pour le 9 juin courant à 3 heures p. m.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté

Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu Que l'Ingénieur Surintendant de la Voie, M. J. R. Barlow, soit délégué à cette réunion du Conseil d'Hygiène (re: Petite Rivière St-Pierre)

Soumis un extrait du procès verbal d'une séance du Conseil, tenue le 1er juin 1914, à l'effet d'augmenter de \$500. le salaire du Sous-Greffier de la Cité, M. Jules Crémier pour l'année courante.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert

Appuyé par M. le Commissaire Amyot, il est

Résolu D'affecter une somme de \$500. pour cette fin, et de faire rapport au conseil en conséquence.

Soumis un rapport de l'Ingénieur en chef, approuvé par Son Honour le Maire, recommandant la destitution, pour cause, de M. Napoléon Charland, employé comme contremaître de division dans le quartier Émard (département de l'Aqueduc) et le remplacement de ce dernier par M. Jos. Beaudry.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté

Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu D'approuver ledit rapport.

Soumis un rapport de l'Ingénieur en chef approuvé par Son Honour le Maire, recommandant d'accepter la démission de M. Cleophas Racine, préposé à l'usine de pompage, dans le quartier Ahuntsic.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté

Appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu D'approuver ledit rapport.

18350 Soumis le dossier concernant la réclamation de M. O. Lampeau vs la Cité de Montréal au montant de \$3,700.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu De faire rapport au Conseil recommandant le règlement de cette cause en payant au demandeur une somme de \$2,000.

Le Bureau prend en considération la question de la reorganisation du département des Achats et des Ventes, ainsi que du réajustement des salaires des officiers et employés du dit département.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu De faire les nominations suivantes, et de fixer les salaires des officiers et employés

du département des Achats et des Ventes, comme suit: - à compter du 1^{er} Juin courant et de faire rapport au Conseil pour le vote des crédits nécessaires: -

M. Bolte \$3,000.

Surintendant des Achats et des Ventes a été payé à même le salaire de M. H. G. Stanton

Aut. Surintendant des Achats et des Ventes 1,300.

Inspecteur Général 2,000.

(a été payé à même le salaire de M. R. Bolte; promis)

Inspecteur de four, arrivée, etc. 1,000.

Comptable 900.

Assistant Comptable 800.

Commis 750.

do 750.

do 650.

do 650.

Message 300.

Secrétaire du Surintendant 900.

Melle Tremblay 650.

Melle Larivière 650.

Melle Taplin 650.

Proposée aux commandes

Apurement
D. L. Senechal
Rec
M. H. G. Stanton

Procès-verbal d'un assemblée du Bureau des Commissions
Tenue le 9 juillet 1914 à M.
Présente,

M. le Commissaire Amy,
Léti,
Hébert,
M. Donald.

Sur proposition de M. le Commissaire Léti,
Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est

Résolu Que M. le Commissaire Hébert, occupe le fauteuil

20278. Soumis un lettr. de M. l'abbé J. R. Belanger, curé de la paroisse Saint-Louis-de-France, concernant certaines suggestions faites dans une lettre, en date du 22 juillet dernier.

Sur proposition de M. le Commissaire Léti,

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est
Résolu De faire le Secrétaire de lui vouloir transmettre à M. l'abbé Belanger copies des rapports des différents Chefs de Département à qui ont été référées les différentes suggestions, au fur et à mesure que ils seront soumis au Bureau.

20279. Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, recommandant le pour d'asphalte à l'eaun dans les rues à-dessous, savoir:

Rue	De	A	Crédit Rec.
Park Row Est	Shebbrook	C.P.	\$2,600.00
West Hill	do	Monton	1,000.00
Marlowe	Bellor	Av. R. D.G.	1,000.00
Redpath Crescent	St. Antoine		400.00
Fulton	Av. Sud de Shebbrook		400.00

Sur proposition de M. le Commissaire Léti,

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est

Résolu D'autoriser le pour d'asphalte tuyaux, - au taux de \$4.00 - à être imputé sur le crédit voté pour le pour d'asphalte dans différentes rues.

Soumis un communiqué du Secrétaire du conseil de la Ville de Verdun, demandant au Bureau de lui vouloir faire un point pour rencon-

ter une délégation du Conseil et du Bureau des Commissions de la Ville de Verdun.

Sur proposition de M. le Commissaire Léti,

Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu D'informer les intéressés que le Bureau sera heureux de recevoir cette délégation vendredi 11.2 du mois courant à 10.30 heures R.M.

20280. Soumis un rapport du Député Ingénieur en Chef, au sujet du paiement partiel du coût du plan fixe d'asphalte levé à la cité par les Bateliers Paving Co.

Sur proposition de M. le Commissaire Léti,

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est

Résolu Conformément à la recommandation du Député Ingénieur en Chef du sujet, au Lieutenant-lient des Bateliers pour rapport de l'Inspection du Boulevard (M. Champagné) et de l'Amenant du château (M. Larose).

20281. Soumis un rapport de l'Avocat en Chef, au sujet de la demande faite par M. Lindley & Howard, disjonction en plus de retour sur le lot No. 194 du Tracier Longue Pointe.

Sur proposition de M. le Commissaire Léti,

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est

Résolu De faire rapport au Conseil, recommandant d'approver ledit plan, sujet à l'approbation du Lieutenant-Gouverneur en Conseil.

20282. Soumis un rapport du Lieutenant de l'Écluse, recommandant que des lampes additionnelles soient installées et que des changements soient faits aux endroits mentionnés dans ledit rapport.

20283. Soumis un rapport du Député Ingénieur en Chef recommandant de rembourser à M. Piquet & Danoset, une somme de \$124.90 représentant le montant de pourcentage retenu par la cité au rapport sur la construction d'égout de l'avenue Montcalm.

Sur proposition de M. le Commissaire Léti,
Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est

Résolu D'autoriser la somme du montant susdit.

20754. Somme un rapport de Député-L'ingénieur en Chef recommandant de rembourser à M^e Jean Bordeau entrepreneur pour la construction d'un égout au lac des Chênes, un montant de pourcentage de 44\$.
Sur proposition de M^e l'Commissaire le fait.

Appuyé par M^e l'Commissaire Amy il est
Résolu D'autoriser le paiement de la somme ci-dessus.

20755. Somme un rapport de Député-L'ingénieur en Chef recommandant de rembourser à M^e A. Ricci le montant de pourcentage ci-dessous, en rapport avec la construction d'un égout au lac des Chênes.

Rosdab.	\$434.38
Avenue King Edward	39.05
Park Rose East	492.00

Sur proposition de M^e l'Commissaire le fait.

Appuyé par M^e l'Commissaire Amy il est

Résolu D'autoriser le paiement des sommes ci-dessus.

20744. Somme un rapport de Député-L'ingénieur en Chef transmettant pour approbation le projet de la rue Bercy de la rue Rachela la rue Forsyth.
Sur proposition de M^e l'Commissaire le fait.

Appuyé par M^e l'Commissaire Amy il est
D'approuver ledit projet et d'autoriser le Recit au sujet à la suite.

18218. Somme un rapport de Député-L'ingénieur en Chef transmettant un projet d'aménagement entre la Cité et la Compagnie de Grand Tram au sujet de la construction d'un mur d'entretien sur le lot N° 4692 de la Paroisse de Montréal pour la liaison du chariot à la station de Trans de Bas-Richelieu.

Sur proposition de M^e l'Commissaire le fait.

Appuyé par M^e l'Commissaire M^e Danlos il est
Résolu D'approuver ledit arrangement et de faire rapport au Conseil pour la Commune de Montréal et la Gouvernance de la Cité de la suite.

Somme un rapport du Département du Trésor en sujet du bill No. 20, concernant la Commission de la Ville de Montréal tel qu'il est actuellement devant le Sénat.

Sur proposition de M^e l'Commissaire le fait.

Appuyé par M^e l'Commissaire Amy il est
Résolu Que l'Avocat de la Ville soit prié d'envoyer le décret suivant : La Commune de Montréal - Ottawa Major Martin.

Please look bill No 221 now before Senate. Send in Ottawa yesterday for that purpose intend success please see Senator Davis.

20755. Somme un rapport de Député-L'ingénieur en Chef recommandant de rembourser à monsieur A. J. G. Chequer \$296.00 en rapport avec la construction d'un égout de la rue Regent.

Sur proposition de M^e l'Commissaire le fait.

Appuyé par M^e l'Commissaire Amy il est

Résolu Que l'Avocat de la Ville soit prié d'envoyer le décret suivant que il vise pour faire en bonne condition à la satisfaction des ingénieurs cette partie de la rue Saint-Christophe où la construction égout.

Une délibération de la Fabrique de la Paroisse Notre-Dame demande de faire dévier l'Hôtel de Ville et l'avenue principale de Champ-de-Mars à l'exception de la portion de droite pour faire.

Sur proposition de M^e l'Commissaire Amy.

Appuyé par M^e l'Commissaire le fait, il est

Résolu De faire cette querelle à M^e l'Commissaire Amy et au Secrétaire d'Etat Municipal.

20782. Somme un rapport de Député-L'ingénieur en Chef transmettant le plan de certaine partie de terrains situés au lac aux Monts-Royal et au lac Saint-Louis dont lesdits terrains ayant été achetés pour l'établissement d'une expérimentation en vertu de la disposition de la Charte concernant la exploitation minière.

Sur proposition de M^e l'Commissaire le fait.

Appuyé par M^e l'Commissaire Amy, il est

Résolu De faire rapport au Conseil recommandant de procéder à l'application des dispositions.

20774. L'annexe rapport de l'Ingénieur en Chef, recommandant d'inscrire et de faire communiquer publiquement, dans le registre du lieu public, de la Cité, la portion de la rue Elmhurst, de la rue Sherbrooke et l'avenue Montreal, y compris les terrains des chemins de fer de la C.P.R.
Sur proposition de M. l'Commissaire Général
Appuyé par M. l'Commissaire Américain et
Résolu De faire rapport au Conseil en conséquence.

Sous le rapport de l'Ingénieur en Chef sur les renouvelles requêtes, le 9 mai dernier, pour la construction de passages permanents, dont certaines sur recommandation d'accorder la cession aux plus bas communiquées, sont:

Asphalte

Warren Industrial Asphalt Company			
Rues	De	A	Empreintes brutes
Belmont, Beau-Séjour	Reg.	Vote	
Belmont, Beau-Séjour St. Geneviève	29	44,947.50	46,831.00
Gatineau Robertson	2.1		
Bruxelles Notre-Dame, St-Antoine	236	12,656.00	24,648.00
Charlottetown Wellington, St-Pierre	2.18	13,576.00	27,210.00
Paper Rachel, Man. Ann.	2.26	7,109.96	8,652.00
Tidwell Mt-Royal	do	2.24	4,686.00
Gatineau do Gifford	2.27	7,936.19	9,617.00
do Langelier, St-Hyacinthe	2.31	10,566.12	12,576.00
do Rachel Man. Ann.	2.36	7,026.24	8,580.00
St-Pierre, Allégrenne Léonard	2.18	44,957.46	42,667.00
Man. Ann., Saint-André St-Henry	2.27	3,764.2	455.00

Rues, De A Empreintes brutes
voté voté

Marguerite, Rachel, Man. Ann. 42.27 47277.62 44,750
Manufacture d'Algoma, Shear. 2.11 24,874.00 53,240.00

Fatherston Rachel Man. Ann. 2.24 7,264.32 7,917.50
Composition Asphalteuse Spéciale.

Bituminous Stone Company 12.27 4,116.00
Metcalfe, Burned, Sherbrooke 15.320 7,040 4,960.00

Warren Industrial Asphalt Co.

Sherbrooke Limited, Guy 12 2.77 45,705
13 3.15 57,976 75,240

Blocs Artificiels

Society Asphaltum Company

Atwater, Copper, Sherbrooke, 2.06 10412.20 35,340.?

Cathedral, Cobalt, St-Antoine, 2.06 2,710.76 5,790.

Rue de Lire, St-Ambroise, N-Dame, 2.12 7,420.00 15,400.

St-Jacques, St-Philippe & Côte-Sainte-Catherine 2.00 15,120.00 35,264.00

Shear, Centre, St-Pierre, 2.00 7,000.00 15,400.00

A.S.A. Chagnon

Champlain, St-Catharines & Montigny 1.65 2,775.00 6,600.00

Desjardins, Mt-Royal, Côte-Sainte-Catherine 1.65 3,407.70 8,104.00

Laurier, Avenue du Parc, Gatineau 1.65 3,395.05 7,472.00

Man. Ann., Montevideo, St-Lambert 1.65 1,697.20 4,040.00

Superval, Mt-Royal, Gifford 1.96 11,173.00 25,538.00

St-H. Monneau

Pointe, Notre-Dame, Craig 2.10 60.16 2,692.10

St-Edouard, Beloeil, St-Alexander 2.25 1,750.50 3,657.10

Blocs de Granit

Society Asphaltum Company

Gifford, St-Jacques, St-Antoine 2.15 7,643.25 15,742.00

Superval, Notre-Dame, Lévis 2.10 5,250.00 11,000.00

Sherman, Ottawa, William 2.25 3,712.50 7,260.00

Industrial Robertson

Glen Road, St-Jacques, Westmount, 2.18 7,292.10 14,711.00

St-Ambroise, Brandon, Biard 2.09 10,078.63 42,270.00

St-Jacques, St-Cuthbert & St-Léonard 2.09 8,300.00 19,580.00

St-H. Monneau

Biard, St-Denis, Craig 2.20 2,076.90 39,722.00

Shear, St-Patrick, Granby 2.30 2,300.00 4,400.00

Sur proposition de M. l'Commissaire Général

Appuyé par M. l'Commissaire du Canada, il est

Résolu D'accorder la cession aux plus bas communiquées.

tel que ci-dessous, à peu de l'ordre de monsieur et le Gouvernement de la Côte d'azur qui se contacte avec moi-même, et d'autre part la remise des départs aux commerçants qui n'ont pas obtenu de contact.

20772. Lorsqu'un rapport du Député-Législateur en chef recommandant de payer à M. C. Bourassa, employé comme journalier au dépôt de la Côte d'azur, certaines sommes dues, son salaire durant le temps de sa maladie, raison # 92.25 (41 jours à 2.25) et une somme additionnelle de # 40.00 représentant les honoraires de son médecins, durant cette maladie.

Sur proposition de M. le Commissaire bâti,

Appuyé par M. le Commissaire des Ponts, il est
Résolu D'autoriser le paiement du compte du Docteur J. R. Dehamel, raison : # 40.00, et des salaires de M. Bourassa, au montant de # 92.25.

20771. Lorsqu'un rapport du Député-Législateur en chef transmettant le plan d'un partie du lot de Cadet No. 50.25 de la rue Hochelaga, soit lot à être exproprier, en vertu de la loi concernant la expropriation annuelle.

Sur proposition de M. le Commissaire bâti,

Appuyé par M. le Commissaire des Ponts, il est
Résolu De faire rapport au Conseil, recommandant de procéder à l'expropriation du dit lot.

19441. Lorsqu'un rapport du Député-Législateur en chef concernant le compte de M. W. J. O'Leary, le au montant de 2.00 a pour l'installation de poste appeler "O'Leary's Patent Stock Company".
Sur proposition de M. le Commissaire bâti,

Appuyé par M. le Commissaire des Ponts, il est
Résolu Que le Bureau peut recommander le paiement de dit compte, ou que le appareil en question n'aient été installé que pour des fins de démonstration et d'informer les intéressés concernant.

20220. Lorsqu'un rapport de l'ingénieur en chef, recommandant le peu de temps à bien faire dans le cas de dommages, raison :

Rue	De	As. bâti bâti
Boulevard Rosemont	Shaw	Pontchartrain 4.500.00
Boulevard	au nord de Belvédère	5.000.00
Cactus	au sud de Lafontaine	1.950.00
		<u>812.000.00</u>

Sur proposition de M. le Commissaire bâti;

Appuyé par M. le Commissaire des Ponts, il est

Résolu D'autoriser le peu de dette contractée au coût de # 13.840.00 à être imputée sur un crédit existant pour la pose de conduites principales dans difficultés divers.

Lorsqu'un rapport de l'ingénieur en chef recommandant de faire construire à la prison l'église et l'écriture à long de Canal Lachine, dans le quartier Saint-Paul, pour la construction d'un église au coût de # 13.300.00 a été voté par le Conseil, il ne sera courant.

Sur proposition de M. le Commissaire bâti;

Appuyé par M. le Commissaire des Ponts, il est

Résolu D'approuver le présent rapport.

Lorsqu'un rapport de l'ingénieur en chef, mentionnant une estimation du coût de la construction d'un église sur la rue Fabre, et l'église suivante, au fond de la rue Larcher jusqu'aux rives de la baie Pacifique, au montant de # 12.000.00 entièrement payé par la propriétaire.

Sur proposition de M. le Commissaire bâti;

Appuyé par M. le Commissaire des Ponts, il est

Résolu De faire rapport au Conseil pour le coût du crédit-mémo.

2018. Lorsqu'un rapport du Député-Législateur en chef au sujet de la muraille causée par certains murs chemins placé au coin nord-ouest de la rue Saint-Henri et Lagan chez lui.

Sur proposition de M. le Commissaire bâti;

Appuyé par M. le Commissaire des Ponts, il est

Résolu De refuser l'apurement de la pension jusqu'au moment où il sera possible d'éliminer cette muraille.

M. J.D. Lightall, President de la Société de l'Entrepôt au nom de la présente, devant le Bureau et l'informe que l'President de l'Université de New York, envoie à la Société d'Archéologie portugaise en preuve d'origine de Samuel de Champlain à Bergerac France.

Il demande à la Ville de payer le frais de transport et d'installation du dit portugais à Montréal cette proportion est approuvée à l'unanimité.

18258. Somme un rapport du Député Ingénieur en Chef transmettant le plan d'un lot portant le No. 93.
du St. Cad. 174, du Quartier Notre Dame et Grain appartenant à M. J. Scott.
Le rapport de M. l'Commissaire des terres.
Appuyé par M. l'Commissaire des terres il est
Rejeté Du refus au dépôtment en la précaution comment il a fait que ce lot se trouve en plan milieu de la rue Monkland, et pour faire l'inter-
viger de l'appropriation de la rue Monkland.

20343. Somme un rapport du Député Ingénieur en Chef, au sujet d'une partie de terrain appartenant à M. Alphonse Lalancet, et possédant sur lequel Robert a l'intégralité de la rue Carriau.
Le rapport de M. l'Commissaire des terres.
Appuyé par M. l'Commissaire des terres il est
Rejeté Du refus au dépôtment en la M. (M. Gagné) pour servir à la Ville pour obtenir cette partie de terrain sans payer la soit, moins à quelle am-
élioration.

20757. Somme un rapport du Député Ingénieur en Chef au sujet de la différence demandée admissi-
on au Comité et au Bureau de Commissaire à
l'effet de modifier la route d'entraîneur, tel
qu'approuvé par un résolution du Comité, le
date du 22 juillet 1913.

- Le rapport de M. l'Commissaire des terres.
Appuyé par M. l'Commissaire des terres il est
Rejeté En l'Ingénieur en Chef (M. du Loup), représentant de confier avec l'ingénieur de la Com-

poignie de tramways en vue d'obtenir la change-
ment, suggéré.

Somme un avenir pour faire à bien deux ob-
jectifs provenant de la démission de certains
membres actuels sur le chemin de la Côte du Vieux
et sur la rue Stefontaine.

Le rapport de M. l'Commissaire des terres.

Appuyé par M. l'Commissaire des terres il est
Rejeté D'approuver ladite avenir et d'en autoriser la
publication.

Somme un projet, signifié par la Côte d'Montreal,
à M. J. C. Gilardian, à l'effet de mettre en do-
maine tout M. Gilardian devient à signer le
acte d'achat d'assainissement commun et
designer comme étant la subdivision offi-
cielle des 1.000-1.012 et 2.002 du lot No 10 du
cadastre de Village incorporé à la Côte Saint-
Lambert et d'assurer le paiement du prix de vente
dudit terrain.

Le rapport de M. l'Commissaire des terres.

Appuyé par M. l'Commissaire des terres il est
Rejeté En un délai de 40 jours soit accordé à M. J. C. Gi-
lardian

Somme une révision de mandat, vérifiée par le
Comité et accepté de la Côte, aux montants
suivants d'814,300.00 - 27528.45 - 60,203.00,
suivant liste certifiée.

Le rapport de M. l'Commissaire des terres.

Appuyé par M. l'Commissaire des terres il est
Rejeté D'en autoriser l'émission.

Somme le Budget Supplémentaire de dépôtment
de Travaux Publics.

Le rapport de M. l'Commissaire des terres.

Appuyé par M. l'Commissaire des terres il est
Rejeté Un budget supplémentaire soit adopté pour les
montants suivants et que rapport soit fait au Comité
en conséquence.

<i>Tonnerre.</i>		
Réparation aux parois permanentes de trottoir marbre	20,000.00	
trottoir en bois	20,000.00	
14,000.00		
14,000.00		
Aufrage, bâlage et nettoyage de la paroi et un paves.	20,000.00	
Matiel courant, outils nouveaux et réparation	25,000.00	
Montant supplémentaire pour la pesée de la boue du Grand Tronc	1,000.00	
Réparation aux portes, tunnels bâtiment etc.	10,000.00	
Équipement de la boue de la rue d'Edouard	8,500.00	
	<u>\$149,500.00</u>	
<i>Aqueducs.</i>		
Ton supplément à la dépense d'un ton de la dette due à l'accident de l'accident	25,000.00	
Plant de stérilisation, fourniture cette éblouie de charay	1,000.00	
Entretien de la canalisation. Le demandé accordez à élever à \$56,000.00 dont une partie seulement (\$40,000.00) a été versé. En raison de la dépense de 4 mois économisés, il sera présumé qu'il nous faudra un montant supplémentaire de	15,000.00	
Réparation aux pompes (Engin Laval) de générale Pompe No 1 5,000.00		
do do do No 2 4,000.00		
do do do No 5 500.00		
Recouvrement de recouvrements déclai- mentaires de charbon	250.00	
Réparation et entretien du charbon 2,000.00	9,750.00	
Porte Porteau.		
Réparation	6,000.00	
<i>Aqueducs.</i>		
Assainissement et opération des portes-davane bloquées	<u>\$6,200.00</u>	
Entretien des terrains et clôtures	300.00	
Réparation aux bâtiments	100.00	170.00

<i>Station de Pompeage de Bas-Nivelle.</i>		
Entretien des terrains et chemins	700.00	
Réparation aux égouts et Troncs	700.00	
Curage des fuites d'eau et des tunnels	800.00	
Réparation de la tête du tunnel	500.	2,700.00
<i>Station de Pompeage Bas-Nivelle.</i>		
Entretien des bâtiments	350.00	
Mécanismes à huiles		
Bâtiments-Pompe No. 1 et 2	150.00	
do do do 3 et 4	175.00	
do do do 5, 6 et 7	175.00	
Réparation des parages et escalier devant la batterie des pompes 1 et 2	650.00	
Plancher en ciment, nouvelle Pompe No. 3	7,950.00	
	<u>\$2,295.00</u>	
Machinerie additionnée Burrough No. 9 pour usages à la cuisson du charbon	325.00	
<i>Recouvrements.</i>		
Réparation des planchers.		
Étiments d'habitation	500.00	
<i>Uniformes.</i>		
Uniformes pour gardiens, Comptable de la Station de Pompe de Bas-Nivelle.	120.00	
Ingénieurs Usines de Pompe de Bas-Nivelle		
Vacances pour ingénieurs	500.00	
Pour remplacer l'personnel absent ou malade	720.00	
<i>Personnel Extérieur.</i>		
Vacances pour mécaniciens, atelier meunier	452.00	
Surfemis	3,938.00	
	<u>\$70,000.00</u>	
<i>Égouts.</i>		
Instruments pour Ingénieurs	475.00	
<i>Réparation.</i>		
Ton		
Aqueducs	70,000.00	
Égouts	475.00	
	<u>\$70,475.00</u>	

Government.
Dr. Sereed *Medical Board*
See

Procès-verbal d'une séance du Bureau des Commissions
Tenue le 2 juillet 1943 à 7 h 30
Présente,

M. le Commissaire Amy
Habut.
McDonald.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald.

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est

Résolu que M. le Commissaire Habut prenne l'antériorité

Somme des mandats vérifiés par la Contrôleuse
bâtie, au montant de \$ 47,045.59 suivant lesquels est fixée

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald.

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est

Résolu d'en autoriser le paiement.

Somme en rapport du Directeur du Bureau
Municipal d'Hygiène, recommandant la construc-
tion d'un égout sur l'avenue du Parc et
de l'île.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald.

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est

Résolu de référer à l'ingénieur en chef pour la préparation
d'un devis immédiat.

2069. Somme en rapport du Directeur du Bureau Mu-
nicipal d'Hygiène, concernant l'égout du boulevard
Saint-Laurent, dont le caisson se trou-
ve sur la ligne de la Rivière du Traïn.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald.

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est

Résolu de référer à l'ingénieur en chef avec instruction
de donner suite à la recommandation contenue dans
ledit rapport.

Somme en rapport du Directeur du Bureau Mu-
nicipal d'Hygiène, recommandant la construction
d'un égout sur le chemin de la Voie de Traine.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald.

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est

Résolu de référer à l'ingénieur en chef pour rapport.

Somme en rapport du Directeur du Bureau Mu-
nicipal d'Hygiène, recommandant le versement d'un
dit crédit au profit de la Société de Lait de la paroisse
Saint-Charles.

Crédit à verser

\$ 500.00

Crédit à payer

\$ 200.00

La dite somme de \$ 500.00 est versée à même le crédit
de \$ 600.00 voté par le Conseil, le 18 mai dernier.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald.

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est

Résolu d'approuver ledit rapport.

Somme en rapport du Directeur du Bureau
Municipal d'Hygiène, recommandant le versement
à même le crédit de \$ 600.00 voté par le Conseil, le
18 mai dernier, un montant de \$ 500.00 à la com-
mission Centrale (Section Principale Régionale)
de la Société de Lait de Montréal, et de payer à cette
dernière un montant de \$ 200.00 à même le crédit de
\$ 500.00.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald.

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est

Résolu d'approuver ledit rapport.

M. le Commissaire Béti prend son siège.
Glorifie les documents suivants:

1. Un extrait de procès-verbal d'une séance du Bureau
tenue le 1er juillet courant, à l'effet de voter \$ 25,00,
pour la construction d'égouts dans les rues Lepailleur
Saint-Just, Saint-Malo, Bureau, Chamblyque
Lecours, Dunn, de Boucherville.

2. Un extrait de procès-verbal d'une séance du Bureau
tenue le 1er juillet courant, à l'effet de voter un crédit
de \$ 6,000 pour la construction d'égouts dans les rues
Pascal et Roberval.

Sur proposition de M. le Commissaire Béti.

Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu d'autoriser l'ingénieur en chef à exécuter ledit tra-
vail à la paroisse.

2070. Somme en rapport du Directeur du Bureau Mu-
nicipal d'Hygiène, recommandant le versement d'un certain crédit

pour l'fonctionnement de la Police Sanitaire.
Sur proposition de M^e le Commissaire Mr Donald,
Appuyé par M^e le Commissaire Amy, il est

Résolu D'approver la formule de M^e J. A. Spratt, comme
imposture des drames à la finme, et d'ajouter au
salairie à \$ 950.00 par annee, à compter du 1^{er} juillet
le montant supplémentaire requis pour payer cette
augmentation de salarie, savoir \$ 25.00 pour le
mois, à titre pour à mener les économies du crédit
vote pour les salaires.

Soumis un rapport du Directeur du Bureau Muni-
cipal d'Hygiène recommandant d'augmenter
le personnel du Service d'Inspection des Aliments.
Sur proposition de M^e le Commissaire Mr Donald,

Appuyé par M^e le Commissaire Amy, il est
D'approver ledit rapport et de faire rapport au Con-
seil pour le vote des crédits nécessaires.

1 Inspecteur Vétérinaire à \$ 1100.00 chacun, pour
annee soit pour 6 mois, à partir du 1^{er} juillet,
chacun \$ 550.00

\$ 1100.00

2 Inspecteur à \$ 800.00 chacun par annee soit pour
6 mois, à partir du 1^{er} juillet, chacun \$ 400.00

3 Inspecteur à \$ 800.00, soit pour six mois à partir
du 1^{er} juillet \$ 400.00

400.00

4 Allocation pour déplacement à \$ 300 chacun 600.00
600.00

\$ 2,900.00

18051 Soumis une communication du Secrétaire du
Ministre des Chemins de Fer et Canaux, concernant
le projet de bail entre le Ministre des Ché-
mins de Fer et Canaux et la Cité, pour l'posse
de la conduite en acier réguie pour prendre leau
du canal Lachine.

Sur proposition de M^e le Commissaire Côté.

Appuyé par M^e le Commissaire Amy, il est

Résolu De confier au département en Loi pour préparer
le bail, en conformité des changements suggérés
par le Ministre des Chemins de Fer et des Canaux.

20764 Soumis une communication du Secrétaire de la Ville
de Maisonneuve, au sujet de l'homologation de bignes

pour le prolongement du Boulevard Saint-Joseph
jusqu'aux limites Est de la Ville de Montréal.
Sur proposition de M^e le Commissaire Côté,

Appuyé par M^e le Commissaire Amy, il est

Résolu D'informer les autorités de la Ville de Montréal
que la Cité de Montréal a décidé de faire homolo-
gues des bignes pour le prolongement du dit Bou-
levard à partie de l'avenue Papineau jusqu'à la
avenue Papineau jusqu'à la rue Delaminié, et que
plus tard le Bureau conciliera l'homologation
des bignes pour le prolongement du Boulevard à
l'est de la rue Delaminié.

20765 Soumis un lettr de la Canadian Northern Line-
See Ry demandant la permission d'entreprendre
deux voies à travers le cas Malibrough, près
la rue Studarma.

Sur proposition de M^e le Commissaire Côté.

Appuyé par M^e le Commissaire Amy, il est

Résolu De confier à l'ingénieur en Chef M^e Leed, pour rap-
port avec instruction de s'enquérir si il ya des
propriétaires qui souffriraient de ce fait, et dans
l'affirmative, que la Compagnie soit priée de lui di-
sinteresser.

20455 Soumis un rapport du Directeur d'Aménagement Mu-
nicipale recommandant d'accorder une subvention
de \$ 1000.00 à l'"Hôpital de Montréal" à titre pour la mi-
en la balance du crédit disponible de \$ 4000.00 voté
comme subvention au Bureau de l'hôpital Muni-
cipal.

Sur proposition de M^e le Commissaire Mr Donald.

Appuyé par M^e le Commissaire Côté, il est

Résolu D'approver ledit rapport.

20688 Soumis un rapport du Directeur d'Aménagement
Municipal, recommandant d'autoriser le départe-
ment en Loi à prendre des procédures devant le Com-
te Recours contre M^e J. S. Marshall en recou-
rement d'une somme de \$ 210.00 représentant le frais
d'intention de son fils à l'école d'Algiers à Shamburgh.

Sur proposition de M. le Commissaire Mc Donald.
Appuyé par M. le Commissaire Gôte, il est
Résolu D'approver ledit rapport.

20576 Soumis le rapport annuel du département de l'entretien Municipal pour l'année 1913.
Sur proposition de M. le Commissaire Mc Donald.
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
Résolu De refier au Superintendent de la Papeterie pour impression.

20684 Soumis le dossier concernant l'expropriation pour l'avertissement du Boulevard Desautel, de la section Sudouen au chemin de la Côte-Sainte-Catherine.
Sur proposition de M. le Commissaire Gôte.
Appuyé par M. le Commissaire Mc Donald, il est
Résolu De refier au département en la pour sauvegarder cette rue via pas été cédée à la Ville par leur propriétaire, en vue de l'avertissement de cette rue.
(Propriété Desautel)

20552 Soumis un compte au montant de \$ 220.00 pour services rendus par M. G. H. Lemire, comme Recorder suppliant, du 4 mai au 30 mai inclusivement.

Sur proposition de M. le Commissaire Mc Donald.
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
Résolu D'autoriser le paiement du dit compte à même le fonds de réserve.

20534 Soumis une communication de M. H. E. Mac, au sujet d'un lot situé dans la ligne du prolongement proposé de l'avenue Mc Donald.

Sur proposition de M. le Commissaire Gôte.
Appuyé par M. le Commissaire Mc Donald, il est
Résolu De refier au département en la, pour sauvegarder fait d'avoir approuvé le plan de subdivision annexé à ladite communication, par les Ingénieurs de la Côte, comprenant quelques obligations de la Côte, vis à vis le propriétaire du lot en question, audit plan, sous le No. 67 et aux parts duquel est proposé le prolongement de la rue Mc Donald.

Soumis un rapport du Député Ingénieur en chef recommandant la pose des conduites de eau suivantes :

Rue	De	A	Montant
Portuguese Street,		De Rosemont	4,500.00
Honfleur, Repentigny, Baldwin, etc.			\$ 250.00
			<u>\$ 4,750.00</u>

Sur proposition de M. le Commissaire Gôte.

Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
Résolu D'autoriser la pose desdites conduites, le montant nécessaire devant être imputé sur le crédit voté pour la pose de conduites principales.

Soumis un rapport du Député Ingénieur en chef recommandant la pose des conduites de eau suivantes :

Rue	De	A	Montant nécessaire
M. St. Denys, Des Érables, Vaudreuil		Ville l'Est	590.00
Collegiate St. - Notre-Dame, Vaudreuil		Ville Nord	1,175.00
			<u>\$ 1,765.00</u>

Sur proposition de M. le Commissaire Gôte.

Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
Résolu D'autoriser la pose desdites conduites, le montant nécessaire devant être imputé sur le crédit voté pour la pose de conduites principales.

Soumis une communication de M. Eram Bros au sujet des sommes requises pour la fourniture de charbon.

Sur proposition de M. le Commissaire Gôte.
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
Résolu D'informer M. Eram Bros que cette question est réglée.

20728 Soumis un rapport de l'Ass.-Agent des Achats & des Ventes, recommandant la remise à la Geo. Hall Coal Co. d'un dépôt de \$ 375⁰⁰, fait en rapport avec la fourniture de charbon, en 1913.

Sur proposition de M. le Commissaire Gôte.
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est
Résolu d'autoriser la remise du susdit dépôt.

Somme des Rapports de l'Assistant-Agent des Achats et des Ventes recommandant la remise des dépôts suivants:

1. W. A. Guthrie & Co. dépôt de \$ 187.00 en rapport avec la fourniture de fonte de cuivre en 1913.
2. The Drummond MacCall & Co. Ltd. dépôt de \$ 500 en rapport avec la fourniture d'ferromanganèse en 1913.
3. Thomas Robertson Co. Ltd. dépôt de \$ 2,000.00 en rapport avec la fourniture de plomb à cuivre en 1913.
4. The Steel Company of Canada Ltd. dépôt de 2,275.00 en rapport avec la fourniture de tuyaux en plomb en 1913.

Sur proposition de M. le Commissaire leoté,
Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est
Résolu que la somme ci-dessus dépôts.

20680. Somme un rapport du Secrétaire recommandant la nomination de Melle M. Vézina, à la position de sténographiste recueillie du Département des Travaux au salaire de \$ 600.00 par an.

Sur proposition de M. le Commissaire Amy,
Appuyé par M. le Commissaire leoté, il est
Résolu d'approuver ladite recommandation.

20691. Somme un rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène et des Statistiques recommandant que le crédit à la disposition du Chef du Service de l'Inspection de l'alimentation, le Docteur Bourdeau soit porté à \$ 700.00 par an.

Sur proposition de M. le Commissaire Mc Donald,
Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est
Résolu de faire rapport au Conseil recommandant le vote d'une somme additionnelle de \$ 60.00 pour parfaire ledit montant de \$ 760.

Somme un rapport du Directeur de l'Alimentation Municipale recommandant que la Ville verse une somme annuelle de \$ 500.00 pour l'entretien du chenal de M. E. Hamon aux Officiers-Enquêteurs.

*Proposée par
le Commissaire Amy le 21/12/1914
et approuvée le 22/12/1914
et signée par
le Secrétaire*

Sur proposition de M. le Commissaire Mc Donald,
Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est
Résolu que le Bureau en fasse faire droit à cette demande.

Somme un rapport de M. Paul Sainte-Marie,
Secrétaire du Refuge Municipal Meunier
à l'effet d'être transféré dans le département de
la Cour du Recroire.

Sur proposition de M. le Commissaire Mc Donald,
Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est
Résolu que M. Sainte-Marie soit transféré au Bureau
de la Cour du Recroire, avec un salaire ac-
tuel, soit \$ 1,200.00 par an.

Somme un rapport du Directeur de l'Alimentation
Municipale, faisant certaine suggestion concernant le personnel du Refuge Municipal Meunier.

Sur proposition de M. le Commissaire Mc Donald,
Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est
Résolu que M. J. C. Beaubien, Premier Commissaire du Refuge
Municipal Meunier, soit nommé Secrétaire
en remplacement de M. P. Sainte-Marie, trans-
féré à la Cour du Recroire, au salaire de 1,200.
par an.

Que M. G. Hanley, Gardien du Refuge Municipal
Meunier soit nommé Assistant-Secrétaire
et Premier-Commissaire en remplacement de M.
J. C. Beaubien, pour un salaire de \$ 550.00 par
an, et que rapport soit fait au Conseil recom-
mandant le vote de crédit nécessaire.

Somme un rapport du Directeur de l'Alimentation
Municipale sur les besoins de son service.

Sur proposition de M. le Commissaire Mc Donald,
Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est
Résolu de faire rapport au Conseil, recommandant le vote
des sommes suivantes égales par le dit departe-
ment, dans l'an 1915 et 1916:

1. Bureau Général
Sténographie-cléiographie 160. par an
Officier-enquêteur 1,000. par an
et
Secrétaire

Somme des dépôts de l'Assistant-Agent des Achats et du Vendeur recommandant la remise des dépôts suivants:

1. W. P. Guthrie & Co. dépôt de \$ 187.00 en rapport avec la fourniture de fonte de cuve en 1913.
2. The Drummond McCall & Co. Ltd. dépôt de \$ 50.00 en rapport avec la fourniture d'ferromanganèse en 1913.
3. Thomas Robertson Co. Ltd. dépôt de \$ 200.00 en rapport avec la fourniture de plomb à canon en 1913.
4. The Steel Company of Canada Ltd. dépôt de 227.80 en rapport avec la fourniture de tuyaux en plomb en 1913.

Sur proposition de M. le Commissaire leoti,
Appuyé par M. le Commissaire Avey, il est
Résolu que le vendeur dépose.

2060. Somme au rapport du Secrétaire recommandant la nomination d'Will. M. Valiquette à la position de sténographe - recueilli du Département des Travaux au salaire de \$ 600.00 par an.

Sur proposition de M. le Commissaire Avey.
Appuyé par M. le Commissaire leoti, il est
Résolu D'approuver ladite recommandation.

2061. Somme au rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène et des Statistiques recommandant que l'on accorde à la disposition du Chef du Service de l'Inspection des Aliments, le Docteur Rondé, un poste à \$ 700.00 par an.

Sur proposition de M. le Commissaire Mac Donald.
Appuyé par M. le Commissaire Avey, il est

Résolu De faire rapport au Conseil recommandant le vote d'une somme additionnelle de \$ 60.00 pour parfaire ledit montant de \$ 700.

2062. Somme au rapport du Directeur de l'Administration Municipale recommandant que la Ville vote une somme annuelle de \$ 500.00 pour l'entretien du chêne de M. E. Lacombe, Officier-Enquêteur.

Approuvé le 21/12/1914
Fonction publique
de 12 juillet 1914
N° 555

Sur proposition de M. le Commissaire Mac Donald.
Appuyé par M. le Commissaire Avey, il est
Résolu Que le Bureau ne peut faire droit à cette demande.

Somme au rapport du M. Paul Sainte-Marie.
Secrétaire du Refuge Municipal Menling
et l'effet d'être transférée dans le département de
la Côte du Recorder.

Sur proposition de M. le Commissaire Mac Donald.
Appuyé par M. le Commissaire Avey, il est
Résolu Que M. Sainte-Marie soit transféré au Bureau
de la Côte du Recorder, avec un salaire ac-
tuel, soit \$ 1.20.00 par an.

Somme au rapport du Directeur de l'Administration Municipale, faisant certaine suggestion concernant l'épuisement du Refuge Municipal Menling.

Sur proposition de M. le Commissaire Mac Donald.
Appuyé par M. le Commissaire Avey, il est
Résolu Que M. J. C. Beaubien, Secrétaire Commissaire Refuge
Municipal Menling, soit nommé Secrétaire
en remplacement de M. St. Sainte-Marie, trans-
féré à la Côte du Recorder, au salaire de 1.20.
par an.

Que M. G. Stanley, Gardien du Refuge Municipal
Menling soit nommé Assistant-Secrétaire
et Pièces-Comme, en remplacement de M.
J. C. Beaubien, promis, un salaire \$ 550.00 par
an, et que rapport soit fait au Conseil recom-
mandant le vote de crédit nécessaire.

Somme au rapport du Directeur de l'Administration
Municipale sur la bourse de son service.

Sur proposition de M. le Commissaire Mac Donald.
Appuyé par M. le Commissaire Avey, il est
Résolu De faire rapport au Conseil, recommandant le vote
des sommes suivantes requises par ledit départe-
ment, dans l'an 1915: 1. Sténographie-claviographie 160.00 par an
2. Officier-enquêteur 1.800.00 par an

325.00
433.55

Pour le Refuge Municipal Meunier.
1 Absentant municipal (pas parvenue) 415.42
1 Gardien (100. de la 377.17
1 Garage d'accès 1600. de la 325.00
Litière, bûches, etc (pour 300.00, supplément 3.881.4
15.828.92

La somme de 15.828.92 a été versée sur le fonds de capital et la balance a été dans le budget Supplémentaire du mois de mai 1914.

20228 Soumission rapport du Secrétaire du Parc Mont-Royal, transmettant une communication de la compagnie du Chemin de fer Anatolien du Parc Mont-Royal, concernant le transport gratuit des passagers sur la Montagne.

Sur proposition de M. le Commissaire Amy.

Appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est
Revolu D'informe à l'agent des Achats et de Vente que faire une recommandation lorsque il y aura une nouvelle liste de propriété à vendre.

20372 Soumission rapport du Secrétaire de l'Edifice Municipal pour un projet de la propriété achetée de MM. Gauthier, Tricot et Poirier, sur le chemin de la Côte de la Haie.

Sur proposition de M. le Commissaire Amy.

Appuyé par M. le Commissaire Leoti, il est
Revolu Que le Secrétaire de l'Edifice soit prié de s'assurer si il existe réellement des matières inflammables dans ladite bâtisse, et de faire rapport.

20376 Soumission rapport de M. Alphonse Leoti, architecte, concernant la proposition de "Le Canadian Domestic Engineering Co".

Sur proposition de M. le Commissaire Amy.

Appuyé par M. le Commissaire Leoti, il est
Revolu D'approuver ledit rapport et de décider en principe de choisir le système de chauffage, de ventilation, etc. chaque fois que la construction d'un

bâtiment municipal sera proposée.

19913 Soumission lettre de M. Onésime Barbeau, offrant d'acheter à la Ville, partie du lot de 100 de quai au Saint-Jacques, qui fut vendue à Melle E. Beauclerc, cette dernière ayant déposée une demande d'acte de vente.

Sur proposition de M. le Commissaire Leoti,
Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est
Revolu De renvoyer à l'agent des Achats et de Vente pour faire une recommandation lorsque il y aura une nouvelle liste de propriété à vendre.

20407 Soumission lettre de Notain Ogleman, relativement au projet d'élargissement du quai du Parc Rockley.

Sur proposition de M. le Commissaire Leoti,
Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est
Revolu D'informer M. Ogleman que la Ville ne rendra pas l'ancien lot de 112 devant la maison St. H.

20708 Soumission lettre de M. le Bergeron, offrant d'acheter à la Ville un terrain de terrain situé au coin des rues Robin et Saint-Timothée.

Sur proposition de M. le Commissaire Leoti,
Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est
Revolu D'informe à M. Bergeron que la Ville ne peut considérer une offre de moins de 250.00

Soumission communication de l'ingénieur communal M. Charles Bishop, offrant un service pour l'entretien du projet au Marché St-Antoine.

Sur proposition de M. le Commissaire Leoti,
Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est
Revolu De renvoyer à M. M. Charron et Lacombe.

20747 Soumission rapport du Secrétaire du Musée recommandant de remplacer un tuyau en bois galvanisé, court de chemins aux étangs à l'ouest de Marché-Saint-Jean-Baptiste, par un chemin en bloc de pierre artificielle au coût approximatif de 125.00 à être complété sur le budget

vote pour l'appropriation générale.
Sur proposition de M. le Commissaire Amy
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
Resolu D'approver ledit rapport.

20742. Lors d'un rapport à M. C. H. Godfrey, concernant le dépôt
d'une somme de \$ 667.19 pour copie de la liste électorale.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté
Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est
Resolu De rejeter au département en L.R. pour faire un
renseignement sur cette question, et pour savoir si
ce dépôt peut être remboursé.

20783. Lors d'un rapport de l'Architecte et Administrateur
des Bâtiments, recommandant la nomination de M.
Alphonse Turcotte comme ramoneur-bûcher, en
remplacement de M. Douville Dugay.

Sur proposition de M. le Commissaire Amy
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
Resolu D'approver ledit rapport.

20814. Lors d'un rapport de l'ingénieur en chef, concernant
la répartition du coût de certaines expropriations au
niveau.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté
Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est
Resolu D'approver ledit rapport, en date du 16 mai 1914
et de refuser le dossier de dépôt au département de Rec-
reations et des Expropriations, avec instruction de
compléter la procédure pour la préparation du ré-

attaché que le Conseil de Ville a reçue le 13
janvier à midi de côté une somme de \$ 50.00 pour
l'établissement d'une bibliothèque publique.

Attendu qu'il est desirable de constituer des
bibliothèques publiques par les différentes parties de
la Ville.

Attendu que la Ville fournit un terrain convenable pour
cette fin au coin des rues Montreal et Sherbrooke,
avec fronture sur rue Sherbrooke, en face du clan
Lafontaine.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté
Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est
Resolu De faire rapport au Conseil, demandant l'autorisation
de prendre sur ladite somme de \$ 50.00, ou un
montant de \$ 250.00, pour la construction d'une
des bibliothèques sur le terrain ci-dessus désigné,
et d'avoir un concours pour le architecte cana-
dien pour la préparation d'un plan pour la construction
de cette bibliothèque, avec l'intention que ce même
plan sera appliqué, en autant que possible
à la construction des autres bibliothèques;
Qu'une somme de \$ 2.30.00 soit votée pour être dis-
tribuée en prix aux trois meilleurs concurrents
comme suit;

\$1.00.00 au premier
\$0.00 au deuxième
\$0.00 au troisième

avec l'intention que celui qui gagnera le premier
prix obtiendra le contrat pour la préparation du
plan et de la construction, et pour la surveillance des tra-
vaux de construction, auquel cas ladite som-
me \$1.00.00 représentera le premier prix, sera considérée
comme faisant partie de la compensation habituelle
à l'architecte conduisant les travaux, et sera
déduite de ladite compensation, et.

Qu'une somme additionnelle de \$2.00.00 soit votée
pour permettre au Bureau des Pouvoirs de préparer
et faire exécuter le programme du concours, et indemniser
les juges du concours.

Agrement.

D. R. Seccal
Sec

Midrier Martyn